

Regards

TE AVEI'A



ANNÉE 2008

DES RÉSULTATS PRÉOCCUPANTS

TE AVEI'A



INSTITUT
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE
FRANÇAISE

Supplément au trimestriel "Te Avei'a"
Regards sur l'économie de l'année 2008

**ANNÉE 2008
DES RÉSULTATS
PRÉOCCUPANTS**

REGARDS SUR L'ÉCONOMIE DE L'ANNÉE 2008 – REGARDS N° 19

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
BP 395 – 98713 Papeete (TAHITI) – Polynésie française
Tél. : (689) 47 34 34 / Fax : 42 72 52
Courriel : ispf@ispf.pf / Site internet : www.ispf.pf

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Hervé BACHERÉ

RÉDACTRICE EN CHEF : Patricia ANNEVILLE

AUTEURS :	Chapitre 1 : Conjoncture internationale	Claire	TALVARD
	Chapitre 2 : Tourisme	Vainamu	BERNARDINO
	Chapitre 3 : Commerce extérieur	Claire	TALVARD
	Chapitre 4 : Perliculture	Claire	TALVARD
	Chapitre 5 : Pêche	Claire	TALVARD
	Chapitre 6 : Les entreprises polynésiennes	Karine	ELLACOTT
	Chapitre 7 : Bâtiment et Travaux Publics	Claire	TALVARD
	Chapitre 8 : Emploi	Claire	TALVARD
	Chapitre 9 : Indice des prix à la consommation	Olivier	CHAMPION
	Chapitre 10 : Démographie	Xavier	MONCHOIS

REALISATION : ISPF

Dépôt Légal : Septembre 2009
ISSN 0293 -2547

© ISPF 2009 « Aucune reproduction, même partielle, autre que l'une de celles prévues à l'article 41 de la loi du 1^{er} mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique ne peut être faite de ce document sans l'autorisation expresse de l'ISPF ». Toute reproduction autorisée et conforme à la réglementation doit explicitement citer la source ISPF : Supplément au trimestriel « Te Avei'a », Regards sur l'économie de l'année 2008.



1. REGARDS SUR L'ÉCONOMIE DE L'ANNÉE 2008	page
1 LA CONJONCTURE INTERNATIONALE	06
1.1 États-Unis	08
1.2 Zone euro	08
1.3 Japon	09
1.4 Chine	09
1.5 Pacifique Sud	10
2 LE TOURISME	16
2.1 Le tourisme dans le monde	16
2.2 Fréquentation touristique en retrait en Polynésie française	18
2.3 Forte contraction des principaux marchés émetteurs	21
2.4 L'hébergement terrestre	24
2.5 Trafic aérien : offre en baisse continue	27
2.6 Résultats économiques de l'activité touristique	27
3 LE COMMERCE EXTÉRIEUR	30
3.1 Dégradation de la balance commerciale	30
3.2 Importations : toujours en hausse	30
3.3 Exportations : la conjoncture internationale pèse	32
4 LA PERICULTURE	40
4.1 Evolution globale du secteur en 2008	40
4.2 Les exportations	42
5 LA PÊCHE	46
5.1 Activité du secteur	46
5.2 Les exportations	49
6 LES ENTREPRISES POLYNÉSIENNES	52
6.1 Une majorité d'entreprises individuelles	52
6.2 Un secteur tertiaire dominant	52
6.4 Le secteur tertiaire concentre 70 % des créations	53
6.5 Construction, industrie, traditionnellement créateurs d'activité	54
6.6 Une forte rotation du parc	55
7 BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	56
7.1 Evolution globale du secteur	56
7.2 Baisse de la demande publique	61
7.3 Ralentissement de la demande des ménages	62
8 L'EMPLOI	64
8.1 Effectifs salariés : 2 000 postes en moins	64
8.2 La structure des effectif salariés	66
8.3 Le salaire moyen progresse grâce à la hausse du SMIG	67
8.4 La durée moyenne du travail salarié	69
8.5 L'emploi non salarié	70
8.6 Le personnel d'Etat en Polynésie française	71
8.7 Marché du travail : moins d'offres, plus de demandes	71
9 L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	74
9.1 L'alimentation, source principale d'inflation	74
9.2 Inflation polynésienne / inflation internationale	76
10 LA DÉMOGRAPHIE	78
10.1 Hausse de l'espérance de vie	78
10.2 Stabilité de la fécondité	78
10.3 Stabilité des mariages	78
2. LES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	81
1. Tourisme	82
2. Periculture	83
3. Commerce extérieur	84
4. Pêche	86
5. Bâtiment et Travaux Publics	87
6. Emploi	88
7. Consommation des ménages	92
8. Prix à la consommation	93



1- REGARDS SUR L'ÉCONOMIE DE L'ANNÉE 2008

En 2008, l'économie mondiale a dû faire face à la banqueroute généralisée du système bancaire et financier. Cette dernière a provoqué, en fin d'année, le démarrage d'une récession annoncée par le Fonds monétaire international comme la plus dure observée depuis le début des années 50 dans les pays développés, les conséquences étant encore plus drastiques pour les pays en développement.

En Polynésie française, l'impact de la crise internationale s'ajoute à l'absence de dynamisme local qui découle pour certains secteurs d'handicaps structurels et pour d'autres d'un climat politique peu favorable à l'activité économique.

Le tourisme est directement touché par l'instabilité économique mondiale qui pénalise les principaux marchés clients : États-Unis, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande. La fréquentation touristique diminue de façon significative, le nombre de touristes ayant baissé de 10 %.

Les échanges extérieurs, côté importations, traduisent un tassement de la consommation des ménages, une forte progression de la facture énergétique liée à l'envolée des cours du pétrole et une hausse de la valeur des biens importés par les entreprises, en particulier pour les activités impliquées dans la mise en œuvre du nouveau centre hospitalier polynésien. En revanche, les exportations locales ont été mises à mal par le contexte international et ont diminué de 15 % en valeur.

Les secteurs de la perle et de la pêche ont peine à faire face à des problèmes structurels récurrents qui s'ajoutent à une conjoncture défavorable : difficultés à rationaliser la filière en terme de capacité de pêche, gestion de la ressource et adéquation des formations pour le premier ; absence de résolution des problèmes de surproduction et maîtrise de la commercialisation pour le deuxième. Le secteur du BTP subit directement l'absence de mise en œuvre des grands chantiers publics et le ralentissement de la demande privée.

Cette conjoncture locale morose agit négativement sur l'emploi. Pour la première fois depuis vingt ans, les effectifs salariés ont diminué : 2000 postes ont été supprimés, soit une baisse de 2,9 % sur un an.

La progression importante des prix à la consommation vient compléter un tableau peu engageant de la conjoncture locale en 2008. Avec 3,4 % d'augmentation et une poussée des prix des produits alimentaires, la montée des prix, relativement au contexte international, aura cependant été beaucoup moins élevée que celle observée dans les pays de la zone Pacifique.

En 2008, la crise financière et bancaire qui sévit depuis 2007 (crise des « subprimes », ou prêts hypothécaires à risque) a secoué le système financier à un niveau tel qu'elle est considérée comme la crise financière la plus grave depuis 1929. À la fin de l'été, la bourse de Wall Street s'est effondrée et les gouvernements américain et européen ont dû intervenir massivement pour soutenir leurs systèmes bancaires respectifs.

L'aggravation brutale de la crise financière au deuxième semestre a entraîné un net ralentissement de l'économie mondiale et la quasi-totalité des pays de l'OCDE finissent l'année en récession. Le durcissement des conditions de crédit aux agents économiques freine la consommation et l'emploi s'en ressent. Une hausse significative du chômage est attendue en 2009, le Bureau international du travail (BIT) estime que la crise économique pourrait mettre au chômage jusqu'à 51 millions de personnes dans le monde qui viendront s'ajouter aux 180 millions de chômeurs déjà existants.

ÉCONOMIE MONDIALE : la crise financière bouleverse l'ordre économique

En 2008, le système financier mondial s'est effondré. À l'exception des obligations d'État, toutes les classes d'actifs (obligations privées, immobilier) ont été touchées. L'effondrement des marchés financiers et des places boursières a entraîné la pire crise économique mondiale vécue depuis 1929 et les pays émergents eux-mêmes n'ont pas été épargnés.

Dès le début de l'année 2008, l'activité boursière et bancaire a été mise à mal. La prise de conscience de la gravité de la crise du crédit américain (subprimes) et d'une possible récession outre-Atlantique a provoqué le 21 janvier le premier krach de l'année sur la place de Paris (-6,8 %). Trois jours plus tard, la Société générale annonce une perte de 4,9 milliards d'euros, imputée à des transactions frauduleuses, qui secoue le secteur financier. À la mi-mars, le groupe JPMorgan Chase & Co, aidé par la Fed rachète la banque américaine Bear Stearns ; ce rachat d'une banque qui avait pourtant su résister à la crise de 1929 déclenche de nouveaux soubresauts sur les marchés. Dans le même temps, le dollar chute tout au long du premier semestre pour atteindre 75,8 F.CFP à la mi-juillet, entraînant une flambée des cours des matières premières qui deviennent des valeurs refuge en cas de baisse du dollar ; le pétrole atteint 147 dollars le baril à la mi-juillet. Au cours de l'été, l'inflation atteint des niveaux record dans l'ensemble des pays.

La crise financière s'emballe le 14 septembre : Lehman Brothers, l'une des plus anciennes banques d'affaires de Wall Street est déclarée en faillite. Cette fois, le gouvernement américain décide de ne pas intervenir, souhaitant faire un exemple et contraindre un secteur financier, victime de ses propres excès, à se responsabiliser. La faillite de Lehman entraîne une panique boursière et, simultanément, les épargnants retirent leurs économies des banques. Les chutes et hausses historiques sur les places boursières se succèdent alors avec une volatilité sans précédent. Sur le marché interbancaire les taux s'envolent, signe que les banques ne se font plus confiance. Le crédit aux particuliers se resserre très durement de même que les crédits de trésorerie aux entreprises et les entreprises les plus fragiles, les PME, lourdement endettées, font faillite. En Grande-Bretagne, c'est tout le secteur bancaire qui est déclaré en faillite et que le gouvernement soutient en nationalisant de nombreuses banques.

Au quatrième trimestre de 2008, pour limiter la banqueroute financière et la récession économique qui en découle, l'ensemble des pays industrialisés et émergents mettent en œuvre des plans de soutien et de relance d'une ampleur sans précédent qui vont mobiliser des centaines de milliards de dollars, d'euros, de yens, de livres et de yuans : plans de sauvetage de banques en difficulté ; baisses coordonnées et de grande ampleur des taux d'intérêt jusqu'à aboutir à la quasi-gratuité du crédit, recours aux déficits budgétaires, baisse des impôts, programmes de grands travaux d'infrastructures, soutien de la consommation.

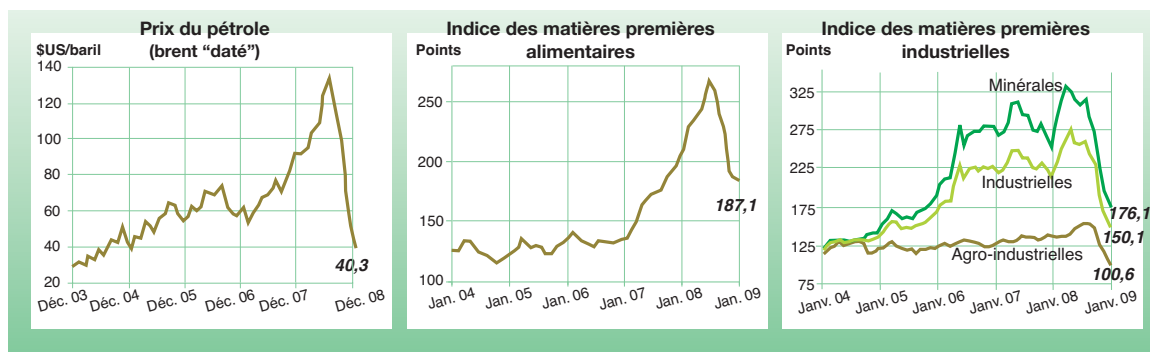
Malgré ces actions choc des gouvernements, l'activité économique s'est fortement dégradée en fin d'année avec un recul du produit intérieur brut et une crise de confiance généralisée des acteurs économiques dans la plupart des grandes économies du monde. Les krachs boursiers se répètent. En douze mois, les grandes places

boursières internationales ont perdu presque la moitié de leur capitalisation, soit plus de 25 000 milliards de dollars. En Europe, Francfort a chuté de 40 %, Londres de 32 % et le CAC40 de 43 %, un niveau jamais atteint depuis sa création en 1988. L'Islande, est en état de faillite, la Bourse de Reykjavik s'est effondrée de 90 % de sa valeur. La Bourse japonaise a perdu 42,1 % en un an, la plus forte baisse en cinquante-huit ans. Un temps épargnés, les pays émergents ont finalement été parmi les plus touchés par la crise : plusieurs fois fermée, la Bourse de Moscou a plongé de 70 %, celle de Shanghai de plus de 60 % et celle de Bombay de 52 %.

Resserrement du crédit, monnaies incertaines, consommation réduite, chute de la production, licenciements en chaîne, tous les signaux de la récession sont manifestes, le FMI annonçant cette récession comme la pire observée depuis l'après-guerre pour les pays développés. La remontée du chômage devrait être très brutale : 20 millions de chômeurs en plus par an en 2008 et 2009 selon l'OCDE et le BIT.

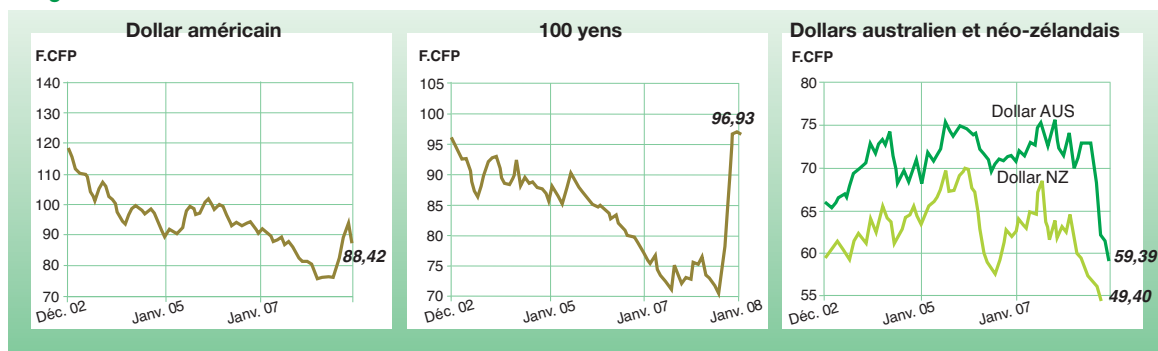
Industrie

Source : INSEE



Change

Source : Banque de Polynésie



Indices boursiers

Source : yahoo finance



Principaux indicateurs économiques - données brutes - année 2008

	PIB (provisoire) <i>Taux de croissance annuelle</i>	Indice des prix à la consommation <i>Taux moyen</i>	Taux de chômage <i>en fin de trimestre</i>	Taux directeur <i>Banques centrales</i>	Variation sur un an
États-Unis	1,1 %	1,8 %	7,2 %	1,0 %	-3,25 points
Zone Euro	0,7 %	1,1 %	8,0 %	2,5 %	-1,50 point
France métropolitaine	0,7 %	2,8 %	7,8 %	2,5 %	-1,50 point
Japon	-1,6 %	1,4 %	4,4 %	0,1 %	-0,40 point
Australie	0,3 %	3,7 %	4,5 %	4,3 %	-2,50 points
Nouvelle-Zélande	2,1 %	3,9 %	4,6 %	5,0 %	-3,25 points
Chine	9,0 %	5,9 %	4,2 %	5,3 %	-1,90 point

Sources : instituts statistiques nationaux, banques centrales, missions économiques, OCDE

1. États-Unis : de la crise financière à une crise économique et sociale

En l'espace de quelques mois, la crise financière a fait plonger Wall Street qui a perdu 35,5 % (Dow Jones) et provoqué la mise en faillite des établissements financiers parmi les plus prestigieux. Epicentre de la crise, les États-Unis sont les premiers à subir ses effets sur l'économie réelle.

Tout au long de l'année 2008, les suppressions d'emploi se sont accumulées avec une accélération du processus au fur et à mesure des mois. Entre janvier et août, les pertes sont de 82 000 emplois en moyenne chaque mois. En novembre, elles s'élèvent à 260 000, puis à 533 000 en décembre. Le chômage atteint alors 6,7 %, soit +68 % en seize mois. Le bâtiment et la finance ont été les premiers touchés par la crise qui s'étend progressivement à l'ensemble de l'économie. Industrie automobile, électronique professionnelle et grand public, biens d'équipement, tous ces secteurs sont en grande difficulté et ne cessent de réduire leurs investissements en raison du coût élevé du crédit, du bas niveau d'utilisation des capacités de production et de la faiblesse de la consommation. Or la consommation des ménages est le moteur principal de la croissance américaine. La baisse de l'emploi et le resserrement du crédit, en particulier la part importante du crédit privé dans le financement des études et de la couverture santé rendent de plus en plus de ménages américains insolubles.

2. Zone euro : récessions

Le Produit intérieur brut (PIB) de la zone euro a reculé de 1,5 % au quatrième trimestre comparé au précédent. C'est le plus fort recul du PIB sur un trimestre depuis la création de la zone euro en 1999.

L'Allemagne, très dépendante des échanges internationaux pour sa croissance, subit de plein fouet le repli des exportations avec un PIB en recul de 2,1 % au dernier trimestre 2008. L'Italie, cumule le choc de la récession mondiale avec ses propres handicaps structurels, c'est le seul pays de la zone euro dont le PIB ait reculé sur l'ensemble de l'année (-1 % et -1,8 % au dernier trimestre). Jusqu'au troisième trimestre 2008, la France et l'Espagne semblaient avoir plutôt bien résisté à la récession mais n'ont pu y échapper en fin d'année, avec un repli de 1 % pour

l'Espagne et de 1,2 % pour la France dont c'est la plus forte chute trimestrielle depuis le choc pétrolier de 1974.

Sur l'ensemble de 2008, la zone euro, qui compte actuellement quinze pays, enregistre néanmoins une croissance de 0,7 % grâce à un bon début d'année mais la crise affecte l'emploi de manière significative. Le taux de chômage de la zone est passé de 7,1 % fin 2007, à 8 % fin 2008, niveau que les prévisions avaient annoncé pour le second trimestre 2009.

3. Japon : fin de la plus longue période de croissance du pays ●●●●●●●●

L'entrée en récession du Japon au troisième trimestre 2008 fait craindre le retour de la déflation déjà observée entre 1999 et 2006.

Dans un premier temps, le pays a semblé épargné par la crise grâce à un système bancaire devenu prudent depuis la crise asiatique de 1997. Certains organismes financiers se sont même portés au secours de Lehman Brothers dont les branches asiatiques ont été rachetées. Mais, l'assèchement du crédit qui freine l'investissement des entreprises, l'appréciation du yen et le net ralentissement de la demande mondiale, ont pénalisé les exportations, principal moteur de la croissance.

La demande interne qui contribue à hauteur de 55 % à la formation du PIB, est relativement atone et ne peut prendre le relais au vu de la situation de l'emploi et des salaires qui stagnent voire régressent (les entreprises nippones privilégient traditionnellement le maintien de l'emploi au détriment des salaires en période de crise). Le gouvernement recourt à des financements publics afin de soutenir l'activité par des grands travaux programmés sur trois ans. La dette publique qui atteint déjà 170 % du PIB (148 % en 2007) devrait donc encore augmenter.

4. Chine : la croissance ralentit ●●●●●●●●

Seconde puissance économique mondiale (4^{ème} en 2006), la croissance de la Chine commence à ralentir en 2008 (+10,7 % en 2006, 11,9 % en 2007, 9 % en 2008).

Les exportations, qui représentent 40 % du PIB chinois, ont souffert de l'inflation sur le coût de la main d'œuvre, des matières premières et des prix auxquels s'ajoutent les scandales touchant des produits défectueux ou impropres à la consommation (jouets à la peinture de plomb, lait contaminé, ...). Des faillites en série ont défrayé la chronique. L'activité économique chinoise avait commencé à ralentir avant même que la demande extérieure ne s'essouffle. Le ralentissement de la demande a pesé sur les exportations en fin d'année ; -2,2 % en novembre sur un an, une première depuis 2001.

Pour compenser une baisse de 5 % de PIB due à la baisse de la consommation américaine, il faudrait une hausse de 40 % de la consommation chinoise. Or les classes moyennes urbaines ont été pénalisées par la chute de la bourse de Shanghai (-60 % en 2008) et la baisse du marché immobilier qui a commencé en milieu de l'année. La situation de l'emploi est considérée comme grave par le gouvernement. Selon l'Académie chinoise des sciences sociales, le taux de chômage urbain a crû aux alentours de 9,4 %, soit le double du chiffre officiel. Au printemps 2009, six

millions de jeunes chinois fraîchement diplômés (+50 % par rapport à 2008) seront en recherche d'emploi et le nombre de travailleurs potentiels venus des campagnes est de 230 millions. Selon certains économistes, le chômage réel serait de 12 %, et pourrait atteindre 14 % en 2009.

●●●●● 5. Pacifique Sud : l'Australie se prépare à affronter la crise, la Nouvelle-Zélande est en récession

Après 16 années de croissance ininterrompue, stimulée par le boom minier depuis 2000, puis par l'envolée du cours des matières premières en 2007, l'Australie vit aujourd'hui un tout autre contexte économique. Au troisième trimestre 2008, la croissance du PIB a été de 0,1 %, sans comparaison avec la moyenne annuelle de la période précédente (3,5 %). C'est le niveau le plus bas observé depuis huit ans. Avec une croissance basée sur la demande chinoise en produits miniers, la perspective d'un ralentissement de cette demande a conduit plusieurs gros producteurs à réduire leur production et suspendre temporairement ou définitivement certains projets. La baisse du cours des matières premières, combinée à la crise du marché du crédit, pénalise sérieusement le secteur minier australien.

Pour la première fois depuis 10 ans, la Nouvelle-Zélande est en récession et a été le premier pays de l'OCDE à y entrer. Les déséquilibres macro-économiques apparus au cours de la décennie passée – inflation, surévaluation des logements, taux élevé de l'endettement des ménages et énorme déficit de la balance des opérations courantes mettront du temps à se résorber. Parallèlement, la baisse de l'activité économique induite par la crise internationale, entraîne l'augmentation du chômage qui gagne 1 point en un an à 4,6 % de la population active et un fort ralentissement de la consommation des ménages. Les industries clés sont particulièrement touchées, comme le tourisme (9 % du PIB) avec la chute des visiteurs du Japon ou de Corée, ou encore l'agriculture avec la baisse des cours mondiaux des produits laitiers et la diminution à craindre des exportations d'agneaux. Toutefois, le pays dispose encore de quelques atouts ; un dollar néo-zélandais affaibli face au dollar qui pourrait profiter aux exportations, un système bancaire relativement sain et un taux d'intérêt suffisamment élevé pour que la banque centrale puisse agir sur le crédit.

Janvier

- le 03 • **MATIÈRES PREMIÈRES – Pétrole : le baril de Brent dépasse les 100 \$US pour la première fois de son histoire.**
- le 30 • **ÉTATS-UNIS – Politique monétaire : la Banque centrale américaine (FED) a baissé son taux directeur** de 1,25 point, pour le passer à 3 % sur une période de 8 jours (entre le 22 et le 30 janvier 2008). Elle met en avant les incertitudes pesant sur la croissance et l'inflation, dans un contexte de détérioration des marchés financiers.
- le 31 • **FRANCE – Pouvoir d'achat : la consommation recule de 1,2 % en janvier, et l'inflation est au plus haut depuis 16 ans.** La consommation des ménages français en produits manufacturés fléchit de 1,2 % en janvier (soit le recul le plus marqué depuis juillet 2004), et l'inflation atteint son plus haut niveau depuis 1992, gonflée par les prix du pétrole et de l'alimentation (+2,8 % sur un an). Parallèlement, le moral des ménages français a poursuivi sa chute en janvier, (7^{ème} baisse consécutive, -21 points depuis juin), signe des craintes des Français sur la situation économique et leur pouvoir d'achat, et ce malgré un taux de chômage au plus bas depuis 25 ans (7,5 % en France métropolitaine en fin décembre 2007).

Février

- le 04 • **FRANCE – Banque : le taux du Livret A passe à 3,5 %.** Le gouvernement a changé de méthode de calcul pour limiter la hausse de ce taux d'intérêt qui aurait dû grimper à 4 %.
- le 29 • **ZONE EURO – Inflation : les prix à la consommation augmentent de 3,3 % sur un an en février,** après 3,2 % en janvier, au plus haut depuis 10 ans. Cette évolution des prix s'explique par la différence entre l'offre et la demande mondiale qui a particulièrement pesé sur le secteur alimentaire et sur le secteur de l'énergie. La confiance dans l'économie se dégrade. Elle est retombée à son plus bas niveau depuis janvier 2006 et tous les indicateurs sont à la baisse.
- le 29 • **ÉTATS-UNIS – Emploi : l'économie américaine a perdu 63 000 emplois** en février, après 22 000 en janvier, signe d'entrée en récession de l'économie américaine.
- le 29 • **CHINE – Prix à la consommation : l'inflation atteint 8,7 % sur un an en février,** son plus haut niveau depuis près de 12 ans. L'Office des statistiques impute en grande partie cette hausse à la rigueur de l'hiver et aux hausses de prix survenues lors du Nouvel an lunaire. Les prix non alimentaires ont augmenté de 1,6 % en février par rapport à l'année précédente.

Mars

- le 16 • **ÉTATS-UNIS – Crise boursière : la banque Bear Stearns sauvée de la faillite par la FED.** Les autorités ont renfloué la banque d'affaires pour éviter un effet domino dans l'ensemble du système bancaire. Après avoir résisté à la terrible crise de 1929, Bear Stearns, cinquième banque mondiale d'investissement, a failli ne pas survivre à celle du crédit.
- le 16 • **PACIFIQUE NORD – L'ONU a annoncé l'ouverture de ses premiers bureaux dans le Pacifique Nord.** Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) devrait ouvrir des bureaux aux îles Marshall et dans les États Fédérés de Micronésie en juin. L'UNICEF (Fonds mondial pour l'enfance des Nations Unies) doit aussi ouvrir de nouveaux bureaux au Vanuatu et à Kiribati. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) s'implantera à Tuvalu, à Nauru et à Palau.
- le 17 • **ZONE EURO – Produits laitiers.** Au Conseil des ministres de l'agriculture, à Bruxelles, les Vingt-sept ont donné leur feu vert à une hausse de 2 % des quotas laitiers (soit 2,8 millions de tonnes supplémentaires) afin d'éviter la pénurie. Selon Eurostat, la hausse des prix du lait, du fromage et des œufs dans la zone euro a été de 11 % en 2007, sur un an.
- le 18 • **JAPON – Marché monétaire : crise du crédit.** La Banque du Japon (BoJ) a indiqué avoir injecté 400 milliards de yens (2,6 milliards d'euros) dans le circuit bancaire pour éviter une hausse des taux d'intérêt sur les marchés monétaires, sur fond de crise mondiale du secteur du crédit.
- le 18 • **ÉTATS-UNIS – Politique monétaire : la Banque centrale américaine (FED) a baissé son taux directeur de 0,75 point à 2,25 %.** Les perspectives de croissance de l'économie se sont en effet très nettement obscurcies, avec une contraction du marché du travail, un recul de la consommation, la flambée des prix du pétrole et de l'or, la raréfaction du crédit ainsi que la perte de confiance des entreprises et des consommateurs.
- le 20 • **BOURSE – Matières premières : correction sur le marché des matières premières.** Après les records en chaîne du 13 mars dernier, l'indice RJ CRB (composé des prix des 19 matières premières les plus négociées, en US\$) dérapait sous les 380 points. Cette baisse généralisée, tous produits confondus, est imputable en premier lieu aux « hedge funds » dont certains subissent actuellement des pertes immenses sur les actions et les obligations. Après avoir acheté, ils revendent des matières premières et dégonflent la bulle qu'ils avaient eux-mêmes alimentée.
- le 24 • **NOUVELLE-ZÉLANDE – Sécheresse : des pertes financières prévues.** La sécheresse sévit en Nouvelle-Zélande et les autorités estiment à plus de 70 milliards de F.CFP (environ 584 millions d'euros) les pertes que les éleveurs de bétail laitier vont subir au cours de cette année financière.

Avril

- le 07 • **CHINE – Commerce : la Chine signe son premier accord de libre-échange avec un pays développé, la Nouvelle-Zélande.** L'accord, très large, prévoit des taxes douanières allégées pour les produits agricoles néo-zélandais entrant en Chine et une coopération élargie dans le secteur des services. Le commerce bilatéral entre les deux pays a atteint les 5 milliards de dollars américains en 2007. L'accord sera effectif le premier octobre.
- le 11 • **ÉNERGIE – Agro-carburants : Vanuatu tente de développer l'utilisation de l'huile de noix de coco comme combustible de substitution.** Depuis trois ans, Unelco-Suez, le fournisseur d'énergie de cet archipel de 215 000 habitants, fait ainsi fonctionner ses groupes électrogènes avec un mélange de gazole et d'huile de coprah (obtenue à partir de la chair de la noix de coco). Huit noix donnent environ un litre d'huile ; cette huile est ensuite centrifugée, filtrée et ajoutée au diesel. Après avoir commencé avec un mélange à 5 %, l'entreprise utilise en moyenne 15 % d'huile pour 85 % de gazole.
- le 30 • **ÉTATS-UNIS – Politique monétaire : la Réserve fédérale américaine (FED) a abaissé mercredi 30 avril son taux directeur d'un quart de point à 2 %,** en réponse à la faiblesse de l'activité économique et aux incertitudes « élevées » qui entourent l'inflation. Les prix à l'importation ont subi une hausse importante en avril (+15 %) ; le déficit commercial d'avril est le plus élevé depuis treize mois, le gonflement de la facture pétrolière réduisant à néant les effets favorables du dollar faible sur les exportations. Parallèlement, l'économie américaine a perdu des emplois pour le quatrième mois consécutif en avril, les marchés financiers restent soumis à des tensions considérables et le resserrement des conditions du crédit risquent de peser sur la croissance économique au cours des prochains trimestres. En avril, la confiance des consommateurs américains est au plus bas depuis 26 ans.
- le 30 • **JAPON : le chômage progresse, la consommation des ménages et l'inflation reculent.** Le taux de chômage japonais a augmenté à 4 % en avril contre 3,8 % en mars, au plus haut en 7 mois. La consommation des ménages a également baissé de 2,7 % tandis que la production industrielle reculait de 0,3 %. Seul point positif : l'inflation ralentit à +0,9 % sur un an. En outre, le Japon, premier importateur de denrées alimentaires, subit de plein fouet la crise mondiale : l'archipel rencontre une pénurie de beurre due à la chute de la production australienne (qui connaît une forte sécheresse depuis 5 ans) mais aussi à la cherté des céréales servant à nourrir les vaches nipponnes. Enfin, paradoxe de la mondialisation, les pays pauvres se ruinent à importer du riz, dont le prix flambe, tandis que le Japon ne sait que faire de ses excédents de stocks (8,7 millions de tonnes) auxquels s'ajoutent ses importations obligatoires dans le cadre d'accords de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Tokyo vient d'annoncer une aide alimentaire d'urgence de 100 millions de dollars aux pays les plus démunis, et cherche à se débarrasser d'une partie de ses stocks de riz importés destinés, sinon, à finir comme ingrédients d'alimentation pour le bétail et la volaille.

Mai

- le 05 • **FRANCE – Salaires : le Smic revalorisé de 2,3 %.** L'inflation a atteint un tel niveau en début d'année que le Smic est relevé de 2,3 % au 1^{er} mai pour les plus de deux millions de salariés les moins payés, sans attendre la revalorisation habituelle du 1^{er} juillet.
- le 30 • **ZONE EURO – Prix : l'inflation s'accélère dans la zone euro, les ménages dépriment.** L'inflation atteint +3,7 % en mai, conséquences de la poussée des prix du pétrole. Le chômage reste stable (7,1 %) mais la confiance, tant des consommateurs que des industriels, recule nettement. La Banque Centrale Européenne (BCE) a gardé son principal taux directeur inchangé à 4 % dans le cadre de sa lutte contre l'inflation et de l'« effet de second tour » (inflation nourrie par la hausse des salaires).

Juin

- le 27 • **ÉNERGIE – Pétrole : record du prix du baril qui passe le seuil des 140 dollars.** Pour la première fois, le prix du baril de pétrole a dépassé le seuil des 142 dollars à New York et à Londres. Avec ce nouveau record, le cours du pétrole a doublé en un an, symbolisant le cycle infernal dans lequel sont tombés les marchés mondiaux : délaissant les Bourses d'actions au profit des matières premières, notamment le pétrole, les investisseurs provoquent la hausse du brut et font baisser, encore un peu plus, les cours des Bourses. La Bourse de Paris est tombée à son niveau le plus bas de l'année, sous les 4 400 points. Elle a perdu environ 10 % en un mois et plus de 21 % depuis janvier. Parallèlement, plusieurs compagnies aériennes (aux États-Unis, Australie et en Chine) ont annoncé des réductions du nombre de leurs vols pour faire face à la flambée des cours du pétrole, ainsi que des retraits d'anciens appareils, très gourmands en carburant.
- le 30 • **UNION EUROPÉENNE – Danemark : le Danemark est la première économie de l'UE à entrer en récession.** Le Danemark est devenu la première économie de l'Union européenne à entrer techniquement en récession avec l'annonce mardi d'une baisse de 0,6 % du Produit intérieur brut (PIB) danois au premier trimestre par rapport au trimestre précédent. Au quatrième trimestre 2007, le PIB avait déjà baissé de 0,2 %.

Juillet

- le 01 • **FRANCE – Salaires : le Smic revalorisé de 0,9 % au 1^{er} juillet.** Conséquence de l'augmentation des prix (+3,6 % en juin sur un an), le salaire minimum est relevé pour la deuxième fois cette année. Il passe à 1 321 euros brut mensuel pour un temps plein de 35 heures hebdomadaires. Les allocations chômage augmentent de 2,5 %.
- le 15 • **ÉTATS-UNIS – Crise des subprimes : faillite de deux géants du prêt Fannie Mae et Freddie Mac.** Créés par le gouvernement au lendemain de la grande dépression des années 1930, afin d'aider les Américains à accéder à la propriété, Fannie Mae et Freddie Mac forment la clef de voûte du marché immobilier outre-Atlantique. Ils sont garants de près de 5 300 milliards de dollars de prêts, soit 40 % environ de l'encours de crédit immobilier américain. Avec un endettement à hauteur de 1 600 milliards de dollars, leur faillite fait courir un « risque systémique » à l'économie américaine et mondiale.
- le 28 • **NOUVELLE-ZÉLANDE – Taux directeur : la banque centrale de Nouvelle-Zélande a baissé son taux pour la première fois depuis cinq ans.** Même réduit de 0,25 point pour passer à 8 %, le taux néo-zélandais reste le plus élevé du monde développé après celui de l'Islande. Pour la première fois depuis dix ans, la croissance a baissé de 0,3 % au trimestre dernier. Les ventes de biens de consommation ont chuté, et le moral des Néo-Zélandais est au plus bas depuis dix-sept ans.

Août

- le 01 • **FRANCE – Épargne : la rémunération du Livret A passe de 3,5 % à 4 %.** Conséquence de la récente hausse simultanée des taux d'intérêts court-terme et de l'inflation.
- le 25 • **JAPON – Conjoncture : plan de relance de l'économie.** Le gouvernement japonais a annoncé un plan de relance économique de 11 700 milliards de yens (73 milliards d'euros), afin de stimuler une croissance en panne. Le produit intérieur brut (PIB) du Japon s'est replié de 0,6 % au second trimestre, l'inflation atteint 2,4 % en juillet, et sur le marché du travail les demandes excèdent les offres (100 candidats pour 89 propositions) tandis que les travailleurs constatent que leur salaire stagne désespérément.
- le 31 • **FRANCE – Marché du travail : hausse spectaculaire du chômage en août.** La France compte 41 300 demandeurs d'emploi supplémentaires au mois d'août, soit une hausse de 2,2 % par rapport à juillet. Il s'agit du quatrième mois consécutif de hausse, et surtout de la plus forte depuis plus de 15 ans. En cause, le fort repli de l'interim.
- le 31 • **ÉTATS-UNIS – Emploi : l'économie américaine a perdu 84 000 emplois au mois d'août, soit le huitième mois consécutif de baisse.** Cela représente 605 000 emplois détruits depuis le début 2008, dont 100 000 pour le seul mois de juin. Le taux de chômage atteint 6,1 % en août, et l'inflation +5,4 % sur un an.

Septembre

- le 09 • **MATIÈRES PREMIÈRES – Pétrole : le cours du baril de pétrole passe sous les 100 dollars US (99,3\$), son plus bas niveau depuis cinq mois (2 avril).** Le 11 juillet dernier, le pétrole avait atteint un record à plus de 147 dollars. L'OPEP a décidé de baisser sa production de plus de 500 000 barils par jour pour enrayer cette baisse.
- le 15 • **ÉTATS-UNIS – Finance : « Black Monday ».** Les bourses mondiales ouvrent la semaine en chute libre après que l'État a laissé la banque d'affaires Lehman Brothers faire faillite. Des milliers de créanciers et épargnants resteront sur le carreau. L'or – véritable refuge des investisseurs en ces temps de crise – bondit de 14 % en une seule séance.
- le 16 • **CHINE – Taux d'intérêt : la banque centrale de Chine baisse son taux directeur et ses ratios de réserve bancaire.** Cette décision a été prise afin de soutenir une croissance rapide et stable. Le taux directeur annuel des emprunts libellés en yuans est baissé de 0,27 point. Il s'agit de la première baisse du taux directeur depuis octobre 2004.
- le 17 • **ÉTATS-UNIS – Finance : une nationalisation au pays du libéralisme fait chuter les bourses.** La FED sauve le premier assureur du pays (AIG) de la faillite en lui prêtant 85 milliards de dollars. En échange de ce prêt l'État reçoit 80 % du capital d'AIG. Panique sur les marchés : les cours boursiers des banques d'affaires s'effondrent.
- le 29 • **ÉTATS-UNIS – Finance : rejet du plan Paulson aux États-Unis, renationalisation des banques Fortis et Dexia en Europe et plongeon des Bourses.** Après de multiples rachats de banques en difficultés aux États-Unis, par l'État ou par d'autres acteurs privés, le traitement de la crise au coup par coup n'est plus suffisant. Un plan de relance a donc été proposé (plan Paulson), basé sur le rachat par l'État des « actifs pourris », pour un montant de 700 milliards de dollars. Ce plan est rejeté, entraînant la chute de Wall Street (-600 points), puis des autres places boursières mondiales. En Europe, les premières faillites apparaissent en Belgique, Allemagne et au Royaume-Uni où de nombreuses banques ont été nationalisées.

Octobre

- le 03 • **ÉTATS-UNIS – Crise financière : adoption par le Congrès américain d'un plan de sauvetage bancaire (plan Paulson) de 700 milliards de dollars.**
- le 04 • **ZONE EURO – Crise financière : mini sommet à Paris des quatre premières puissances européennes.** Elles n'endossent pas l'idée d'un fonds européen de soutien, rejetée par Berlin.
- le 08 • **BANQUES CENTRALES – Crise financière : baisse concertée de taux directeurs de sept grandes banques centrales (États-Unis, Europe, Grande-Bretagne, Canada, Suède, Suisse et Chine).** En cause la récente intensification de la crise financière qui exacerbe les risques de ralentissement de la croissance mondiale. Parallèlement, le gouvernement britannique annonce un plan de recapitalisation de ses banques, soit une nationalisation partielle du système bancaire britannique.
- le 10 • **FINANCES – Bourses : krach de la plupart des bourses mondiales.** Les marchés sont entrés dans une phase de crise de confiance généralisée, où toutes les décisions et annonces sont interprétées d'une manière négative par les investisseurs.
- le 13 • **ZONE EURO – Crise financière : accord de l'Eurogroupe sur un plan de relance (Paris, Berlin, La Haye, Madrid, Vienne et Lisbonne).** Il garantit le refinancement par l'État de toute banque en faillite. L'enveloppe allouée est de 360 milliards d'euros. Les Bourses mondiales repartent à la hausse après plusieurs jours de chute vertigineuse.
- le 31 • **JAPON – Crise financière : le Japon annonce son second plan de relance de l'économie.** Il s'élève à 26 900 milliards de yens (207 milliards d'euros), dont 5 000 milliards (38 milliards d'euros) de dépenses publiques. Ce plan comprend des réductions d'impôts, des aides directes aux ménages ou encore des prêts aux petites entreprises.

Novembre

- le 06 • **CHINE – Crise financière : la Chine annonce un plan de relance de l'économie.** L'enveloppe allouée s'élève à 586 milliards de dollars (461 milliards d'euros).
- le 14 • **ÉCONOMIE – Crise financière : L'Allemagne, l'Italie, la Grande-Bretagne, Hong Kong et le Japon entrent en récession, la zone euro également pour la première fois de son histoire.** La France y échappe de justesse.
- le 15 • **G20 – Crise financière : concertation au sommet.** À Washington, les grands pays développés et émergents (G20) s'engagent à relancer l'économie mondiale tout en lançant une réforme du système financier international.
- le 19 • **ISLANDE – Crise financière : l'Islande obtient un prêt du FMI et une aide de ses voisins nordiques.** En une semaine ce pays est passé d'un État parmi les plus riches du monde, à la quasi-faillite.
- le 26 • **UNION EUROPÉENNE – Crise financière : plan de 200 milliards d'euros pour stimuler l'économie.** La Grande-Bretagne a elle aussi annoncé un plan de relance.

Décembre

- le 04 • **ZONE EURO – Taux directeur : la Banque centrale européenne abaisse son taux directeur.** C'est la plus forte réduction de son histoire, et la troisième en deux mois. Baisse historique également pour la Banque d'Angleterre et celle de Suède. La France dévoile un plan de relance par l'investissement pour soutenir les secteurs de l'automobile et du logement.
- le 05 • **ÉTATS-UNIS – Chômage : le taux de chômage bondit à 6,7 %, son plus haut niveau depuis 15 ans.** Cela représente 533 000 emplois supprimés en novembre, la plus forte réduction depuis 1974. Entre septembre et novembre, le nombre moyen mensuel de destructions d'emplois se monte à 419 000 contre 82 000 pour la période de janvier à août.
- le 05 • **MATIÈRES PREMIÈRES – Pétrole : le baril passe le seuil des 40 dollars US.** Il a perdu plus de 100 dollars depuis mi-juillet malgré les réductions de production de l'OPEP.
- le 09 • **AUSTRALIE – Matières premières : le secteur minier australien tente d'absorber le choc de la crise.** Les grandes compagnies ont commencé à programmer l'arrêt, temporaire ou définitif, de plusieurs projets. La baisse du cours des matières premières, combinée à la crise du marché du crédit, est une sérieuse menace sur l'horizon jusqu'ici dégagé du secteur minier australien.
- le 12 • **JAPON – Plan de relance n° 3 : Tokyo ajoute 192 milliards d'euros d'aide à l'économie.** Le fonds de recapitalisation des banques est multiplié par six.
- le 16 • **POLITIQUES MONÉTAIRES – Taux d'intérêt : la Banque fédérale américaine ramène son taux directeur quasiment à zéro (entre 0 et 0,25 %).** Le 18 décembre c'est le Japon qui ramène son taux à 0,1 %, puis le 22 décembre, la Chine à 5,31 %.



Tandis que la croissance du tourisme mondiale marque le pas, en Polynésie française, la fréquentation touristique baisse de façon significative ; 21 745 touristes de moins, soit une diminution de 10 %. La forte contraction des principaux marchés émetteurs tels que les Etats-Unis, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande en est le principal facteur explicatif. L'activité hôtelière internationale a souffert de ce ralentissement de la fréquentation alors que l'offre en chambres a parallèlement augmenté. Dans le transport aérien international, comme en 2007, l'offre en sièges diminue à nouveau de 9,3 %, suite à la suppression d'un nombre important de vols.

Le ralentissement de l'activité touristique en Polynésie française a un impact sur toutes les branches de son économie : baisse de l'emploi, des créations d'entreprises et du chiffre d'affaires.

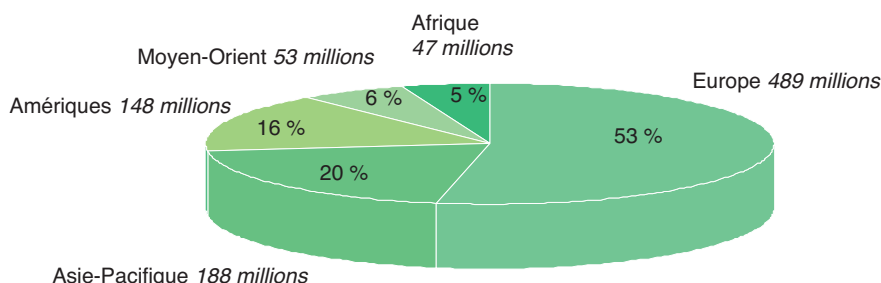
1. Le tourisme dans le monde

1.1 • Fléchissement de la croissance touristique mondiale

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le nombre d'arrivées de touristes internationaux en 2008 s'est élevé à 924 millions, en progression de 16 millions. En 2008, la croissance a considérablement fléchi et n'est plus que de 2 %, comparé à 2007 où elle était de 7 %. Ce repli reflète l'instabilité de l'économie mondiale : crise financière, hausse des prix du pétrole, fluctuation des taux de change....

Sur l'ensemble de l'année, les arrivées de touristes ont progressé dans toutes les régions du monde sauf l'Europe où le nombre d'arrivées a stagné. Les meilleurs résultats ont été relevés au Moyen-Orient avec une progression de 11 %, en Afrique de 5 % et aux Amériques de 4 %. L'Asie-Pacifique a progressé de 2 % ; croissance bien inférieure à celle de 2007 qui était de 11 %. Ce fléchissement s'explique par le recul de 1,5 % en Océanie.

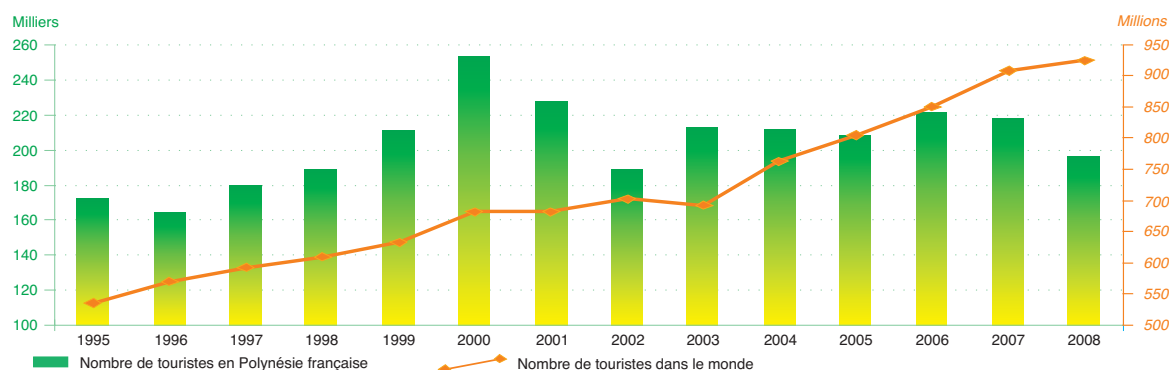
Répartition des arrivées de touristes internationaux par région



Source : ISPF

L'évolution du tourisme en Polynésie française ne suit pas la tendance mondiale. Si le tourisme mondial progresse de façon continue depuis 2003, en Polynésie française, l'activité touristique a fortement ralenti, mis à part un léger sursaut en 2006. En revanche, en 2008, la Polynésie française est en phase avec l'Océanie, le nombre de touristes diminuant respectivement sur les deux zones de 10 % et 1,5 %.

Evolution du tourisme mondial et du tourisme en Polynésie française



1.2 • Etat 2008 de quelques destinations concurrentes

Les destinations considérées comme concurrentes à la Polynésie française sont similaires en terme de climat et de types d'hébergements proposés (bungalow sur pilotis, etc.), mais aussi sur les marchés émetteurs ciblés : Amérique du Nord, Japon, France et Europe (hors France).

• Hawaii

Malgré un recul de la fréquentation touristique (-9 %), Hawaii demeure la destination la plus visitée : pas moins de 6,7 millions de touristes en 2008, dont 66,4 % sont américains et 17,3 % japonais.

• Maurice

En 2008, 930 456 touristes ont séjourné à l'île Maurice, soit une hausse de 3 % par rapport à 2007. Les Français métropolitains sont les plus nombreux à visiter cette destination avec 28 % de part de marché, suivis par les Anglais, les Réunionnais et les Sud-Africains.

• Maldives

Avec 683 012 touristes accueillis, la destination est en progression de 1,1 % par rapport à l'année 2007. Cette reprise dure depuis 2006, après la baisse significative de 2005 qui représentait 221 396 touristes en moins. En 2008, le Royaume-Uni est le premier marché à choisir la destination Maldivienne, suivi respectivement de l'Italie et de l'Allemagne.

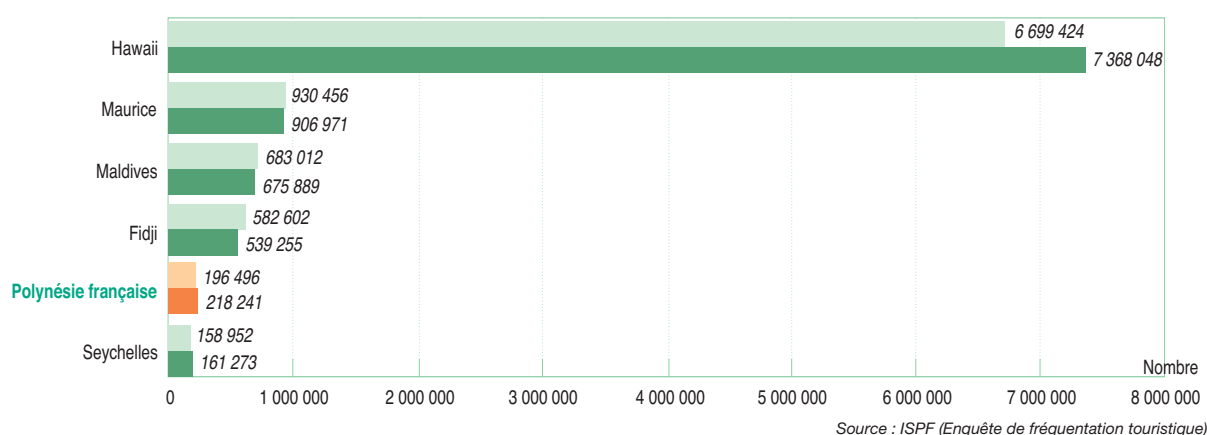
• Fidji

Les Fidji sont surtout fréquentées par des touristes australiens et néo-zélandais. La fréquentation touristique a progressé de 8 % par rapport à 2007 pour s'établir à 582 602 touristes.

• Seychelles

Le tourisme n'a cessé de progresser depuis 2004 pour atteindre 161 273 touristes en 2007, avant de fléchir légèrement en 2008 avec 158 952 touristes. Les Français sont les premiers touristes à fréquenter l'archipel (31 386 personnes en 2008). Ils sont suivis par les Italiens, les Allemands et les Britanniques.

Evolution de la fréquentation touristique 2007-2008



2. Fréquentation touristique en retrait en Polynésie française

Le nombre de touristes accueillis en Polynésie française a fortement diminué en 2008. Il est de 196 496 personnes, soit une baisse de 10 % de la fréquentation. Ce flux de touristes génère 42,5 milliards¹ de F.CFP de chiffre d'affaires, en baisse de 9 % par rapport à 2007.

Fréquentation touristique internationale

Unité :	Année 2008		Année 2007		Variation 2008 / 2007	
	nombre		nombre		nombre	%
Ensemble des touristes	196 496		218 241		-21 745	-10,0
dont : en hébergement payant	172 827		190 102		-17 275	-9,1
chez des particuliers	23 669		28 139		-4470	-15,9
Durée moyenne de séjour (jours)	13,2		13,3		-0,1	0,2
dont : en hébergement payant	11,4		11,2		0,2	1,5
chez des particuliers	26,8		27,1		-0,3	-1,1

Source : ISPF (Enquête de fréquentation touristique)

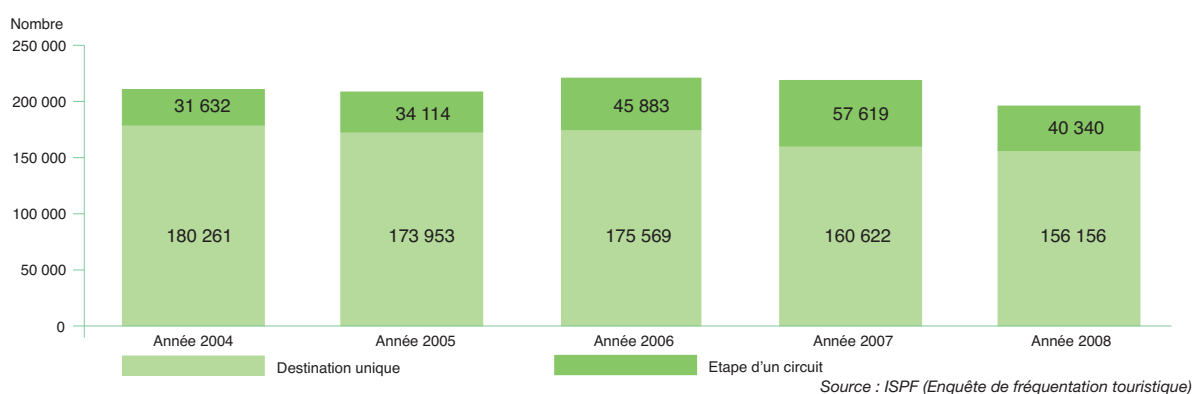
2.1 • Diminution substantielle du tourisme de circuit

Malgré une réduction de 2,8 %, le tourisme de destination reste le type de tourisme privilégié en Polynésie française. Il représente 79,5 % des touristes en 2008 contre 20,5 % pour le tourisme de circuit. La moindre fréquentation s'explique principalement par une diminution substantielle de 30 % du tourisme de circuit.

¹ : Estimation en fonction des éléments mesurés en 2007. Ce montant correspond aux dépenses effectuées par les non-résidents en hébergement, en restauration et dans les commerces et transports locaux, à l'exclusion des dépenses réalisées hors territoire (marge des tours opérateurs et billets d'avions internationaux).

Le nombre des touristes de circuit a diminué significativement pour les marchés nord-américain, japonais et européen (hors France), pénalisés par des programmes de vols moins favorables à ce type de tourisme. Le nombre de touristes américains et japonais choisissant la Polynésie comme étape d'un circuit de leur voyage a chuté de moitié par rapport à 2007. Sur le marché européen dont un touriste sur deux opte pour le voyage en circuit, la diminution est de 16 %.

Evolution du nombre de touristes selon le type de voyage

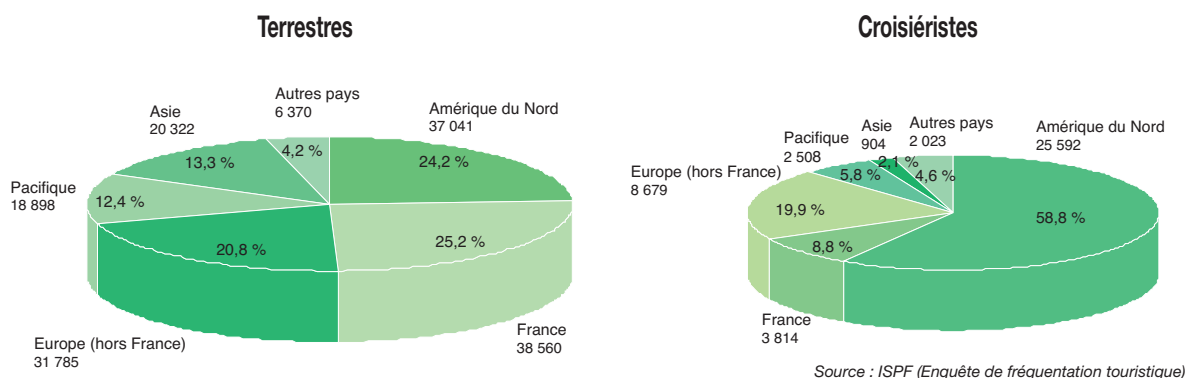


2.2 • Progression du nombre de croisiéristes en 2008

En 2008, le nombre de croisiéristes a progressé, 727 touristes supplémentaires par rapport à 2007. Ils représentent 22 % des effectifs touristiques. Les marchés qui ont connu les plus fortes hausses sur ce segment touristique sont les Européens avec une progression de 21,3 % et les Français avec une progression de 33,8 %. Néanmoins, le marché nord-américain, où 40,9 % des touristes sont des croisiéristes, conserve sa première place.

Par opposition, le tourisme terrestre accuse une perte de 22 472 touristes. Cette baisse de 12,8 % est la plus forte observée depuis 2001 et s'explique principalement par celle des marchés américain de 19,9 % et japonais de 19,5 %.

Répartition des parts de marché selon les principaux marchés émetteurs



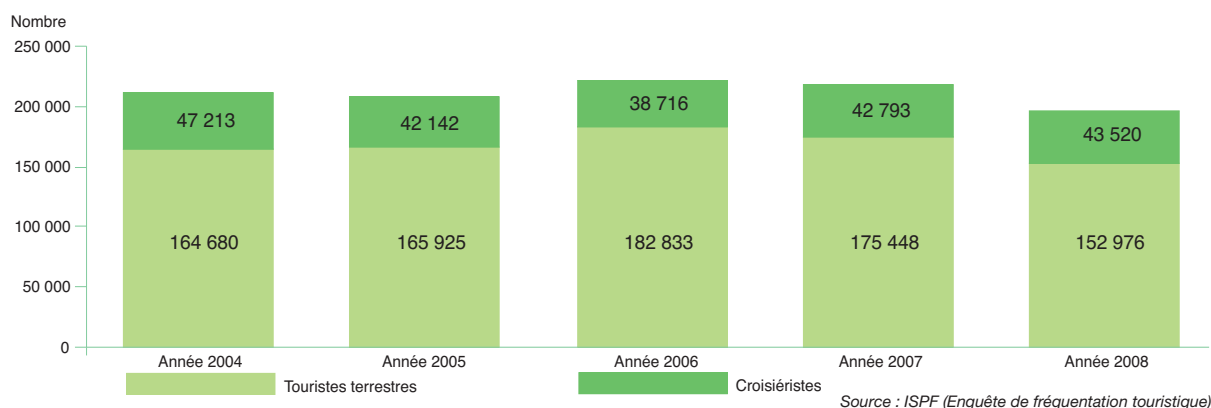
2.3 • Forte baisse de la fréquentation en hébergement payant

Le nombre total de nuitées touristiques consommées est de 2 602 805. Elles se répartissent en 1 967 581 nuitées dans un hôtel ou établissement assimilé (pension de famille, bateau de croisière, ...) et 635 224 nuitées dans une structure d'hébergement gratuit.

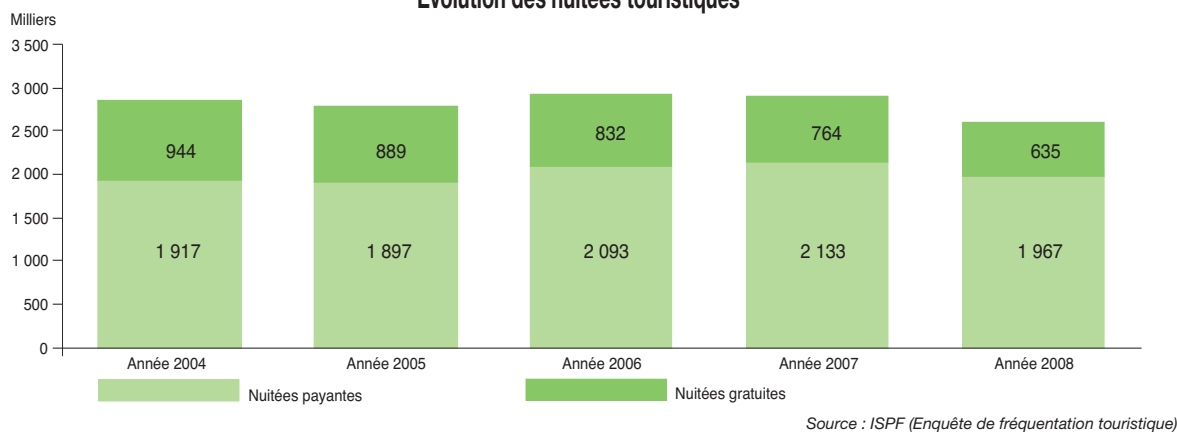
Le nombre de touristes ayant séjourné en hébergement payant est égal à 172 827 personnes, soit 88 % de l'ensemble des touristes. Leur nombre est en baisse de 9,1 % par rapport à 2007 mais la durée moyenne de séjour a augmenté, passant à 11,4 jours.

Le nombre de touristes affinitaires ou hébergés par la famille et les amis, diminue de 15,9 %. Cette baisse s'explique par la diminution du nombre de touristes français (-15,6 %) et calédoniens (-4,7 %), principaux consommateurs de ce type de tourisme. Parallèlement, la durée moyenne de séjour diminue, ce qui entraîne une diminution de 16,8 % du nombre de nuitées correspondantes.

Evolution du nombre de touristes terrestres et croisiéristes



Evolution des nuitées touristiques



3. Forte contraction des principaux marchés émetteurs ●●●●●●●●

a • Amérique du Nord

Les États-Unis et le Canada constituent le marché nord-américain. Ils représentent respectivement 88,4 % et 11,6 % des effectifs de ce marché.

• États-Unis : fréquentation en baisse continue

Les touristes américains demeurent le premier marché émetteur, malgré une diminution de la fréquentation observée tout au long de l'année 2008, soit un repli de 15,5 % par rapport à 2007. La baisse affecte tous les types de tourisme : destination/circuit, terrestre/croisiériste et payant/affinitaire. Le tourisme payant qui représente 88,2 % de l'effectif total, est le plus touché avec une perte de 9 734 personnes dont 90,4 % sont des touristes terrestres payants. Les nuitées touristiques sont aussi en forte baisse avec 86 977 nuitées payantes de moins.

• Canada : fréquentation stable

Avec 7 271 touristes, le Canada est le sixième marché émetteur derrière l'Australie. La fréquentation est restée stable par rapport à 2007. Cette stabilité masque néanmoins un changement de comportement puisque la progression du tourisme de destination a entièrement compensé la baisse du tourisme de circuit. Les nuitées consommées dans un hébergement terrestre payant ont augmenté, 1 591 nuitées supplémentaires et celles passées sur un bateau de croisière ont diminué, 1 603 nuitées de moins.

b • France : modification des types de touristes

La France, avec une part de marché en hausse, maintient une stabilité relative de la fréquentation, le nombre de touristes français n'ayant baissé que très légèrement de 1,8 %. La structure de ce marché se modifie avec une augmentation de la part des effectifs payants sous l'impulsion d'une clientèle croisière plus nombreuse. Les effectifs payants constituent 64,6 % des touristes français et ont progressé de 5,8 points par rapport à 2007. Néanmoins, la France reste le premier marché du tourisme affinitaire avec 63,3 % du total des effectifs. La durée moyenne générale de séjour du touriste français est toujours la plus longue, 23,7 jours, même si elle est en baisse par rapport à 2007. En 2008, les Français ont séjourné plus longtemps dans des hébergements terrestres payants, ce qui a permis une augmentation de 10,8 % des nuitées payantes. Par opposition, la durée moyenne de séjour chez les particuliers a diminué et a entraîné une diminution de 17,1 % des nuitées correspondantes.

c • Europe (hors France) : baisse significative des nuitées payantes

L'Europe (hors France) représente 20,6 % de l'ensemble des touristes en 2008. Le nombre de touristes européens a diminué de 3,8 %, avec une perte de 3 102 touristes terrestres en partie compensée par une croissance des croisiéristes. La baisse des touristes terrestres qui sont pour 97 % d'entre eux des touristes payants fait diminuer fortement les nuitées consommées. Cette diminution a été amplifiée par une réduction de la durée moyenne de séjour correspondante.

• Italie : quatrième marché émetteur et le premier marché européen (hors France)

L'Italie reste le premier marché européen (hors France) avec 13 802 touristes

en 2008. Cependant, les effectifs ont malgré tout diminué de 4,1 % car la progression du tourisme de destination n'a pas compensé la diminution du tourisme de circuit. Le voyage de noces reste le premier but des touristes italiens avec 8 119 personnes et ils sont très nombreux à visiter Bora-Bora.

- **Espagne** : le tourisme de circuit privilégié au tourisme de destination

L'Espagne garde la deuxième place du marché européen (hors France) avec 5 960 touristes, malgré une baisse d'effectifs de 5,3 %. Depuis 2007, les Espagnols privilégient le tourisme de circuit plutôt que le tourisme de destination. En 2008, le tourisme de circuit a été choisi par 55 % des touristes espagnols alors qu'en 2006, le tourisme de destination représentait 70 % de la fréquentation. Comme les Italiens, plus d'un Espagnol sur deux vient en Polynésie française pour sa lune de miel.

- **Royaume-Uni** : plus forte baisse du marché européen (hors France)

Le marché anglais connaît la plus forte baisse parmi les pays d'Europe (hors France). Ce recul touche le tourisme de circuit qui perd 1 443 personnes. Ce marché est pénalisé par la diminution de 39,2 % de l'offre en sièges de la compagnie Air New Zealand. Cependant, la durée moyenne générale de séjour du touriste anglais a progressé par rapport à 2007.

- **Allemagne** : seul marché en augmentation

L'Allemagne est le seul marché européen (hors France) en légère augmentation de 1,9 %. La progression du tourisme de croisière avec 348 croisiéristes supplémentaires explique cette hausse de fréquentation, ce qui entraîne une augmentation des nuitées correspondantes. La catégorie socioprofessionnelle la plus représentée est celle des retraités, un touriste allemand sur quatre.

Fréquentation touristique internationale								
	Nombre de touristes		Touristes de destination		Touristes de circuit		Durée moyenne générale de	
	Total	Part de marché	Part de marché	Variation 2008/2007	Part de marché	Variation 2008/2007	jour séjour	Variation 2008/2007
	Unité : nombre	%	%	%	%	%	nombre	jour
Amérique du Nord	62 633	31,9	87,4	-4,6	12,6	-49,1	10,6	0,3
dont : Etats-Unis	55 362	28,2	88,2	-6,6	11,8	-50,7	10,3	0,2
Canada	7 271	3,7	81,6	16,4	18,4	-39,3	12,2	-0,1
France	42 374	21,6	92,2	0,4	7,8	-22,3	23,7	-0,6
Europe (hors France)	40 464	20,6	54,6	9,5	45,4	-16,0	11,9	-0,8
dont : Italie	13 802	7,0	55,0	6,1	45,0	-14,1	11,5	-1,1
Espagne	5 960	3,0	45,1	-5,7	54,9	-4,9	9,3	-0,7
Royaume-Uni	4 977	2,5	43,8	9,4	56,2	-34,0	10,3	0,5
Allemagne	4 511	2,3	55,1	15,5	44,9	-10,9	13,5	0,0
Asie	21 226	10,8	89,9	-8,3	10,1	-55,2	6,6	-0,9
dont : Japon	18 769	9,6	91,2	-10,0	8,8	-60,9	6,2	-0,9
Pacifique	21 406	10,9	70,4	-9,8	29,6	-22,5	10,2	0,1
dont : Australie	10 228	5,2	63,7	-9,2	36,3	-18,8	9,3	0,1
Nouvelle-Zélande	6 545	3,3	73,5	13,3	26,5	-34,5	8,8	-0,1
Autres Pays	8 393	4,2	72,5	-8,2	27,5	-25,0	11,4	-0,8
Total général	196 496	100	79,5	-2,8	20,5	-30,0	13,2	-0,1

Source : ISPF (Enquête de fréquentation touristique)

Nuitées touristiques consommées								
	Nombre de nuitées		en hébergement flottant		en hébergement terrestre payant		en hébergement gratuit	
	Total	Variation 2008/2007	Part de marché	Variation 2008/2007	Part de marché	Variation 2008/2007	Part de marché	Variation 2008/2007
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>
Amérique du Nord	660 930	-12,1	44,6	-3,8	47,7	-19,3	7,7	-7,9
dont : Etats-Unis	572 376	-13,6	44,0	-3,8	48,1	-21,9	7,9	-5,9
Canada	88 554	-1,7	48,3	-3,6	45,3	4,1	6,4	-21,6
France	1 005 332	-4,3	8,1	19,9	45,0	9,3	46,9	-17,1
Europe (hors France)	481 684	-9,5	24,8	1,7	70,0	-11,1	5,2	-29,1
dont : Italie	159 250	-12,3	11,8	-3,2	86,2	-12,3	2,0	-42,4
Espagne	55 473	-12,1	12,1	-28,7	82,2	-7,8	5,7	-25,6
Royaume-Uni	51 372	-15,8	38,4	-3,0	56,4	-18,8	5,2	-46,5
Allemagne	60 993	2,4	40,4	23,8	56,0	-5,5	3,6	-36,9
Asie	141 062	-26,3	6,4	-10,5	87,3	-27,6	6,3	-19,6
dont : Japon	116 798	-28,9	3,2	3,2	93,5	-29,5	3,3	-33,9
Pacifique	218 159	-13,5	15,0	-24,6	54,4	-10,4	30,6	-12,6
dont : Australie	95 417	-12,1	25,4	-13,8	64,3	-10,4	10,3	-17,7
Nouvelle-Zélande	57 801	-20,4	11,7	-51,1	64,7	-14,6	23,6	-8,6
Autres Pays	95 638	-19,3	27,3	-20,0	60,8	-16,9	11,9	-28,7
Total général	2 602 805	-10,2	21,7	-2,5	53,9	-9,7	24,4	-16,8

Source : ISPF (Enquête de fréquentation touristique)

d • Asie

Les touristes en provenance d'Asie sont majoritairement des Japonais qui représentent 88,4 % des effectifs.

• Japon : forte contraction du marché

En 2008, le nombre de touristes japonais est en baisse de 19,2 % par rapport à 2007. Ces résultats annuels sont les plus mauvais depuis 1999 et réduisent de manière significative la part de marché du Japon. La durée moyenne de séjour s'est réduite d'un jour, ce qui explique la diminution de 28,9 % des nuitées touristiques japonaises. Cette désaffection des Japonais résulte d'une concurrence accrue de la part de destinations comme les Maldives ou les Seychelles qui proposent des produits sensiblement équivalents mais moins lointains et moins coûteux. À cela s'ajoute l'absence de mise en valeur d'une activité très appréciée des touristes japonais : « le shopping ».

e • Pacifique

L'Australie et la Nouvelle-Zélande représentent 78,4 % du marché de la zone Pacifique.

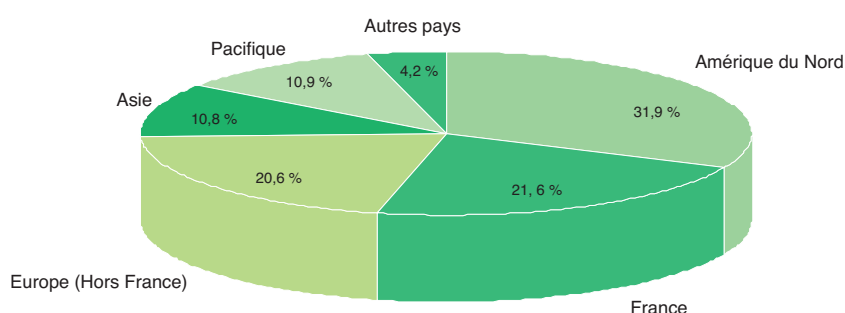
• Australie : net recul du tourisme de circuit

L'Australie garde la première place du marché pacifique. Néanmoins, elle compte 1 518 touristes de moins que l'an dernier, soit une baisse de 12,9 %. Elle concerne essentiellement le tourisme de circuit qui perd 18,8 % de ses effectifs, soit 857 personnes.

- **Nouvelle-Zélande** : marché en repli

Les Néo-Zélandais accusent un net repli en 2008 avec 20,2 % de touristes en moins par rapport à 2007, à l'exception du tourisme de destination qui progresse de 2,2 %, tous les types de tourisme présentent des résultats négatifs. Comme pour le Royaume-Uni, cette chute résulte principalement de la diminution de 39,2 % de l'offre en sièges de la compagnie Air New Zealand.

Part de marché par région émettrice



Source : ISPF

●●●●● 4. L'hébergement terrestre

4.1 • **Activité de l'hôtellerie internationale en décroissance**

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le nombre d'arrivées de touristes internationaux en 2008 s'est élevé à 924 millions, en progression de 16 millions. En 2008, la croissance a considérablement fléchi et n'est plus que de 2 %, comparé à 2007 où elle était de 7 %. Ce repli reflète l'instabilité de l'économie mondiale : crise financière, hausse des prix du pétrole, fluctuation des taux de change....

L'hôtellerie internationale est essentiellement tournée vers les marchés extérieurs qui représentent 85 % des nuitées consommées. Elle constitue le premier type d'hébergement en Polynésie française.

En 2008, deux nouveaux hôtels se sont ouverts : le « Four Seasons Bora-Bora » comprenant 121 chambres et le « Legends Resort Moorea » comprenant 49 chambres. Les fermetures des hôtels « Pacific Kon Tiki », du « Bora Bora Dive Resort » et « Bora Bora », totalisant une centaine de chambres, limitent l'offre en chambres apportée par les nouveaux hôtels.

Au total, l'offre a progressé de 2,8 %, soit 31 989 nuitées de plus qu'en 2007. Parallèlement, le nombre de touristes terrestres payants a diminué de 12,2 % soit 18 002 personnes de moins.

L'activité de l'hôtellerie internationale a bien évidemment souffert de cette baisse de fréquentation touristique ; le coefficient moyen de remplissage a diminué de 4,3 points passant de 57,5 % à 53,2 %. Cette baisse est observée dans tous les archipels et principalement dans les structures classées « Luxe » et « Tourisme » dont les taux d'occupation diminuent respectivement de 6,5 et 3,5 points. Les hôtels de catégorie « Grand Tourisme » ont mieux résisté avec un taux d'occupation qui progresse de 0,8 point.

Le nombre de chambres vendues a régressé de 4,9 %, soit 32 593 nuitées de moins par rapport à 2007, ceci malgré la progression de 18 % de la clientèle locale qui a permis de gagner 1,2 point de remplissage. Parallèlement, le prix moyen de la chambre a diminué de 5,6 %, soit 25 000 F.CFP pour une nuit. Cette baisse est à mettre à l'actif des hôtels de la gamme « Luxe » dont le prix moyen a baissé de 6,6 % par rapport à 2007 pour s'établir à 30 000 F.CFP. En revanche, les prix moyens des hôtels classés « Tourisme » et « Grand Tourisme » augmentent respectivement de 1,6 % et 4,7 %, soit 13 000 et 16 000 F.CFP la nuit, respectivement.

Fréquentation de l'hôtellerie touristique									
Archipels Classes	Chambres offertes à la location			Chambres vendues (nuitées)			CMR		
	Année 2008	Année 2007	Variation 2008/2007	Année 2008	Année 2007	Variation 2008/2007	Année 2008	Année 2007	Variation 2008/2007
Unité :	nombre	nombre	%	nombre	nombre	%	%	%	point
Îles Du Vent	611 069	616 579	-0,9	360 313	377 447	-4,5	59,0	61,2	-2,6
Tourisme	53 885	67 553	-20,2	32 968	39 707	-17,0	61,2	58,8	-2,6
Grand Tourisme	150 113	144 710	3,7	88 361	75 627	16,8	58,9	52,3	6,6
Luxe	407 071	404 316	0,7	238 984	262 113	-8,8	58,7	64,8	-6,1
Îles Sous-Le-Vent	488 802	455 418	7,3	231 562	242 836	-4,6	47,4	53,3	-5,9
Tourisme	20 130	17 085	17,8	6 200	8 669	-28,5	30,8	50,7	-19,9
Grand Tourisme	155 695	146 425	6,3	67 004	68 323	-1,9	43,0	46,7	-3,7
Luxe	312 977	291 908	7,2	158 358	165 844	-4,5	50,6	56,8	-6,2
Autres archipels	91 606	87 491	4,7	42 551	46 736	-8,9	46,5	53,4	-6,9
Tourisme	12 484	11 962	4,4	5 450	4 847	12,4	43,7	40,5	-3,2
Grand Tourisme	26 154	23 844	9,7	11 201	11 534	-2,9	42,8	48,4	-5,6
Luxe	52 968	51 685	2,5	25 900	30 355	-14,7	48,9	58,7	-9,8
Total	1 191 477	1 159 488	2,8	634 426	667 019	-4,9	53,2	57,5	-4,3

Source : ISPF (Enquête de fréquentation hôtelière)

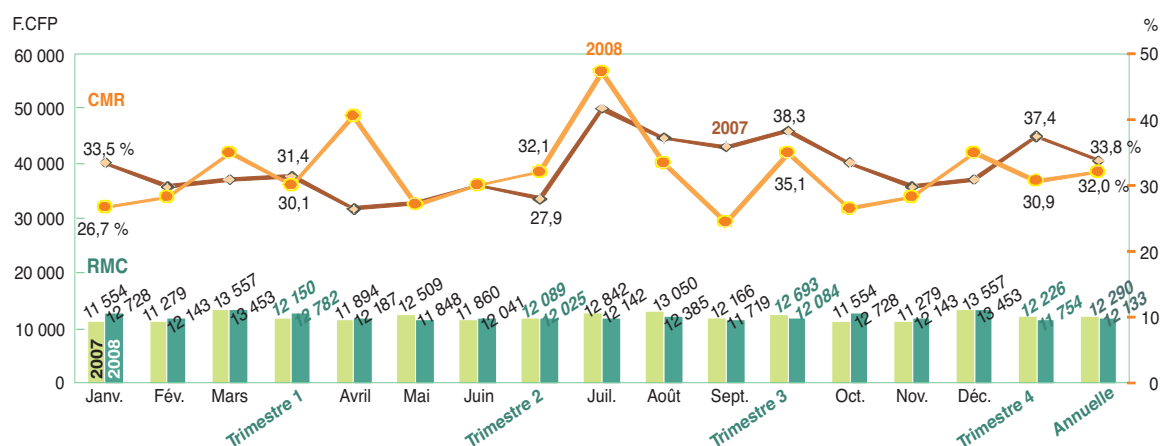
4.2 • Activité morose de la petite hôtellerie familiale¹

Parallèlement à l'hôtellerie internationale, la petite hôtellerie familiale (261 pensions et 1 313 chambres) est le deuxième type d'hébergement proposé pour l'accueil de la clientèle touristique. En 2008, le coefficient de remplissage est de 32 %. La moitié de la clientèle est constitué de résidents. Les Français, adeptes de ce type de séjour, représentent la moitié de la clientèle internationale et 21 % sont des Européens (hors France).

Les pensions sises aux Îles du Vent demeurent les plus fréquentées avec un taux d'occupation s'élevant à 44 %, en progression de 3,5 points, et un prix moyen par chambre à 11 815 F.CFP (-9,6 % sur un an).

¹ : Les résultats de fréquentation concernent l'ensemble des structures de petite hôtellerie familiale classées 'Tiare' et toutes celles comprenant plus de 7 unités. En 2008, l'enquête porte sur 95 pensions de famille, ce qui représente 203 293 chambres à l'année.

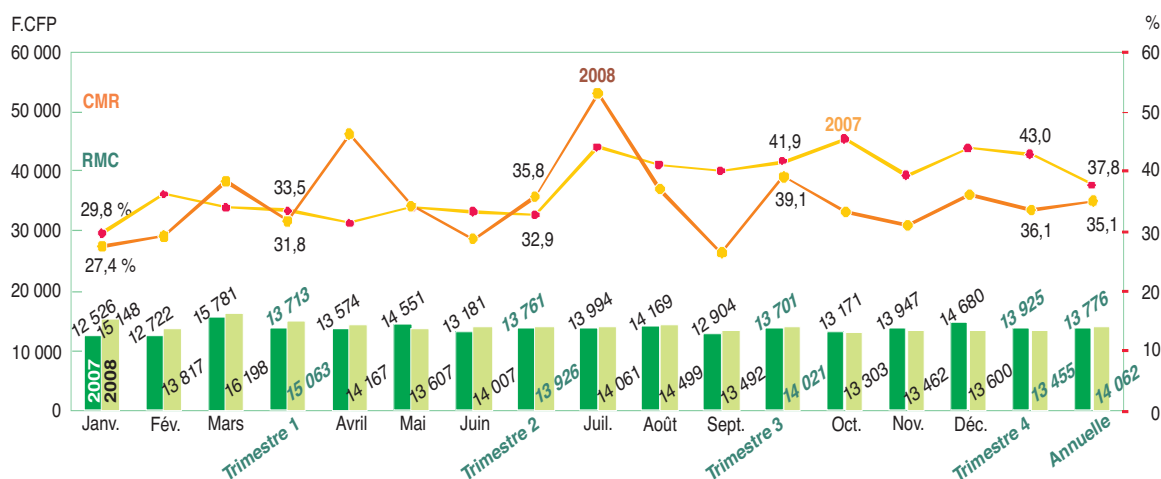
Indicateurs de gestion des pensions enquêtées



Source : ISPF (Enquête de fréquentation touristique)

Les pensions entrées dans la démarche de classement Tiare ont un meilleur taux de remplissage, quatre points de plus et se vendent mieux à l'étranger ; la clientèle internationale représente 69,8 % de part de marché contre 30,2 % pour les pensions non classées. Autre caractéristique, la petite hôtellerie familiale classée se vend plus chère : 14 000 F.CFP la nuit contre 12 000 F.CFP pour la petite hôtellerie non classée).

Indicateurs de gestion des pensions classées 'Tiare'



Source : ISPF (Enquête de fréquentation touristique)

5. Trafic aérien : offre en baisse continue ●●●●●●●●

En 2008, les compagnies aériennes ont supprimé 314 vols par rapport à 2007, soit une offre globale diminuée de 89 768 sièges (-9 %). Cette diminution de l'offre résulte principalement de la réduction du nombre de vols des compagnies Air Tahiti Nui et Air New Zealand. La première a supprimé 199 vols, la seconde 136, ce qui a entraîné des baisses respectives de l'offre en sièges de 58 662 et 32 131 sièges. En 2008, le nombre de passagers débarqués et embarqués à l'aéroport de Tahiti-Faa'a hors transit est de 620 519, soit 44 819 personnes de moins correspondant à une baisse de 6,7 %.

Trafic international de passagers par compagnie à Tahiti Faa'a en 2008												
Compagnie	Passagers			Sièges offerts			Nombre de vols			CMR (2)		
	Année 2008	Variation 2008/2007		Année 2008	Variation 2008/2007		Année 2008	Variation 2008/2007		Année 2008	Année 2007	Variation 2008/2007
Unité :	nombre	%	nombre	nombre	%	nombre	nombre	%	nombre	%	%	point
Air Tahiti Nui	418 878	-6,0	-26 944	599 719	-8,9	-58 662	2 043	-8,9	-199	73,1	70,8	2,3
Air France	94 269	-2,0	-1 884	112 907	-1,3	-1 514	415	-1,2	-5	83,5	84,0	-0,5
Air New Zealand	30 457	-40,9	-13 853	49 173	-39,2	-32 131	208	-39,9	-138	61,9	72,8	-10,9
Lan Airlines	31 390	-5,7	-1 884	45 527	-1,7	-785	208	-1,0	-2	68,9	71,8	-2,9
Hawaiian Airlines	20 669	-6,0	-1 321	27 090	-0,2	-56	104	0,0	0	76,3	81,0	-4,7
Air Calédonie Internat.	18 179	-4,9	-938	28 478	-0,6	-183	106	0,0	0	63,8	66,7	-2,9
Air Tahiti	5 588	19,6	916	9 571	10,9	937	162	-11,0	-16	58,4	54,1	-4,3
Total (1)	620 519	-6,7	-44 819	875 091	-13,5	-89 768	3 260	-8,8	-314	73,2	72,6	0,6

(1) : total incluant les résultats de compagnies diverses (vols non réguliers)
 (2) : Coefficient Moyen de Remplissage comprenant les transitaires

Source : Service de l'Aviation civile

6. Résultats économiques de l'activité touristique ●●●●●●●●

Au 31 décembre 2008, le stock d'entreprises dans le secteur du tourisme se chiffre à 2 311 unités. Ce sont 45 entreprises qui ont été radiées contre 40 créations cette année, soit une baisse du stock de 5 unités sur un an. Le secteur « services de restauration » (aliments et boissons) est le plus touché avec 24 entreprises radiées pour 19 créations.

Chiffre d'affaires des entreprises caractéristiques du tourisme					
Unité :	Année 2006	Année 2007	Année 2008	Variation 2008/2007	Variation 2007/2006
		million de F. C F P		%	%
Agences de voyage	4 865	5 153	5 023	-2,5	5,9
Hôtels et autres services d'hébergement	32 052	32 967	30 325	-8,0	2,9
Location de matériel de transport	1 570	1 672	1 764	5,5	6,5
Service de restauration (aliments et boissons)	13 994	14 870	14 677	-1,3	6,3
Service de transport de voyageurs	51 478	52 509	49 779	-5,2	2,0
Service récréatif et autres services de loisirs	1 849	1 788	2 075	16,1	-3,3
Total tourisme	105 807	108 958	103 642	-4,9	3,0
Total tous secteurs	791 329	829 983	844 571	1,8	4,9

Sources : ISPF, Service des Contributions (mise à jour Avril 2009)

Le chiffre d'affaires global déclaré par l'ensemble des entreprises du secteur du tourisme en 2008 est de 103,6 milliards de F.CFP, soit une baisse de 5 % par rapport à 2007.

Parallèlement, l'emploi salarié a nettement ralenti. Sur l'année, les effectifs ont diminué de 2,6 %, pour s'établir à 10 657 emplois. Les hôtels et restaurants sont les premiers touchés par cette baisse, avec la perte de 253 emplois, soit une diminution de 5,4 %. Ils sont suivis des « services de transport et voyageurs » puis des « agences de voyage » avec respectivement 78 et 21 emplois en moins sur un an.

Emploi salarié des entreprises caractéristiques du tourisme

	Décembre 2006	Décembre 2007	Septembre 2008	Décembre 2008	Evolution sur		
					3 mois	12 mois	24 mois
<i>Unité :</i>				<i>n o m b r e</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>
Hôtels et autres services d'hébergement	4 822	4 696	4 849	4 443	-8.4	-5.4	-7,9
Service de restauration (aliments et boissons)	1 801	1 940	1 997	1 986	-0.6	2.4	10,3
Service de transport de voyageurs	3 574	3 645	3 583	3 567	-0.4	-2.1	-0,2
Agences de voyage	399	406	397	385	-3.0	-5.2	-3,5
Location de matériel de transport	155	142	158	149	-5.7	4.9	-3,9
Services culturels	34	38	39	38	-2.6	0.0	11,8
Service récréatif et autres services de loisirs	74	77	86	89	3.5	15.6	20,3
Total emploi tourisme	10 859	10 944	11 109	10 657	-4.1	-2.6	-1,9
Total emploi polynésie	68 281	69 614	67 785	67 749	-0.1	-2.7	-0,8

Sources : ISPF, CPS

Méthodologie et définitions

L'évaluation des ressources générées par le tourisme se fait dans le cadre d'une enquête sur les dépenses touristiques réalisée une fois tous les deux ans auprès des touristes internationaux. Le montant des recettes touristiques est évalué par les dépenses effectuées localement par les non résidents, en matière d'hébergement, de restauration, de commerces, de transports locaux etc., à l'exclusion des dépenses réalisées hors territoire, en particulier, celles correspondant aux billets d'avion internationaux. Il équivaut donc à un chiffre d'affaires réalisé par les entreprises polynésiennes.

Touriste : visiteur qui passe au moins une nuit dans le pays visité (y compris les membres d'équipage des compagnies aériennes non résidents et les transitaires, le cas échéant).

Croisiériste : visiteur hébergé sur une structure d'hébergement flottante basée en Polynésie française.

Touriste terrestre : s'oppose au touriste de croisière. Touriste qui passe au moins une nuitée à terre.

Touriste de Circuit : touriste qui effectue un voyage englobant la Polynésie française et d'autres pays.

Touriste de Destination : par opposition au touriste de circuit, ce touriste effectue un voyage vers un seul pays.

Tourisme affinitaire : touriste qui rend visite à des amis ou à de la famille.

Nuitée : unité de compte de la durée du séjour, constituée d'une nuit par personne passée en hébergement hors de son domicile déclaré. Cette unité de mesure permet de mesurer la durée de séjour moyenne des touristes dans les lieux touristiques.

Hébergement terrestre payant : un hôtel, une pension de famille, une résidence de tourisme.

Hébergement gratuit : un hébergement chez des particuliers (la famille ou les amis) ou dans une structure collective gratuite.

Hébergement flottant : un bateau de croisière, un voilier.

Durée moyenne de séjour : nuitées touristiques rapportées au nombre de touristes correspondants.

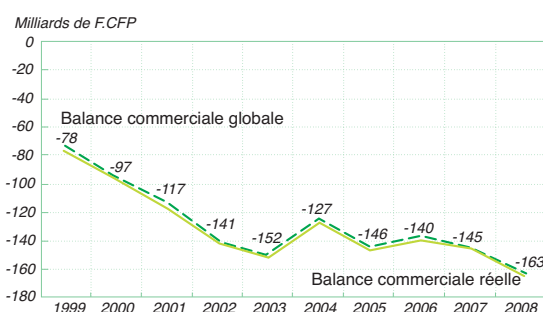
Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : exprimé en pourcentage, il est obtenu en divisant le nombre de chambres vendues par le nombre de chambres offertes à la location. Ce coefficient tient compte de l'ensemble des nuitées des touristes (internationaux ou résidents locaux).

En 2008, le déficit commercial de la Polynésie française s'accroît. Malgré l'incertitude économique ambiante, les importations destinées aux entreprises sont en hausse par rapport à 2007. En revanche, celles consacrées à la consommation des ménages augmentent peu. La facture énergétique a suivi le cours du baril de Brent qui a atteint des sommets historiques en milieu d'année. Les produits locaux se sont moins bien exportés, seules les recettes de l'huile de coprah sont en hausse par rapport à 2007.

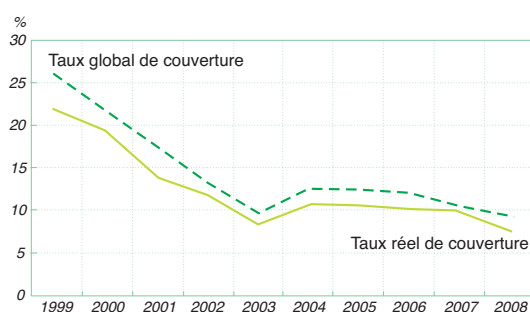
1. Dégradation de la balance commerciale

Le déficit de la balance commerciale se creuse en 2008, il atteint 163 milliards de F.CFP, soit une aggravation de 12 % par rapport à 2007, et de 7,5 % par rapport à 2003, année où les importations ont été exceptionnellement élevées (2 airbus, thoniers et bateaux de croisière). Le taux réel de couverture s'établit à 7,5 % (-2,2 points par rapport à 2007, et -0,6 point par rapport à 2003), traduisant la dépendance de l'économie vis-à-vis de l'extérieur.

Balance commerciale de la Polynésie française



Taux de couverture

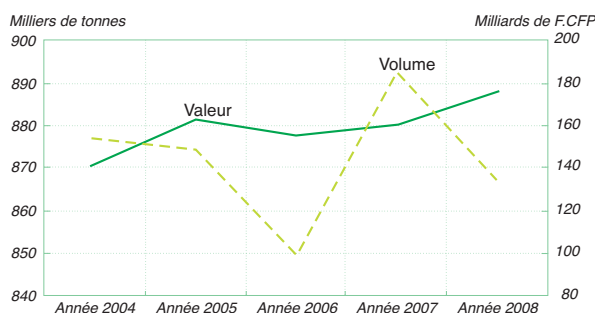


Sources : Service des Douanes, ISPF

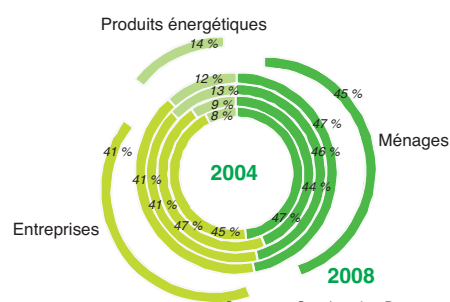
2. Importations : toujours en hausse

La valeur des importations civiles progresse de 9,5 % en 2008, pour un montant record de 176 milliards de F.CFP, alors que l'on observe depuis quelques années une tendance à la stagnation des volumes correspondants.

Importations civiles



Importations civiles par destination depuis 2004



Sources : Service des Douanes, ISPF

2.1 • La demande des entreprises se maintient...

La valeur des produits importés par les entreprises est en nette hausse en 2008 (+9 %), et contribue à hauteur de 40 % à la croissance des importations.

La valeur des biens d'équipement importés progresse de 18,3 % sur un an (soit 35 % de la hausse des importations), traduisant un investissement productif des entreprises en hausse. Cette croissance est bien supérieure à la moyenne annuelle observée entre 1997 et 2002 (12 %). Excepté l'achat de 2 avions moyen-porteurs (3 milliards de F.CFP), et de 2 moteurs à piston (1,2 milliard de F.CFP), ce sont principalement les achats de matériel médicochirurgical et d'orthopédie pour le nouvel hôpital qui induisent la hausse, ils augmentent de 40 % (+3,3 milliards de F.CFP).

Les importations de biens intermédiaires (+2 %) sont tirées à la hausse par le matériel destiné aux industries des composants électriques et électroniques (6 milliards, +20 %). Les industries du bois et papier, du textile, et des produits minéraux ont réduit leurs importations respectives de 7,5 %, 5,3 % et 1 %.

2.2 • ...tandis que la consommation des ménages ralentit

Les importations de produits relevant de la consommation des ménages (biens de consommation, produits agricoles, produits des industries agro-alimentaires, produits automobiles) sont en hausse de 3,7 %, soit légèrement plus que la moyenne des cinq dernières années (2003-2007, +2,9 %), mais bien en-deçà de la moyenne des années 1997 à 2002 (+8,4 %).

Les achats de produits des industries agricoles et alimentaires ont augmenté de 6 % en valeur, soit une contribution de 13 % à la hausse générale des importations. La baisse des cours des produits agricoles de base ne s'étant amorcé qu'en milieu d'année, elle ne se fera sentir sur les importations qu'en 2009.

Les biens de consommation augmentent de 4 % par rapport à 2007 (7,2 % de contribution), entraînés par les achats d'équipement du foyer, les meubles, les articles de sports et jeux ainsi que les articles de pharmacie et parfumerie. Les articles d'habillement diminuent de 3 %.

Premier signe d'un tassement de la consommation des ménages, les achats de produits automobiles sont en retrait de 1,5 % sur un an, entraînés par la baisse des achats de véhicules de tourisme (transport de personnes, -5 % en valeur). Après avoir passé le seuil des 16 milliards de F.CFP en 2001, les importations de produits automobiles se sont stabilisées autour de 15 milliards de F.CFP chaque année.

2.3 • Une facture énergétique au plus haut

Après une accalmie en 2007, la facture énergétique augmente à nouveau en 2008, victime de l'inflation sur les cours du pétrole.

Au cours du premier semestre 2008, le cours du baril de Brent n'a cessé de croître, atteignant un sommet historique de 147 dollars US le 11 juillet 2008. À cette date, le cours est reparti à la baisse, pour finir l'année à 35 dollars US le baril. En Polynésie française, compte tenu des délais d'acheminement, le pic de juillet a été facturé en septembre. Ainsi, malgré un recul de la consommation en volume de 1,4 % par rapport à 2007, la facture énergétique augmente de 34 % sur un an. Le prix unitaire des produits pétroliers est passé de 29 F.CFP le kilogramme en moyenne entre 1997 et 2002, à 46 F.CFP entre 2003 et 2007. En 2008, il atteint un record à 76 F.CFP le kilogramme.

2.4 • La France reste le premier pays d'importation

Le tiers des importations proviennent de la France, en augmentation de 9 %. Les produits français sont destinés à la consommation des ménages pour 48 % et aux entreprises pour 52 %.

Depuis 2006, avec l'envolée des cours du pétrole, Singapour, seul pays fournisseur des achats en produits pétroliers, est devenu le second partenaire commercial de la Polynésie devant les États-Unis. Les importations en provenance des États-Unis, qui représentent 10 % du total, progressent de 11,5 % sur un an, malgré la dévaluation du dollar US (-6,6 %). Les ménages polynésiens consomment 52 % des produits importés des États-Unis.

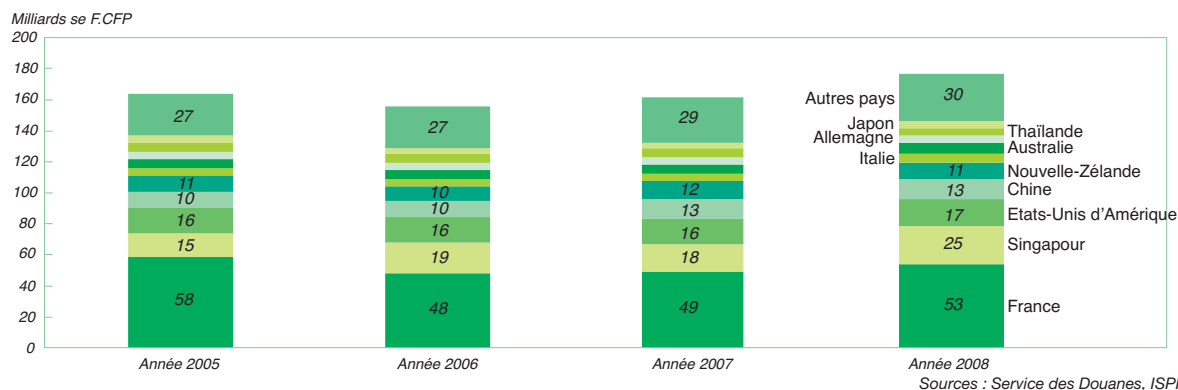
La Chine est le 4^{ème} partenaire commercial devant la Nouvelle-Zélande, depuis 2006. Les importations, essentiellement des produits non alimentaires, sont destinées pour 44 % à la consommation des ménages. Avec une part de marché de 6 %, les importations néo-zélandaises sont en baisse de 11 % sur un an. Le dollar néo-zélandais a perdu 10 % de sa valeur par rapport à 2007.

Les achats en provenance d'Italie sont en forte hausse en 2008 (+44 %) ; les importations de biens d'équipement ont doublé sur un an grâce à l'achat des moteurs à piston (1,2 milliard de F.CFP) et d'équipements mécaniques divers. Ainsi, 66 % des importations d'Italie sont à destination des entreprises. En 2008, l'Italie passe de la 10^{ème} position à la 6^{ème} en termes de part de marché.

Hormis ces principaux partenaires, la Polynésie achète pour plus de 4,5 milliards de F.CFP aux pays suivants : Australie, Allemagne, Thaïlande, et Japon.

pays importateurs

Les principaux pays importateurs en Polynésie française



3. Exportations : la conjoncture internationale pèse

En 2008, les exportations locales s'élèvent à 13 milliards de F.CFP, soit une baisse de 2,4 milliards (-15,5 %).

Les principales ressources agricoles du Pays peinent à s'exporter en 2008. Les recettes des produits perliers diminuent de 14 %, et celles des produits de la pêche de 43 %. Le noni fait moins de recettes (-25,5 %) depuis qu'il est sérieusement concurrencé par d'autres pays producteurs. Les ventes de monoï diminuent de 24,5 % sur un an, et celles de la vanille de 15 % avec un prix au kilo qui perd 21 % à 16 400 F.CFP. Seules les recettes de l'huile de coprah sont en hausse en 2008 (+30 %).

3.1 • Les difficultés de la perle se poursuivent

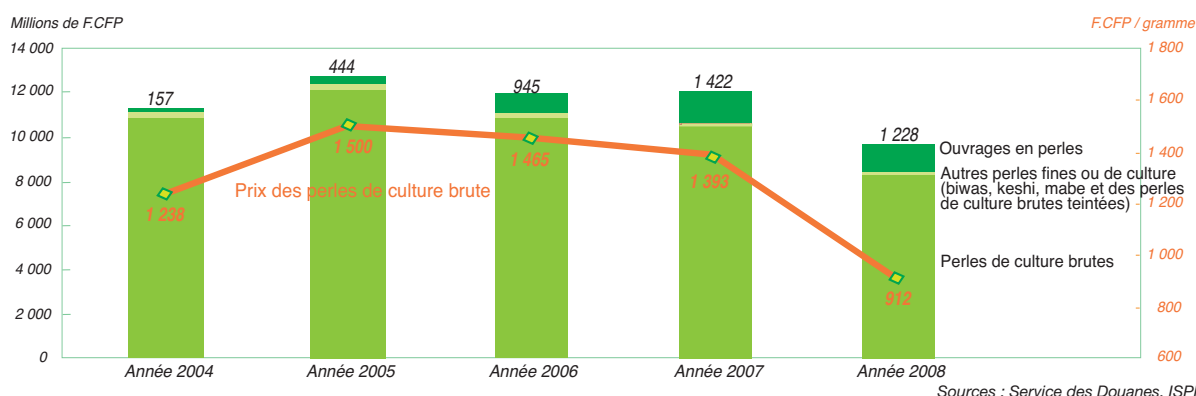
Depuis plusieurs années, le secteur perlicole fait face à des problèmes de surproduction et de manque de maîtrise de la commercialisation. Cette situation perdure en 2008, avec des recettes à l'export en baisse de 14 % (9,7 milliards de F.CFP). Pour les seules perles de culture brute "90 % des produits perliers exportés" la baisse est de 21 % en valeur, pour une hausse des volumes correspondants de 20 % ; pour la première fois, le prix au gramme passe sous la barre des 1 000 F.CFP (910 F.CFP contre 1 390 F.CFP en 2007).

Sur les neuf premiers mois de l'année, les exportations de perles brutes ont été faibles (410 millions en moyenne chaque mois), jusqu'à ce que le gouvernement décide la suspension du Droit Spécifique sur la Perle à l'Export (DSPE) à compter du 1^{er} octobre 2008. Cette taxe d'un montant de 200 F.CFP/gramme représente aujourd'hui une ponction de 22 % sur les recettes des exportateurs. En 1999, date de sa mise en œuvre, le montant de la taxe était seulement de 160 F.CFP/gramme et la perle s'exportait au prix de 2 000 F.CFP le gramme, la ponction sur les recettes n'était alors que de 8 %. La suspension du DSPE a eu pour effet de relancer les exportations de perles de culture brutes dont les recettes ont atteint 2,8 milliards en octobre et 1 milliard en décembre ; les montants de novembre ont été faibles compte tenu du mouvement de grève des douanes.

La hausse des exportations n'est pourtant due qu'à un effet volume, le prix moyen au gramme de la perle étant descendu à 590 F.CFP en décembre. Cela a permis d'écouler des stocks de perles présents en Polynésie française (5,5 millions de perles exportées, soit +12 % en 2008), mais le niveau de prix atteint compromet sérieusement le maintien de la qualité des perles.

produits perliers

Exportations de produits perliers (valeurs)



3.2 • La pêche en difficulté

Le secteur de la pêche traverse une période difficile dans le monde entier. Les phénomènes naturels tels que El Niño ou encore le réchauffement des eaux et la pollution ont un effet négatif sur la ressource. Cette diminution des ressources halieutiques s'opère alors qu'en parallèle, la majorité des flottilles a continué à croître, provoquant une surcapacité de pêche et la baisse des revenus des pêcheurs dans un contexte économique défavorable. Quelques pays font exception : ainsi, l'Islande au cours des 10 dernières années a réformé son secteur halieutique en diminuant la capacité de pêche et en imposant des quotas de capture stricts, de sorte qu'aujourd'hui, la rentabilité s'améliore et les stocks se reconstituent. Il en va

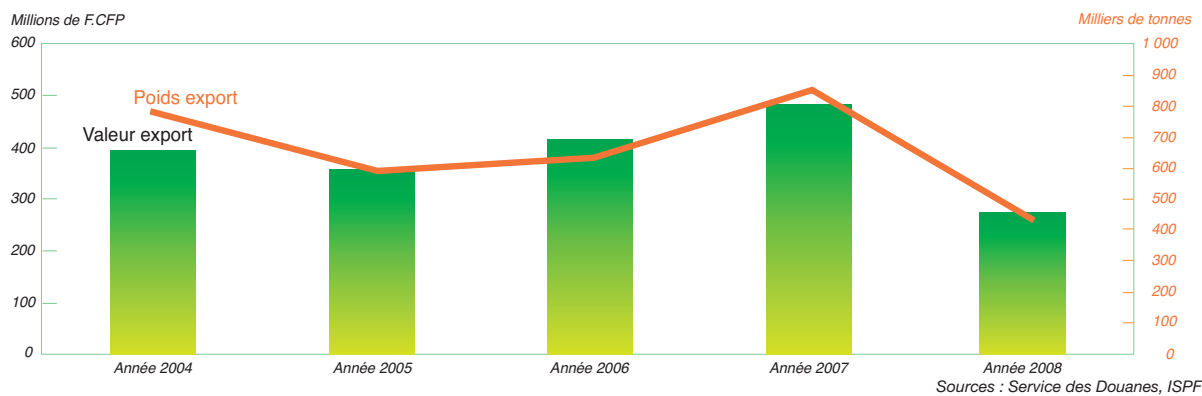
de même en Nouvelle-Zélande, où la mise en place d'un système de gestion des pêches, économiquement efficient, a permis l'ajustement du secteur et l'a rendu rentable.

Jusqu'à maintenant, la Polynésie française n'a pas encore su trouver les moyens pour s'adapter à la nouvelle donne et maintenir son appareil de production opérationnel (bateaux et pêcheurs). De nombreux armateurs ont cessé de payer le loyer des bateaux qu'ils louent à la société exploitante. En 2008, les onze thoniers restés à quai pendant plusieurs mois, ont été remis en service. Mais le déficit de main d'œuvre locale impose de former des équipages. L'absence de statut pour les pêcheurs polynésiens explique en partie ce déficit. Le Pays risque de devoir faire appel à de la main d'œuvre étrangère.

La légère reprise des exportations de poisson constatée en 2006 et 2007 n'aura pas duré ; en 2008, elles ont diminué de 43 % en valeur et 49 % en volume. Le prix du poisson à l'export remonte légèrement à 630 F.CFP le kilo (570 F.CFP en 2007). Les filets de poissons et autres chairs de poissons, type de préparation plus rémunératrice, se sont mieux vendus en 2008, et plus particulièrement ceux non congelés (113 tonnes, +33 %). Parallèlement, les ventes sur le marché local ont augmenté, avec des prix plus élevés (+15,3 % entre décembre 2007 et décembre 2008). Le marché de Pirae a doublé le volume de ses ventes par rapport à 2007, soit 206 tonnes, un niveau record.

produits de la pêche

Exportations de produits de la pêche



3.3 • Année de baisse pour le Monoï de Tahiti

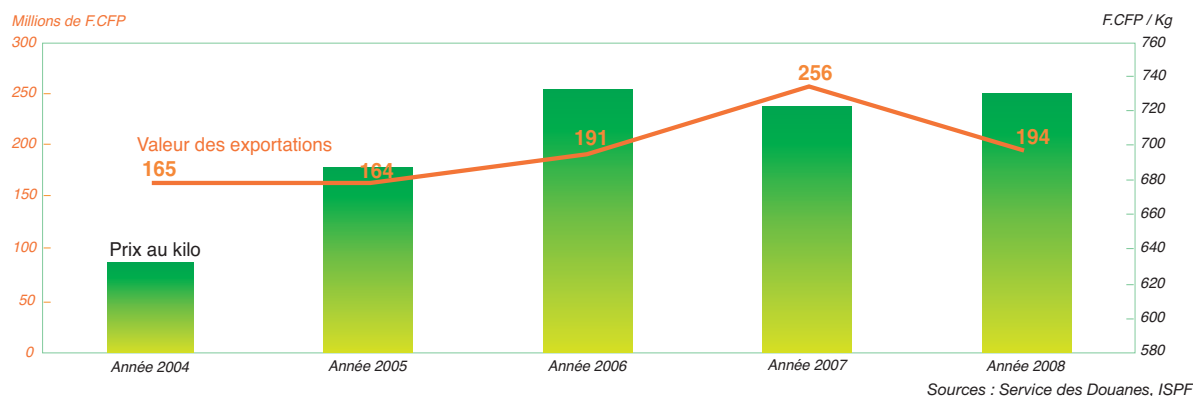
Le monoï, à appellation d'origine contrôlée « Monoï de Tahiti », s'exporte sous trois formes : en vrac (91,5 %, en volume) vers des sociétés de l'industrie des cosmétiques, conditionné (8 %), ou en préparation solaire (0,5 %).

La France achète 93 % du volume de nos exports de monoï, toutes préparations confondues ; elle achète 100 % des préparations antisolaires, 98 % du monoï présenté en vrac, et 35,5 % du monoï conditionné. Les Etats-Unis et l'Allemagne achètent principalement du monoï conditionné (36 % et 28 %).

Après deux bonnes années, les exportations de monoï diminuent de 24 % en valeur et de 25 % en volume en 2008. La baisse de 26 % des ventes de monoï « en vrac » impose la tendance générale (-26 %, -60 millions de F.CFP), soit essentiellement une baisse de la consommation de l'industrie française pour ce produit en 2008. Sur les dix dernières années, la valeur des exportations de monoï a crû en moyenne de 10 % par an. La création de l'Appellation d'Origine contrôlée en 1992 a permis de protéger ce produit des contrefaçons et de garantir sa qualité.

Monoï

Exportations de Monoï



3.4 • Vanille en baisse

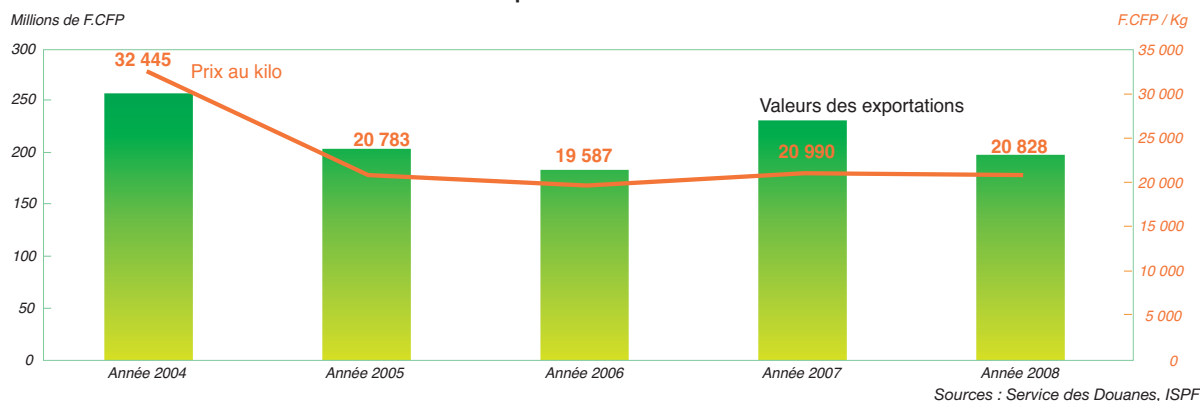
En 2008, les exportations de vanille tahitensis diminuent de 15 % en valeur et de 14 % en volume. Toutefois le prix au kilo est relativement stable à 20 800 F.CFP (-1 %).

La vanille cultivée en Polynésie française est un produit de qualité dont la production annuelle atteint environ 30 à 40 tonnes par an, mais seulement 9 à 12 tonnes sont exportées chaque année, soit environ 30 % de la production. C'est pourquoi de petits producteurs de Tahiti se sont regroupés en association afin de créer une maison de la vanille à Papara pour vendre les produits sur place aux touristes et ne plus dépendre des quelques grands exportateurs. Ils ont suivi une formation pour obtenir un brevet de séchage afin de préparer, commercialiser et exporter eux-mêmes leur produit.

Si, pour le moment, la filière vanille se porte bien, elle ne repose, à l'export que sur quelques entreprises (4 sociétés regroupent 93 % des ventes à l'étranger). La concurrence est rude au niveau international (Madagascar, l'Indonésie ou les Comores), au niveau des volumes produits. Nos principaux acheteurs sont toujours la France, l'Allemagne, le Japon et les États-Unis.

Vanille

Exportations de Vanille



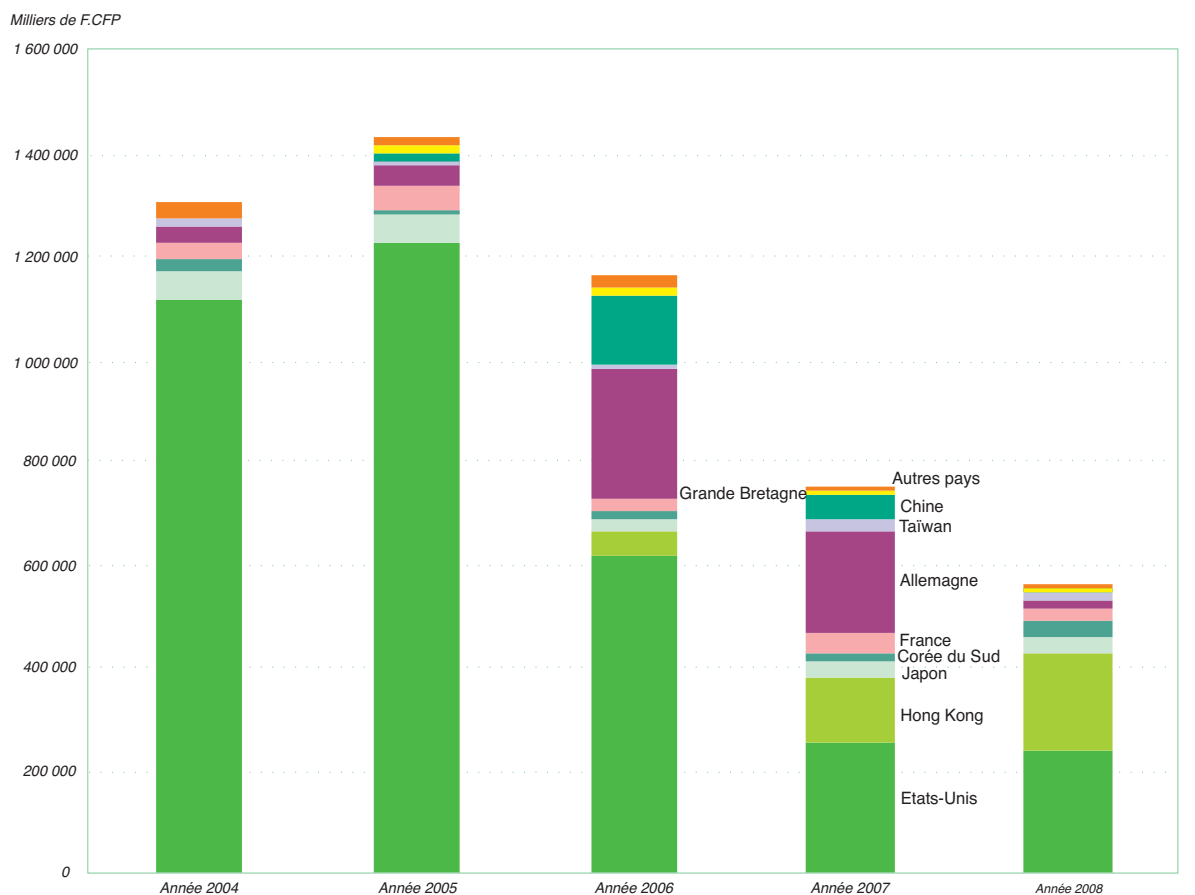
3.5 • Le Noni en chute libre

Sérieusement concurrencé par le noni d'Amérique du Sud et des îles du Pacifique, le noni polynésien fait moins de recettes (-26 %). La baisse des ventes reste dans les mêmes proportions pour la purée ou le jus (-26 % et -24 %).

L'explosion des ventes vers la Chine et l'Allemagne en 2006 et 2007 avait compensé la chute des ventes vers les États-Unis. Depuis ce sont essentiellement des pays d'Asie qui achètent le noni polynésien. C'est le seul marché d'exportation en hausse en 2008 (+9,5 %), sous l'impulsion de Hong Kong (+51 %), du Japon (+10 %) et dans une moindre mesure, de la Corée du Sud (+56 %). Les ventes vers la Chine et Taïwan diminuent de 80 % et 63 % en un an. Les États-Unis, l'Allemagne et la France ont diminué leurs achats respectifs de 7,5 %, 91 % et 28 %.

Noni

Exportations de Noni



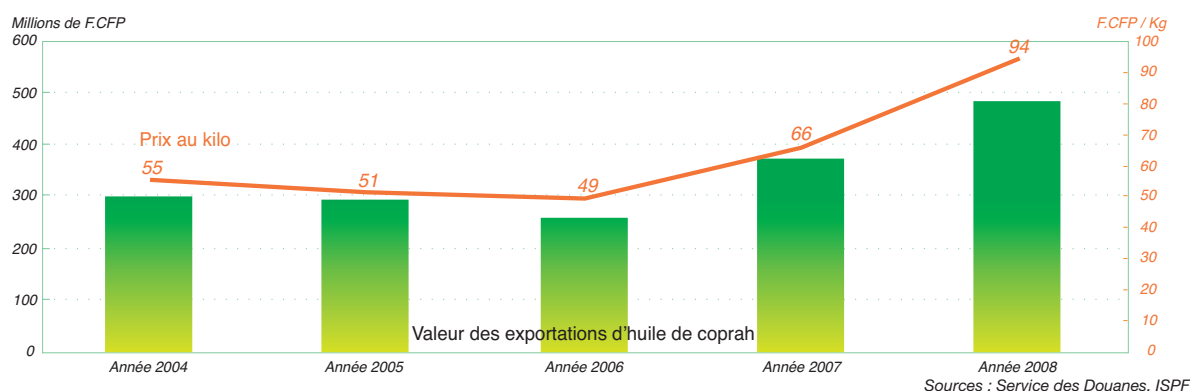
3.6 • Huile de coprah en hausse

Les recettes de l'huile de coprah à l'export sont en hausse pour la seconde année consécutive (+30 % en valeur, -9 % en volume), après les différentes revalorisations du prix de vente du coprah. L'Huilerie de Tahiti a l'obligation d'acheter l'intégralité du

coprah de Polynésie française (en 2008, la production annuelle est de 10 000 tonnes) à un prix fixé en conseil des ministres : 120 F. CFP le kilo de 1^{ère} qualité en 2008, contre 100 F.CFP en 2007. La Caisse de soutien des prix du coprah lui verse une subvention qui compense la différence de prix par rapport au cours mondial. Le prix de l'huile de coprah à l'export passe à 93 F.CFP en 2008 (+44 %). Cette mesure de soutien au bénéfice des coprahculteurs permet de maintenir l'activité économique et la population dans les îles. En outre, l'huile de coprah possède aujourd'hui un potentiel indéniable dans une optique de recherche de produits respectueux de l'environnement.

Coprah

Exportations d'huile de coprah

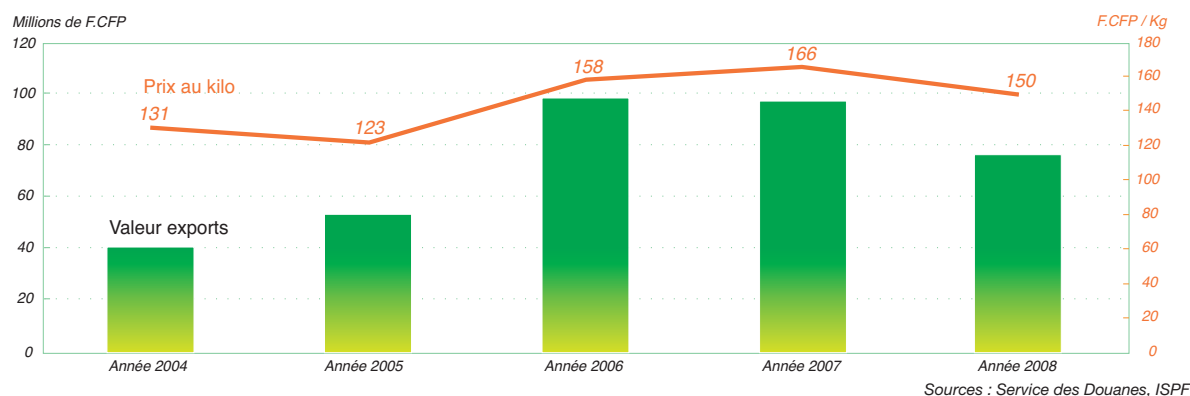


3.7 • Perte de vitesse pour la nacre

Comme en 2007, les exportations de nacre sont en baisse aussi bien en valeur (-20 %) qu'en volume (-14 %). Le prix au kilo baisse de 10 F.CFP à 142 F.CFP. L'Asie importe 95 % de la nacre polynésienne ; la Chine représente les deux tiers des ventes, le Viêt Nam 13 %, le Japon 9,5 %, les Philippines 4,5 %, la Corée du Sud 3,4 %. En Europe, seule l'Italie importe de la nacre en quantité (3 % de la valeur des exports).

Nacre

Exportations de nacre

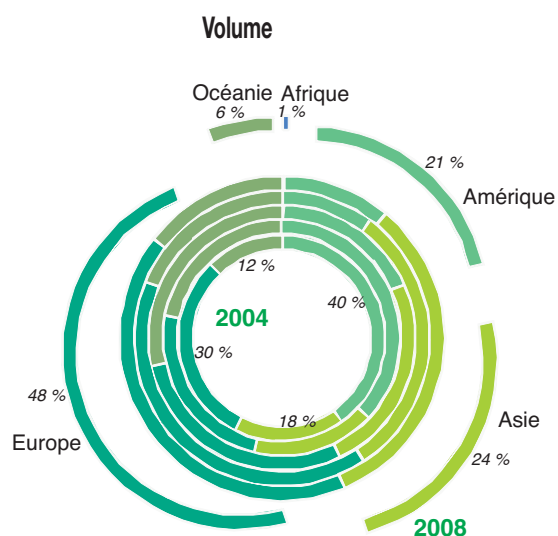
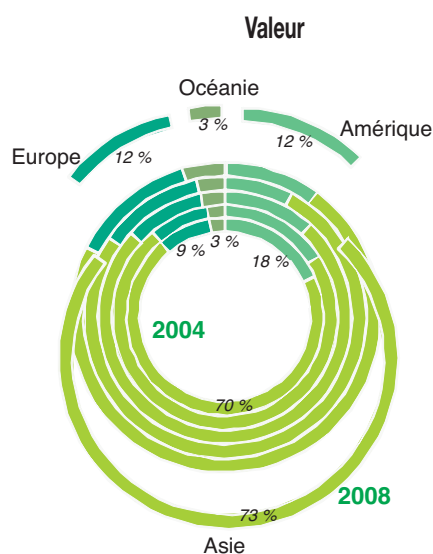


3.8 • L'Asie, premier acheteur des produits polynésiens

L'Asie demeure le premier client en 2008, en termes de valeur, essentiellement acheteur de produits perliers. Le continent européen, second client, importe de l'huile de coprah, des produits de la pêche et de la vanille. Les États-Unis, avec 9 % de part de marché achètent les produits perliers et du noni. Enfin les pays océaniques achètent principalement des produits de la pêche.

pays de destination

Exportations locales par destination de 2004 à 2008



Sources : Service des Douanes, ISPF



Depuis plusieurs années, la perliculture doit faire face à des problèmes de surproduction et de manque de maîtrise de la commercialisation qui ont un impact négatif sur l'activité à l'exportation.. Cette situation perdure en 2008, avec des recettes à l'export en baisse de 20 %. Dans un contexte international peu favorable, les principaux acheteurs internationaux sont moins nombreux et plus prudents ; ils achètent plus de perles, mais d'une qualité moindre, faisant baisser le prix moyen du gramme de perle à l'export.

Parallèlement, les ventes d'ouvrages en perles sont en baisse pour la première fois depuis 2003 (-14 %), mais représentent encore 13 % des exportations de produits perliers (12 % en 2007).

●●●●●● 1. Evolution globale du secteur en 2008

1.1 • L'emploi

En 2008, la pêche et l'aquaculture comptent 1 400 emplois déclarés à la CPS, en diminution de 29 % par rapport à 2007, soit 600 postes de moins. La perliculture représente 70 % des emplois des activités de pêche et d'aquaculture.

A côté de ces emplois déclarés, selon les professionnels du secteur, la perliculture emploie près de 5 000 personnes, surtout dans les archipels éloignés. Ces emplois ont permis de maintenir les populations sur place et contribuent à l'équilibre démographique du territoire.

1.2 • Les modes de vente

La perliculture polynésienne se caractérise par une grande majorité de petits producteurs, qui ont choisi d'organiser leur force de vente au sein d'un groupement d'intérêt économique (GIE). Chaque année ils organisent des ventes aux enchères en Polynésie française (en général 3), mais aussi à Shanghai et Hong Kong depuis 2006. La vente aux enchères de Tahiti a pour objectif de fournir des perles aux acheteurs locaux et étrangers, ceux qui n'ont pas ou ne peuvent pas participer aux ventes aux enchères internationales de perles de Tahiti (5 à Hong Kong tout au long de l'année, 2 à Kobe au Japon). Les exploitations plus importantes commercialisent plus facilement leur production à l'extérieur, elles ont l'assise financière suffisante pour organiser leurs propres ventes sur les marchés internationaux.

En 2007, une seule vente aux enchères à été organisée à Tahiti, et n'a pas eu les résultats escomptés ; le GIE a préféré limiter les ventes afin de préserver le prix moyen de la perle au gramme. En 2008, l'unique vente aux enchères organisée en mars 2008 a permis de vendre 75 % des 230 000 perles présentées, avec un prix moyen en hausse de 23 % par rapport à la dernière vente (soit 1 600 F.CFP).

Selon l'état du marché et la conjoncture favorable ou non, le circuit de commercialisation des perles privilégie soit les traditionnelles ventes aux enchères, soit l'achat direct dans les fermes perlicoles. Depuis quelques années, les ventes aux enchères se font plus rares, et ont un succès mitigé. Les perles de culture de Tahiti sont plus fréquemment vendues par contrats privés entre les producteurs et les négociants.

La promotion de la production des perles de Tahiti sur l'ensemble des marchés

internationaux est financée directement par le GIE Perles de Tahiti, depuis 1993, grâce au fonds fiscal du DSPE (Droit Spécifique sur les Perles Exportées dont le montant a été réactualisé depuis 2001 à 200 FCP le gramme et dont 80 FCP sont affectés à la promotion perlière). Cette taxe spécifique aux perles de culture est acquittée par le producteur et le négociant. Elle a été suspendue le 1^{er} octobre 2008, dans l'optique de relancer les exportations ; en 1999 elle représentait 8 % des recettes des exportateurs, contre 22 % en 2008, du fait de la baisse continue du prix moyen au gramme.

Depuis 2006, le groupement économique a privilégié de nombreuses manifestations qui mettent l'accent sur la créativité pour réaliser des ouvrages en perles et valoriser la perle de Tahiti, en particulier sur les nouveaux marchés comme à Dubaï ou en Chine.

1.3 • Les concessions maritimes et cartes professionnelles

Début 2008, 27 îles et atolls abritent une activité de perliculture. Cela concerne 654 concessions maritimes (+9 % en un an), pour une surface totale de 10 170 hectares (+3 %). La surface moyenne des concessions diminue de 4 % soit 19 hectares.

À lui seul l'archipel des Tuamotu regroupe 80 % des concessions et surfaces, réparties sur 22 atolls. L'archipel des Gambier abrite 95 concessions pour une surface totale de 1 170 hectares (16 % des concessions).

La grande majorité des fermes sont des exploitations familiales de petite taille, qui ne représentent que 20 % de part de marché, tandis qu'une quinzaine d'entreprises, à gros volume de production, représentent 60 % de part de marché.

Depuis le 1^{er} janvier 2004, une carte professionnelle de producteur d'huîtres perlières et/ou de producteur de perles de culture de Tahiti est obligatoire pour pratiquer l'activité de perliculture. En 2008, le service de la perliculture a dénombré 532 producteurs d'huîtres perlières et 513 producteurs de perles de culture brutes (respectivement +10 % et +11 % sur un an).

Depuis janvier 1999, les négociants doivent aussi disposer une carte professionnelle assurant leurs compétences, elle est assortie de garanties bancaires qui protègent les transactions. Le nombre de négociants (40) est stable depuis plusieurs années.

1.4 • Le contrôle qualité des perles

Dans le cadre de la restructuration du secteur entamée en 2001, un contrôle de la qualité des perles est effectué par le Service de la Perliculture.

En 2008, 8,6 millions de perles ont été contrôlées (+15 %), correspondant à un poids de 13,7 tonnes (+19 %), soit une augmentation du poids moyen de la perle de 4 % (1,6 gramme). Le nombre de perles détruites par le Service de la perliculture demeure à un niveau peu élevé depuis 2007, soit 190 kg détruits (+3 %).

1.5 • Le développement du secteur (R&D)

Deux programmes de recherche et développement sont mis en œuvre dans le secteur perlicole.

Le programme financé par le Fonds Européen de Développement (FED) – "Professionnalisation et pérennisation de la perliculture" – participe à un plan de développement de la perliculture en Polynésie française. Ses objectifs globaux sont l'augmentation du prix moyen de la perle et une meilleure rentabilité des fermes perlières, sans oublier le maintien d'une activité économique dans les archipels éloignés. Le programme propose d'aider surtout les petits perliculteurs (78 % de l'ensemble des producteurs de perles de culture de Tahiti et d'huîtres perlières) par l'amélioration durable des performances techniques et économiques de leurs exploitations, par la professionnalisation et la pérennisation de la filière.

Ce programme prévoit de mettre en œuvre plusieurs activités. La première consiste à organiser un plan de formation continue, itinérante et technique dont bénéficieront directement les professionnels. La seconde consiste en une analyse scientifique des interactions entre les huîtres perlières et leur environnement hydro-climatique afin de proposer aux perliculteurs de meilleures pratiques d'élevage. Enfin la dernière activité est une étude du marché international de la perle de culture de Tahiti qui a pour objectif l'analyse détaillée des circuits de commercialisation de la perle afin de proposer aux professionnels une stratégie commerciale cohérente qui puisse endiguer la chute du prix de la perle.

Le programme PERDUR (perliculture durable), est plus orienté vers la recherche scientifique. Les thèmes abordés sont les suivants : pérennisation de la ressource, éclosion et sélection, optimisation de la greffe et du nucléus. Le GDR (groupement de recherche qui fédère une dizaine de partenaires dont localement l'Université de la Polynésie Française, l'Ifremer, le Criobe et le service de la perliculture) travaille sur les aspects suivants : qualité de la perle, qualité du nucléus, greffe, couleur, amélioration génétique de la donneuse, typologie des défauts.

●●●●●●●● 2. Les exportations

2.1 • Par produit

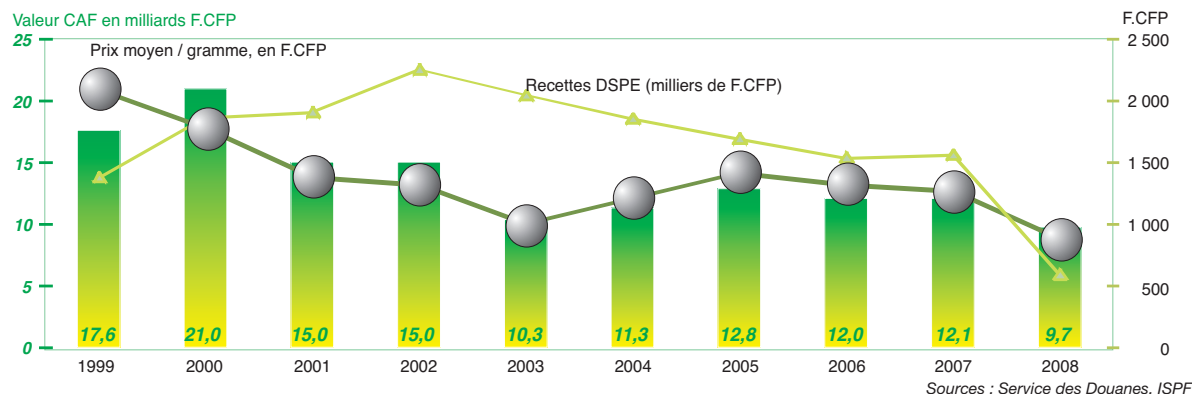
a) Perles de culture brutes

En 2008, les exportations de perles de culture brutes ont rapporté 8,3 milliards de F.CFP, soit une baisse de 21,5 %, tandis que les volumes correspondant sont en hausse de 20 %. Le prix au gramme est donc en retrait sur un an (-35 %) à 910 F.CFP, niveau le plus bas jamais atteint. Le nombre de perles exportées s'élève à 5,5 millions d'unités (+12 % sur un an). Le poids moyen d'une perle s'établit à 1,66 gramme soit dans la moyenne des cinq dernières années.

Sur les neufs premiers mois de l'année, les exportations de perles sont faibles (410 millions de F.CFP exportés en moyenne chaque mois), jusqu'à ce que le gouvernement décide la suspension du Droit Spécifique sur les Perles Exportées (DSPE) à compter du 1^{er} octobre 2008.

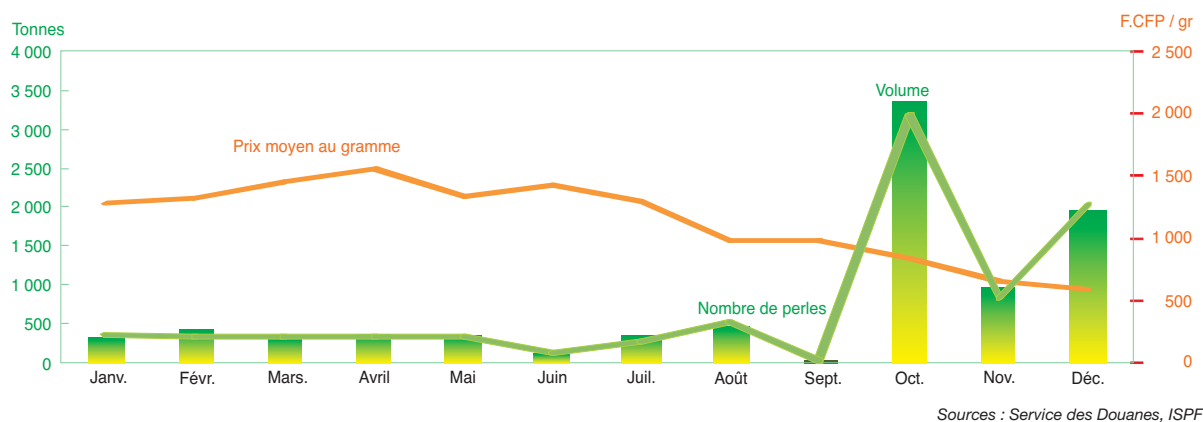
Cette taxe, mise en œuvre en 1999, à l'époque où la perle s'exportait à plus de 2 000 F.CFP/gramme, ne représentait que 8 % des recettes des exportateurs. Son montant, passé de 160 F.CFP/gramme en 1999 à 200 F.CFP/gramme aujourd'hui, représente dorénavant une ponction de 22 % sur les recettes globales. La suspension du DSPE a eu pour effet de relancer les exportations de perles de culture brute dont les recettes ont atteint 2,8 milliards de F.CFP en octobre et 1 milliard en

Evolution des exportations de perles de culture brutes depuis 10 ans



décembre ; les montants de novembre ont été faibles compte tenu du mouvement de grève des douanes. Cette hausse n'est pourtant due qu'à un effet volume, le prix moyen au gramme de la perle étant descendu à 590 F.CFP en décembre. Si cela a permis d'écouler des stocks de perles présents en Polynésie française avec 5,5 millions de perles exportées (+12 % par rapport à 2007), le niveau de prix atteint est très préjudiciable au maintien de la qualité des perles. Leur valeur globale a diminué de 21,5 %, soit un prix moyen par perle à 1 513 F.CFP (-30 %), contre 2 200 F.CFP en moyenne entre 2001 et 2007. Pourtant, le poids moyen de la perle de culture a augmenté en 2008, à 1,66 gramme (1,55 gramme en 2007) ; des perles plus grosses se sont donc vendues à des prix plus bas. Ceci pourrait s'expliquer soit par la vente de stocks de perles à des prix inférieurs à ceux fixés par les GIE locaux, soit par une surproduction qui fait chuter les prix.

Exportations de perles de culture brutes, en 2008



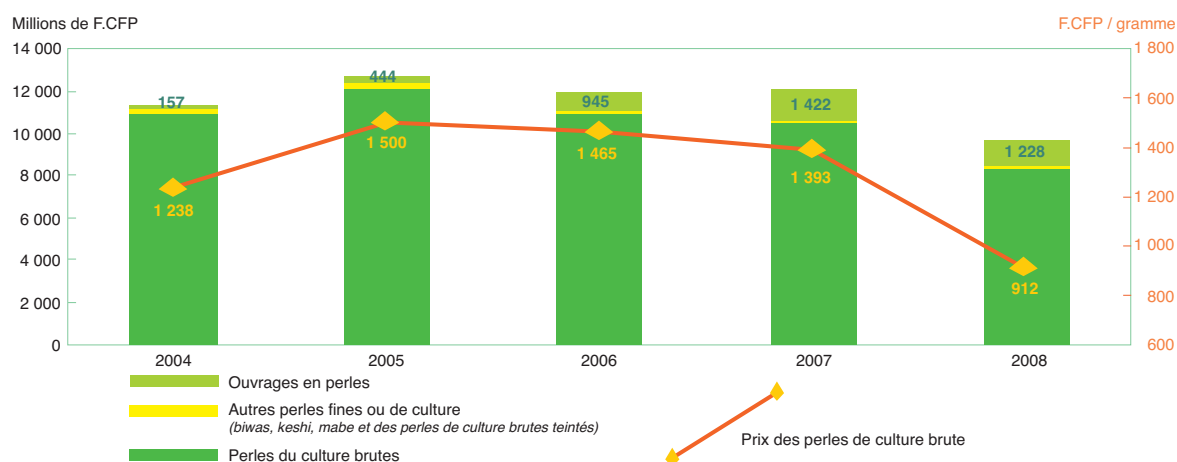
b) Ouvrages en perles

Jusqu'en 2004, les exportations d'ouvrages en perles représentaient 1 % des exportations de produits perliers.

Depuis 2004 et la mise en place du régime des entreprises franches pour la fabrication d'ouvrages en perles de Tahiti, leur part a commencé à croître, pour atteindre 13 % des ventes à l'étranger en 2008 (+1 point sur un an). Pour la première fois depuis 2003, les recettes des ouvrages en perle diminuent en glissement annuel (-14 % à 1,2 milliard de F.CFP). La suspension du DSPE au dernier trimestre 2008 a davantage favorisé les exportations de perles nues, au détriment des ouvrages.

Ce type de produit devrait être à forte valeur ajoutée. Pourtant, son prix moyen est inférieur à celui de la perle de culture brute ; 770 F.CFP, en baisse de 9 % par rapport à 2007. Les ouvrages en perles sont en effet très souvent des perles cerclées, simplement percées et enfilées.

Exportations de produits perliers (valeurs)



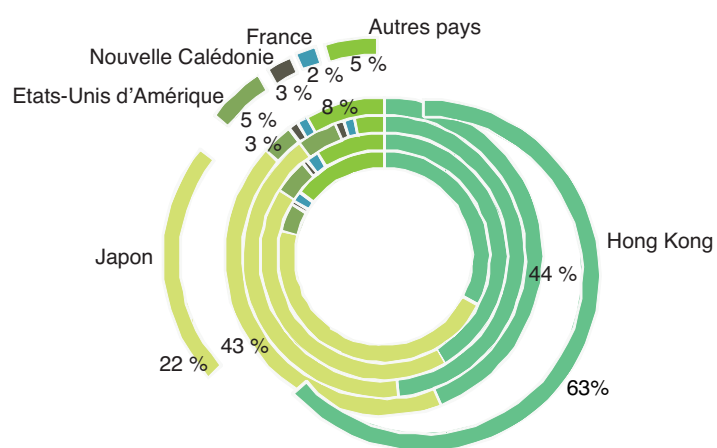
Sources : Service des Douanes, ISPF

2.2 • Par marché

En 2008, Hong Kong demeure le premier acheteur de perles de culture brutes, place qu'il occupe depuis 2006 ; le Japon, jusqu'alors premier acheteur, est relégué à la seconde place. Les États-Unis demeurent en troisième position depuis 2006. Quant à la France elle devient notre 5^{ème} acheteur, devancée en 2008 par la Nouvelle-Calédonie.

Parmi ces cinq grands acheteurs, seul le Japon a diminué sa demande (-58 % sur un an) ; Hong Kong, les États-Unis et la France ont augmenté leurs achats respectifs de 15 %, 33 %, et 34 %. La Nouvelle-Calédonie a doublé ses achats par rapport à 2007, ainsi que la Chine qui devrait, en 2009, apparaître parmi les tous premiers acheteurs (6^{ème} en 2008).

Exportations de produits perliers par pays destinataire (en valeur)



Sources : Service des Douanes, ISPF

En 2008, malgré un plus grand nombre de bateaux en activité, la production, l'effort de pêche, et les rendements sont en baisse.

Ainsi, après deux années de hausse de la production hauturière, bénéfique aux exportations, l'année 2008 marque une nouvelle baisse des exportations de poisson.

1. Activité du secteur

1.1 • Une production en baisse

Pour la **pêche côtière**, la hausse de l'effort de pêche et des rendements se répercute sur la production individuelle moyenne des navires. La production des bonitiers est de 780 tonnes et augmente de 16 % et celle des poti marara de 1 700 tonnes, en progression de 3 %.

En revanche, la production de la **pêche hauturière**, soit 5 000 tonnes de poissons pêchés est en baisse de 20 %, ayant subi une forte diminution des rendements (-20,6 %).

Par type d'espèce, les captures diminuent de 20 % pour le thon germon, de 18 % pour le thon à nageoire jaune, et de 5 % pour le thon obèse. Ces trois espèces représentent 80 % des captures hauturières.

Prises de la pêche hauturière



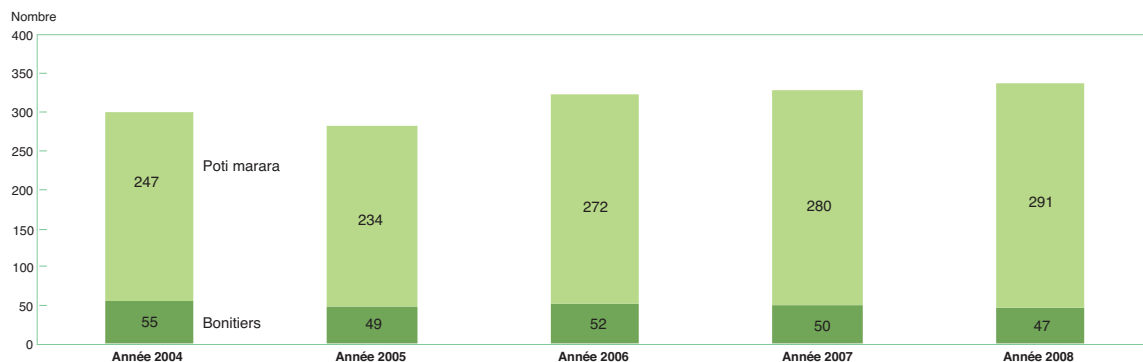
Sources : Service de la pêche, ISPF

1.2 • Nouvelle hausse de la flotte : 7 thoniers congélateurs ont repris leur activité

Après une légère diminution du nombre de navires de pêche actifs en 2007, la flotte de pêche augmente de 12 unités en 2008, soit 406 navires actifs en 2008. Cette hausse résulte de l'augmentation du nombre de poti marara actifs et de la reprise d'activité de 7 thoniers congélateurs inactifs en 2007.

La **flotte côtière** augmente de 8 unités en 2008, soit 338 navires actifs. Depuis 10 ans, la flotte côtière se maintient aux alentours des 300 unités actives. Les trois quarts de ces navires sont basés dans l'archipel de la Société.

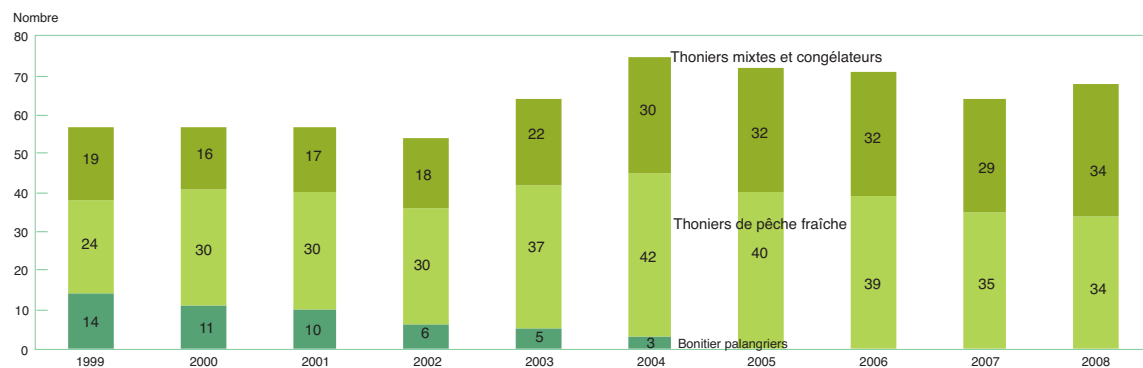
Evolution de la flotte côtière



Sources : Service de la pêche, ISPF

La **flotte hauturière** progresse de 4 unités, soit 68 navires actifs, suite à la reprise d'activité de 7 thoniers congélateurs et l'arrêt de 3 unités actives en 2007. En moyenne, 53 navires ont été simultanément actifs chaque mois (+3 sur un an), et 70 % des unités ont été actives plus de 10 mois dans l'année contre 60 % en 2007.

Evolution de la flotte hauturière



Sources : Service de la pêche, ISPF

1.3 • ... mais des rendements en baisse pour la pêche hauturière

Parallèlement à la progression de la flotte **côtière** active (+2 %), l'effort de pêche augmente de 5 %, soit un total de 33 300 sorties en mer, et les rendements de 5,4 %. Le rendement des bonitiers a augmenté de 8 %, celui des poti marara a diminué de 2 %. Ces évolutions sont toutefois très disparates selon les archipels et les types de poissons pêchés. Par exemple pour les bonitiers, les rendements sont en hausse dans les Îles Du Vent, mais diminuent dans les Îles Sous-Le-Vent et aux Marquises. Pourtant les rendements en mahi-mahi ont fortement augmenté aux Marquises et dans l'archipel de la Société. Les captures de thon jaune diminuent dans toutes les circonscriptions. Pour les poti marara, c'est aux Marquises que les rendements ont le plus progressé, grâce à des rendements en thon jaune en hausse.

À l'inverse, le nombre de sorties en mer de la **pêche hauturière** est de 860 sorties en diminution de 7 %. Avec un navire actif en moins, les thoniers de pêche fraîche ont

effectué moins de sorties en mer, mais chaque sortie a duré plus longtemps, permettant de lâcher plus d'hameçons.

C'est le phénomène inverse qui s'est produit pour les thoniers mixtes et congélateurs ; avec 5 unités actives de plus qu'en 2007, ils ont très largement augmenté le nombre de sorties en mer, mais pour des sorties moins longues, et donc moins d'hameçons lâchés.

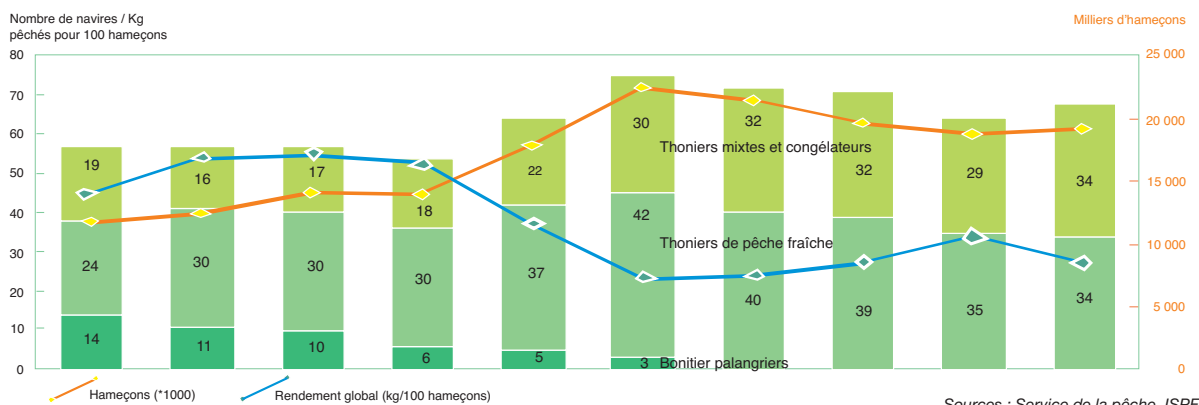
Mais pour ces deux types de navires, le résultat est le même : les rendements (kg pêchés pour 100 hameçons lâchés) diminuent de 18 % pour les thoniers de pêche fraîche, et de 25 % pour les thoniers mixtes et congélateurs, soit une baisse globale de 20 % (27 Kg/100 hameçons).

Evolution de l'effort de pêche entre 2007 et 2008

Variation 2008 / 2007	Thoniers de pêche fraîche	Thoniers mixtes et congélateurs	Total
	%	%	%
Navires actifs	-2,9	17,2	6,3
Marées (sorties)	-61,2	151,1	-7,3
Jours de mer	-23,2	33,4	0,7
Lâchers	-20,2	29,5	1,7
Hameçons posés	8,1	-3,3	2,3
Production	-12	-27	-20
Jours de Mer/sortie	98,1	-46,9	8,7
Lâchers/sortie	105,8	-48,4	9,7
Hameçons/Lâcher	35,5	-25,3	0,6
Rendement (Kg/100 ham.)	-18,2	-25,0	-20,6

Sources : Service de la Pêche, ISPF

Evolution de la flotte palangrière active et de son rendement depuis 10 ans



Les thoniers de pêche fraîche font l'essentiel de leur production à environ deux jours de pêche de Tahiti, tandis que celle des thoniers mixtes et congélateurs est réalisée au-delà de cette zone. Ils ont réalisé 45 % de leur production au sud des Marquises, sur une zone équivalente à 9 % de la Zone Economique Exclusive. En 2008, le déploiement géographique de la flotte a été plus important qu'en 2007 (40 % à 45 % de la ZEE, contre 30 % en 2007).

2. Les exportations ●●●●●●●●

La légère reprise des exportations de poisson constatée en 2006 et 2007 n'aura pas duré longtemps ; en 2008, elles ont diminué de 43 % en valeur et 49 % en volume, soit moins de 500 tonnes exportées, pour la première fois depuis 1997. Le prix du poisson à l'export remonte légèrement à 630 F.CFP le kilo (570 F.CFP en 2007), les filets de poissons et autres chairs de poissons frais, types de préparations et de conservations plus rémunératrices, s'étant mieux exportés en 2008.

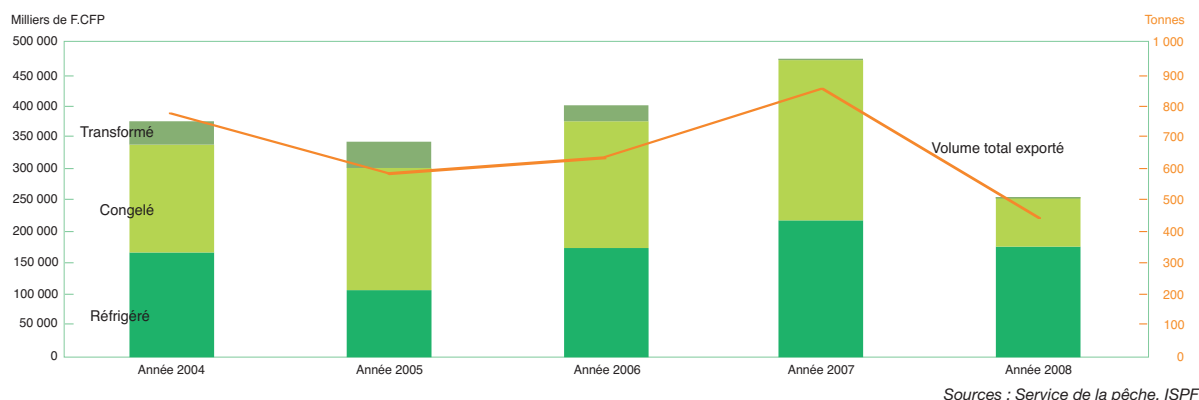
La part de la production hauturière exportée en 2008 est de 9 % (-5 points sur un an), contre 18 % en moyenne sur les dix dernières années.

Les ventes sur le marché local ont augmenté, notamment sur le marché de Pirae : 206 tonnes, le double de 2007, un niveau record.

2.1 • Par type de conservation

Tous les types de conservation sont affectés par le retrait des exportations en 2008 ; en valeur le poisson frais exporté diminue de 20 %, le poisson congelé de 68 % et celui transformé de 76 %. Les variations en volume sont du même ordre. Les exportations de produits transformés ont été divisées par 8 en deux ans.

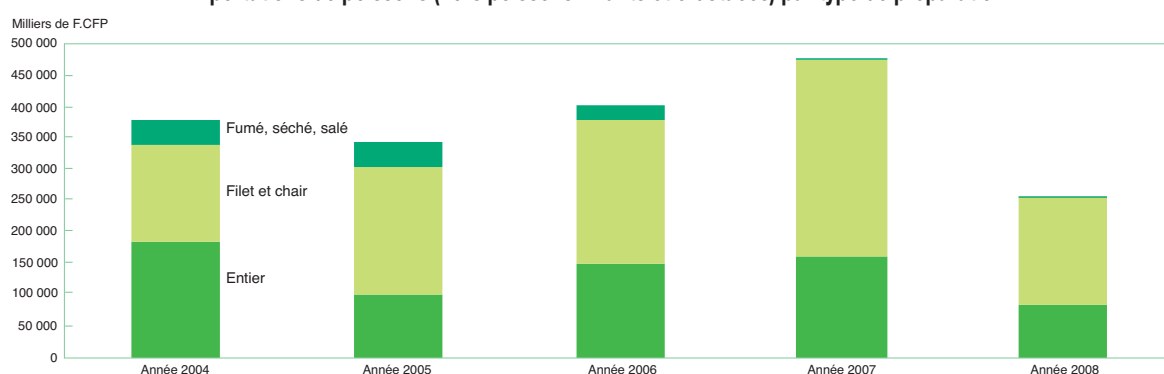
Exportations de poissons (hors poissons vivants et crustacés) par type de conservation



2.2 • Par type de préparation

Les filets demeurent le principal mode de préparation à l'export depuis 2005, ils constituent 68 % des poissons exportés en 2008, suivi par les poissons entiers (32 %). Les premiers ont diminué de 45 % par rapport à 2007, les seconds de 49 %.

Exportations de poissons (hors poissons vivants et crustacés) par type de préparation



Sources : Service de la pêche, ISPF

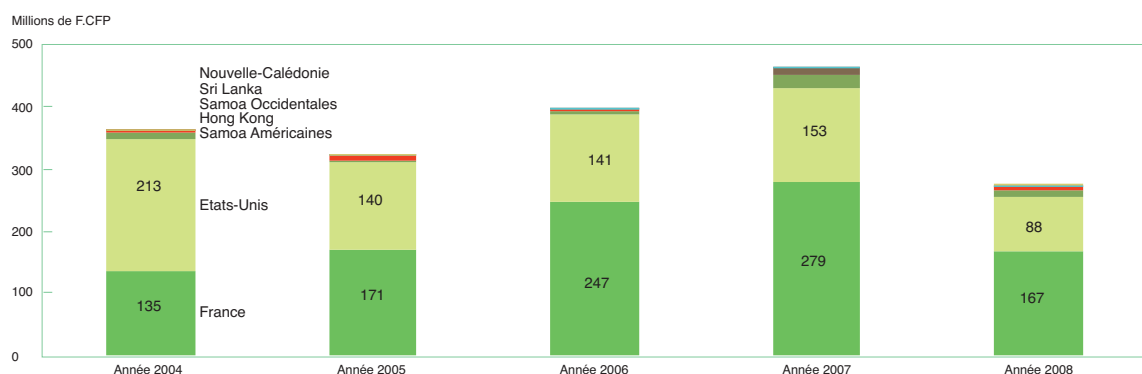
La France et les États-Unis se partagent toujours la grande majorité des exportations de poisson, la France achetant essentiellement des filets, et les États-Unis du poisson entier.

Les produits réfrigérés sont aux trois quarts exportés vers les États-Unis (55 % de la valeur) et près du quart restant vers la France (44 % de la valeur).

La quasi-totalité des poissons entiers congelés a été vendue aux conserveries des Samoa américaines pour la transformation.

Le thon germon est la principale espèce exportée, suivi des deux espèces de thon à chair rouge (thon à nageoires jaunes et le thon obèse). Les exportations d'autres espèces restent anecdotiques.

Exportations de poissons par destination



Sources : Service de la pêche, ISPF

2.3 • Politique de soutien de la filière

Pour soutenir les secteurs de la pêche côtière et lagonaire, le Service de la Pêche a mis en place différents programmes destinés à fournir les **équipements frigorifiques** nécessaires à la bonne conservation des produits de la pêche. Depuis 1982, 25 chambres froides et 51 machines à glace ont été installées. Aujourd'hui, plus de la moitié de ce matériel est à réformer.

En 2006, 10 machines à glace ont été acquises pour un montant total de plus de 41 millions de CFP. Six ont été installées en 2007 : deux à Tahiti, une à Raiatea, une à Tahaa, une à Bora-Bora, et une à Apataki. Les quatre dernières ont été installées en 2008 à Arue, Tubuai, Huahine, et Raiatea pour un coût de plus de 15 millions de F.CFP. Les **formations** initiées en 2003 ont perduré en 2008 afin de continuer à régulariser les titres professionnels des pêcheurs côtiers et lagonaire et d'améliorer leurs connaissances techniques. En 2008, le service de la pêche a organisé 8 sessions de formation ayant débouché sur environ 200 permis côtiers. Il y a également eu 3 formations au Certificat d'Aptitude à la Conduite des Embarcations de Pêche (CACEP) pour 53 candidats venant des différents archipels.

En 2008, les créations, les radiations et les réactivations d'entreprises ont augmenté. Deux mille entreprises ont été créées en 2008, chiffre supérieur de 50 unités à celui des radiations. Les reprises d'activité des entreprises individuelles s'ajoutent aux créations et les augmentent d'un tiers, elles traduisent une grande rotation des activités dans le temps.

Le secteur tertiaire reste majoritaire et représente 68 % du parc des entreprises ; l'essentiel des mouvements s'y concentrent avec 70 % des créations et 66 % des radiations.

Prédominance du secteur tertiaire, majorité de petites entreprises et forte concentration sur les Îles Du Vent demeurent les caractéristiques principales des entreprises polynésiennes.

1. Une majorité d'entreprises individuelles

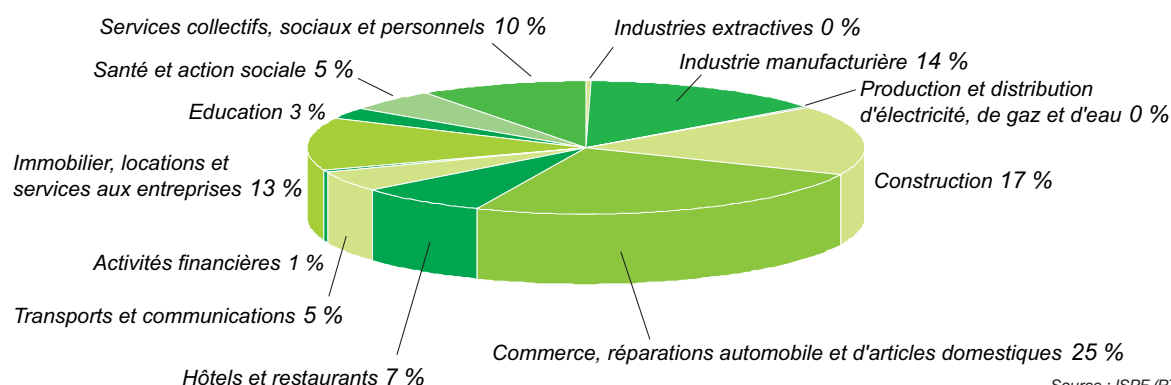
La majorité des entreprises du territoire sont de petite taille : 89 % d'entre elles se composent d'une ou deux personnes. Elles sont constituées essentiellement (80 %) par des entrepreneurs individuels. Ce statut juridique a l'avantage de simplifier les démarches administratives et d'être immédiatement opérationnel.

Sous le régime des sociétés, les plus représentées sont les SARL (Sociétés à Responsabilité Limitée) qui constituent 12 % du total des entreprises, puis les EURL (Entreprises Unipersonnelles à Responsabilité Limitée), 4 % des entreprises et les SNC (Sociétés en Nom Collectif), 2,5 % des entreprises.

2. Un secteur tertiaire dominant

Les entreprises polynésiennes du champ ICS sont concentrées dans le secteur tertiaire ; 68 % du total des entreprises. Le secteur tertiaire comprend le commerce qui regroupe à lui seul 25 % des entreprises, les services collectifs, personnels et aux entreprises, les transports et communications, l'hôtellerie restauration, l'immobilier, les activités financières, l'éducation, la santé. Elles sont moins nombreuses dans l'industrie qui compte 15 % des entreprises ; l'absence de ressources naturelles pénalise son développement. Le secteur de la construction reste stable avec 17 % du parc d'entreprises.

Répartition des entreprises par secteur d'activité en Polynésie française en 2008



Source : ISPF (RTE)

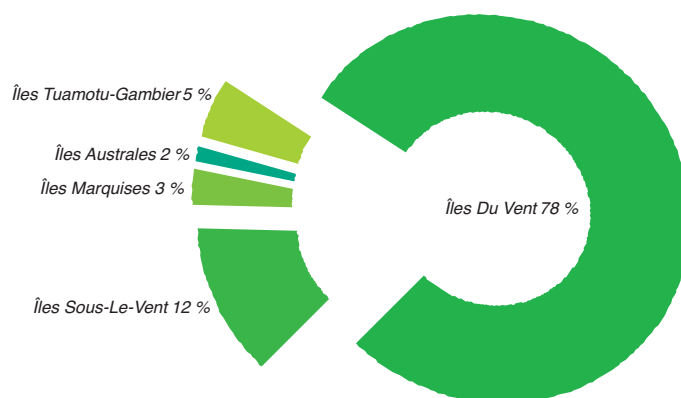
3. Papeete pôle d'attraction ●●●●●●

Le stock d'entreprises du champ ICS inscrites au Répertoire des entreprises s'élève à 20 843 unités au 31 décembre 2008, soit une progression de 2,1 % sur un an. Les entreprises polynésiennes restent fortement concentrées sur les Îles Du Vent qui regroupent 78 % des entités productives. La répartition des entreprises est structurellement la même que l'an passé.

Papeete demeure le principal pôle d'implantation, puisque 28 % des entreprises des Îles Du Vent y ont leur siège social. On trouve en second lieu Punaauia (14 %) et en troisième Faa'a (11 %). Géographiquement 58 % des entreprises du territoire relevant des secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services se situent entre Mahina et Paea ; les entreprises se rapprochent au maximum de la capitale afin de bénéficier d'un marché plus large et d'infrastructures plus développées.

Aux Îles Sous-Le-Vent, les entreprises sont majoritaires dans le secteur du « commerce, réparations automobile et d'articles domestiques ». Aux Tuamotu-Gambier, les activités de pêche et de periculture n'étant pas comptabilisées c'est le commerce qui devient l'activité dominante. Les Marquises se démarquent par une activité plus portée sur l'industrie, et plus particulièrement l'artisanat. Les Australes dont l'activité première se situe dans le secteur primaire hors champ ICS ont quelques entreprises dans le secteur du commerce essentiellement.

Répartition géographique des entreprises en Polynésie française en 2008



Source : ISPF (RTE)

4. Le secteur tertiaire concentre 70 % des créations ●●●●●●

Hors commerce, les services totalisent 47 % des créations. En 2008, c'est le poste des « services collectifs, sociaux et personnels » qui est le plus dynamique avec 28 % des inscriptions du secteur devant « l'immobilier, locations et services aux entreprises » (27 %), « l'éducation » (14 %) et la « santé et action sociale » (12 %). Les créations dans les « hôtels et restaurants » augmentent légèrement cette année avec 11 % des créations contre 10 % en 2007.

• Omniprésence du commerce

À lui seul, le commerce réalise 24 % de l'ensemble des créations. À l'inverse des années précédentes, c'est le « commerce de gros et intermédiaires du commerce » qui domine le secteur avec 49 % des créations. Les principaux postes créateurs sont le « commerce de gros alimentaire spécialisé divers », le « commerce de gros non spécialisé » et la « vente à domicile ».

Le « commerce de détail et réparation d'articles domestiques » n'a créé que 43 % des unités en 2008 contre 61 % en 2007. Le « commerce et réparation automobile » accuse une légère baisse avec 8 % des créations.

●●●●● 5. Construction, industrie, traditionnellement créateurs d'activité

Parmi les autres secteurs, l'industrie représente 11 % des inscriptions totales contre 13 % en 2007. C'est l'activité de « fabrication de meubles et industries diverses » qui concentre le plus de créations, 33 % du total, malgré un recul de 8 points par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de ce poste, les « autres activités manufacturières » qui comprennent une grande part de l'artisanat local demeure l'activité la plus dynamique avec un taux de création de 53 %.

L'industrie alimentaire se porte mieux en 2008, grâce à l'activité des plats préparés qui tire à la hausse l'ensemble des créations, le secteur alimentaire participe à 31 % des créations du secteur industriel pour seulement 22 % en 2007.

La construction représente cette année 18 % des créations, soit une hausse de 2 points depuis 2006 et reste un bastion de l'activité sur le territoire. Ce sont surtout les « petits travaux de finition » et la « construction de maisons et bâtiments » qui dominent la profession avec respectivement 38 % et 32 % des unités créées, soit une augmentation pour les premiers de 4 points et une diminution pour les seconds de 6 points par rapport à 2007.

Mouvements des entreprises en 2008

Activités ICS - NAF 17	Radiations	Créations
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>
Industries extractives	1	2
Industrie manufacturière	309	219
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	2	8
Construction	338	383
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	444	493
Hôtels et restaurants	125	106
Transports et communications	75	72
Activités financières	6	7
Immobilier, locations et services aux entreprises	222	261
Éducation	77	134
Santé et action sociale	97	120
Services collectifs, sociaux et personnels	254	272
Total	1 950	2 077

Source : ISPF

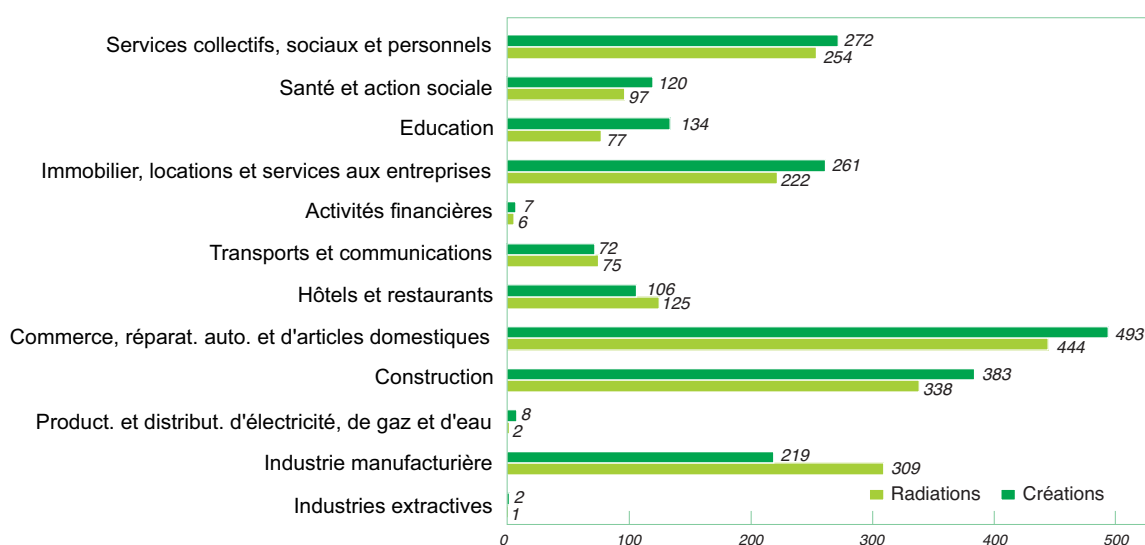
6. Une forte rotation du parc ●●●●●●●●

En 2008, les radiations continuent d'augmenter, 1 950 entreprises ont été radiées. Les secteurs où les radiations sont les plus nombreuses sont aussi les plus porteurs de créations. Les radiations concernent surtout des activités de nature temporaire ou sans grande qualification. Par ordre d'importance et par secteur, on trouve les services (hors commerce) avec 44 % des radiations. Les postes « services collectifs, sociaux et personnels » et « l'immobilier, locations et services aux entreprises » comptabilisent respectivement 30 % et 26 % de l'ensemble de radiations des activités de services. Le commerce représente 23 % des radiations totales dont 15 % relèvent du poste « vente à domicile » où l'on trouve notamment les représentants de commerce. La construction reste stable avec 17 % des radiations ; le taux de radiation est fort dans le poste des petits travaux de finition (39 %) et dans la construction de maisons et bâtiments (26 %). Enfin l'industrie comptabilise 16 % des radiations totales soit autant qu'en 2007, l'activité des plats préparés cumulant 26 % des radiations du secteur.

Toutefois, l'ensemble des radiations ne représente que 9 % du parc des entreprises productives et reste inférieur au nombre de créations. Le taux de création d'entreprises s'établit à 10 %. Ces derniers chiffres sont structurellement stables depuis plusieurs années.

Sur les 2 077 entreprises créées durant l'année 2008, 222 unités ont cessé leur activité au 31 décembre ; 44 % dans les services, 30 % dans le commerce, en particulier une forte proportion dans le commerce de gros alimentaire spécialisé divers, 17 % dans la construction et 9 % dans l'industrie. Ce sont les services qui ont le mieux résisté ; les cessations d'activité des entreprises nouvellement créées ont baissé de 13 points comparativement à 2007.

Créations et radiations des entreprises en Polynésie française en 2008



Source : ISPF (RTE)

Le bâtiment et les travaux publics regroupent 8,5 % de l'emploi salarié, 17 % des entreprises du secteur marchand, et un tiers du chiffre d'affaires global des entreprises.

En 2008, l'activité est en baisse pour la première fois depuis 2004. La contraction de la demande publique, la diminution du crédit et le ralentissement de l'investissement des entreprises se traduisent concrètement dans la diminution du chiffre d'affaires des entreprises, des effectifs salariés et des offres d'emploi.

1. Evolution globale du secteur

1.1 • Chiffre d'affaires

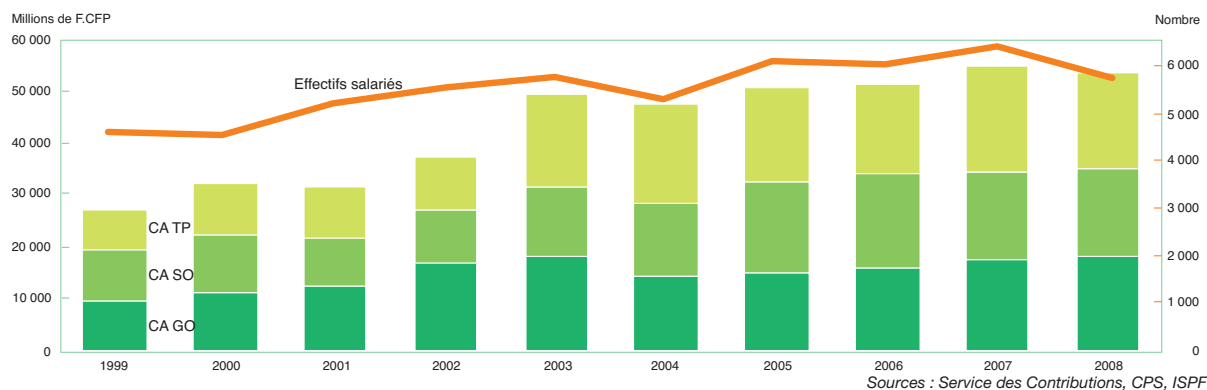
Le secteur de la construction a connu une période de croissance continue entre 1998 et 2002. Depuis 2003, l'activité ralentit avec la contraction de la demande publique et la fin du contrat de développement.

En 2008, le **chiffre d'affaires** du secteur de la construction s'élève à 53 milliards de F.CFP, soit une baisse de 2 % sur un an. Cette baisse a été particulièrement marquée au second semestre avec un chiffre d'affaires de 28 milliards de F.CFP, en diminution de 13 % en glissement annuel. Elle annule les bons résultats du premier semestre en progression de 13 % par rapport à 2007 avec un chiffre de 26 milliards de F.CFP. où la commande publique a dynamisé l'activité : hôpital du Taaone, route traversière de Nuku-Hiva, Port de Faratea, aménagement du front de mer à laquelle s'ajoutent quelques projets d'immeubles privés..

Compte tenu de son poids dans le chiffre d'affaires total du BTP (35 %), la baisse d'activité des travaux publics a fortement influencé les résultats du secteur. Son chiffre d'affaires diminue de 9,6 % sur un an à 18,6 milliards de F.CFP. Les chiffres d'affaires dans le gros œuvre et le second œuvre ont progressé de 3 % et 2 %.

Les prix dans le BTP ont progressé de 4,6 % en 2008 amenant la baisse réelle du chiffre d'affaires à 8,6 %.

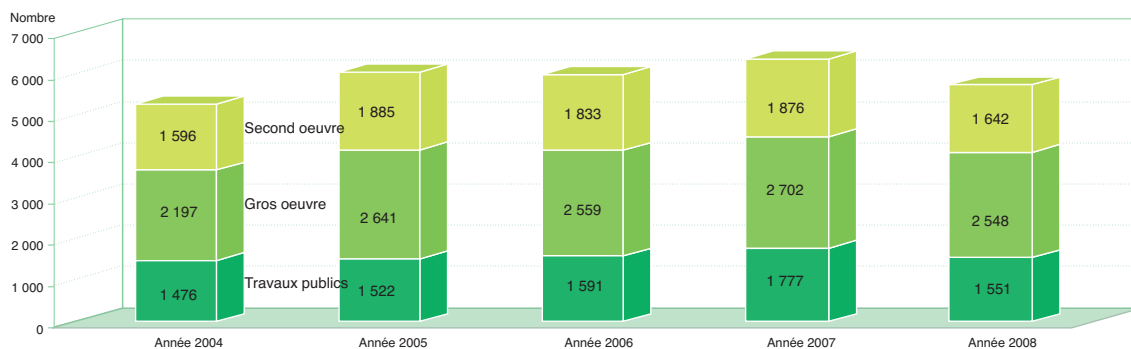
Chiffre d'affaires et effectifs salariés du BTP



1.2 • Emploi & marché du travail

Malgré l'activité du premier semestre encore soutenue, les effectifs du BTP ont diminué de 2 % entre janvier et juin 2008 (-110 postes), avec une légère reprise entre février et mai. Au second semestre où l'activité ralentit, les effectifs ont été plus sévèrement touchés en diminution de 7,5 %. Au terme de l'année, la baisse des effectifs est de -10 %, par rapport à 2007, soit 600 postes et un effectif global de 5 741 salariés.

Effectifs salariés du BTP déclarés à la CPS au 31 décembre



Sources : CPS, ISPF

Le second œuvre est le secteur le plus touché, 38 % de la baisse globale, suivi des travaux publics, 37 % de la baisse, le gros œuvre absorbe seulement 25 % de la baisse. Représentant près de la moitié des effectifs totaux, le gros œuvre est l'activité ayant le mieux préservé ses effectifs en 2008.

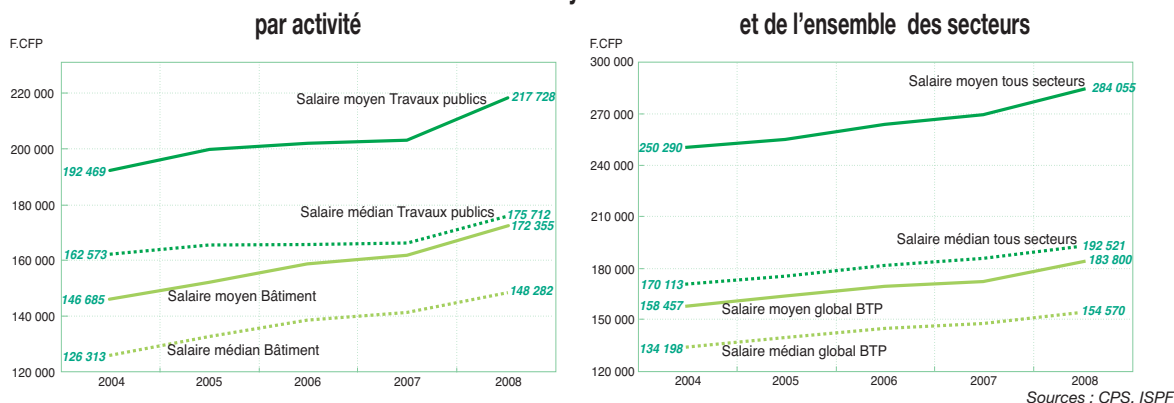
Le **salaire moyen** dans le BTP s'établit à 183 800 F.CFP, soit une hausse de 6 %, équivalente à celle du SMIG. En outre, en 2008, le plafond des déclarations de salaires à la CPS est passé de 750 000 F.CFP à 3 millions de F.CFP. Ce changement de plafond a eu un impact de 2,4 points de croissance dans le BTP et de 4,8 points sur la masse salariale globale. La hausse réelle du salaire moyen dans le BTP est donc de 3,6 %.

Le salaire moyen dans les Travaux Publics demeure le plus élevé en progression de 7 % et celui du Bâtiment, avec ses ouvriers peu qualifiés, reste le moins élevé en progression de 2,5 %. Dans le second œuvre, le salaire moyen progresse de 1,9 % à 206 100 F.CFP.

Le salaire moyen du secteur du BTP demeure nettement inférieur à celui de l'ensemble des secteurs : fort turn-over de la main d'œuvre, moindre qualification donc moindre rémunération, importance des contrats précaires et de l'embauche de journaliers payés au SMIG en sont les principaux facteurs explicatifs. Cet effet est accentué en période de crise, où le recours au contrat à durée déterminée devient plus fréquent.

Sur le marché du travail, le nombre d'**offres d'emploi** est en baisse pour la troisième année consécutive. Longtemps premier fournisseur d'emploi, le BTP est depuis 2007 passé au troisième rang en termes d'offres d'emploi normal, derrière les « hôtels & restaurants », et le commerce.

Salaire moyen du BTP



BTP

	2006	2007	2008	Variation 2008 / 2007
Unité :	nombre	nombre	nombre	%
Offres d'emploi normal	602	522	496	-5
CDD	479	315	382	21
CDI	123	207	114	-45
Offres d'emploi aidé	143	140	141	1
Part des emplois aidés	19 %	21 %	22 %	

Sources : SEFI, ISPF

Tous secteurs

	2006	2007	2008	Variation 2008 / 2007
Unité :	nombre	nombre	nombre	%
Offres d'emploi normal	3 375	3 713	3 618	-3
CDD	1 710	1 882	2 023	7
CDI	1 665	1 831	1 595	-13
Offres d'emploi aidé	2 468	3 674	2 731	-26
Part des emplois aidés	42 %	50 %	43 %	

Sources : SEFI, ISPF

1.3 • Importations de ciment & matériaux

En 2008, 200 000 tonnes de matériaux de construction ont été importées, soit une baisse de 10 % par rapport à 2007. Les deux tiers sont des importations de ciment dont la baisse est aussi de 10 %. En volume, toutes les importations de matériaux sont en baisse sauf les importations de fer qui augmentent de 3 %.

Malgré ces volumes en baisse, les valeurs correspondantes sont en hausse (+1,3 %). L'appréciation du cours international des matières premières et donc des matériaux de construction, entraîne une légère hausse du coût. Le bitume subit la hausse du

Importations de ciment et matériaux

Matériaux	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<i>Unité :</i>	<i>tonnes</i>	<i>tonnes</i>	<i>tonnes</i>	<i>tonnes</i>	<i>tonnes</i>	<i>tonnes</i>
Ciment	140 013	151 540	131 021	130 255	142 044	128 080
<i>Variation annuelle</i>	0 %	8 %	-14 %	-1 %	9 %	-10 %
Bitume	9 687	7 066	7 535	3 155	6 489	6 217
<i>Variation annuelle</i>	112 %	-27 %	7 %	-58 %	106 %	-4 %
Bois	37 302	39 335	34 186	38 644	39 050	32 105
<i>Variation annuelle</i>	15 %	5 %	-13 %	13 %	1 %	-18 %
Verre	2 017	1 754	1 966	1 863	2 249	1 767
<i>Variation annuelle</i>	4 %	-13 %	12 %	-5 %	21 %	-21 %
Fer	44 937	45 424	36 072	33 900	36 106	37 321
<i>Variation annuelle</i>	1 %	1 %	-21 %	-6 %	7 %	3 %
Aluminium	1 977	1 983	2 052	1 670	2 029	1 890
<i>Variation annuelle</i>	12 %	0 %	3 %	-19 %	21 %	-7 %

Sources : Service des Douanes, ISPF

cours du baril de Brent (+34 %) et la valeur des importations progresse de 7 %. Le cours du minerai de fer s'est apprécié de 66 % avec une progression de 17 % de la valeur des importations. En revanche, bien que le cours moyen du bois ait progressé de 10 % entre 2007 et 2008, la valeur des importations a diminué de 16 % en 2008 ; le cours moyen de l'aluminium a diminué de 2 % en un an et les importations en valeur ont diminué de 12 %.

1.4 • Index moyens BTP01 et TPP01

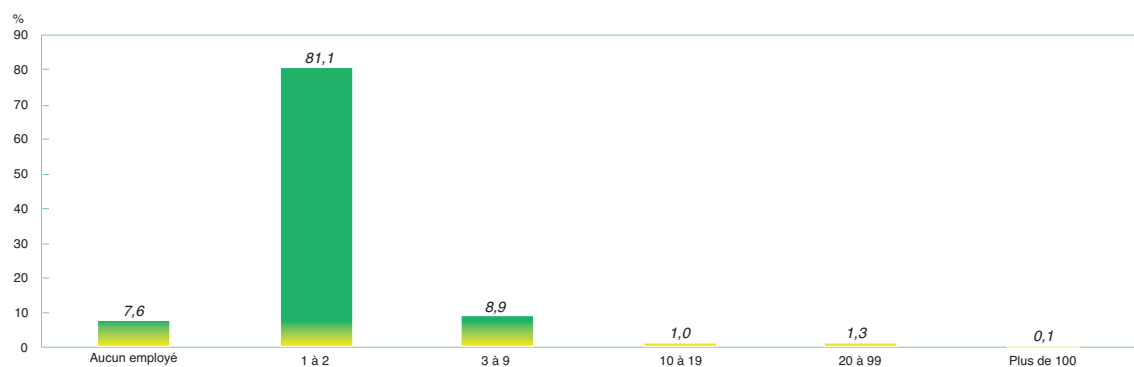
En 2008, l'augmentation des **coûts de production** dans le BTP s'est nettement accélérée en raison notamment des niveaux élevés des prix moyens de certaines matières premières comme le pétrole, malgré la baisse amorcée au second semestre. En outre, la hausse du salaire minimum a tiré l'ensemble des coûts à la hausse.

Les index moyens BTP01 et TPP01 progressent respectivement de 4,6 % et 6,4 % sur un an. La hausse du salaire minimum de 6 % et de l'indice « Produits et Services Divers » de 3,1 %, ont fait progresser les coûts de production.

1.5 • Entreprises

Comme dans beaucoup de secteurs de l'économie polynésienne, le nombre d'entreprises employant moins de 3 salariés représente 89 % de l'ensemble des entreprises du BTP.

Répartition des entreprises actives du BTP par classe d'effectifs



Source : ISPF

En 2008, 3 786 entreprises sont recensées dans le BTP, dont 2 185 ont pour principale activité l'exécution de travaux du second œuvre. L'activité du gros œuvre concentre 35 % des entreprises, et les travaux publics ne regroupent que peu d'entreprises (7 %).

L'activité des entreprises demeure dynamique dans le BTP, avec 383 créations (+17 %) et 316 radiations (+7 %) dans l'année. Avec les réinscriptions, le solde au 31 décembre est de 3 786 **entreprises**, soit 180 de plus qu'à la même date en 2007. La persistance d'un flux de création d'entreprises soutenu peut s'expliquer par le ralentissement de l'emploi salarié, les personnes sans emploi créant leur propre activité. Les entreprises créées sont pour 93 % d'entre elles composées de 1 à 4 personnes et se situent principalement dans les activités de second œuvre (divers travaux d'aménagement et de finition).

Les créations nettes ont été particulièrement élevées dans les activités du second œuvre : 106 entreprises supplémentaires sur un an (+86 % sur un an), soit 60 % de la hausse dans le BTP. Ce sont donc essentiellement de petites entreprises pour des tâches d'aménagement et de finition qui se sont créées en 2008. Cette tendance est confirmée par celle des prêts pour aménagement bonifiés, qui ont rencontré plus de succès en 2008 que les prêts à l'habitat.

Entreprises du BTP par sous-secteur

Catégories d'entreprises	2006	2007	2008	Variation 2008 / 2007	
	nombre	nombre	nombre	%	nombre
Travaux Publics	234	258	276	7	18
Gros œuvre	1 158	1 270	1 325	4	55
Second œuvre	2 022	2 079	2 185	5	106
Total	3 414	3 607	3 786	5	179

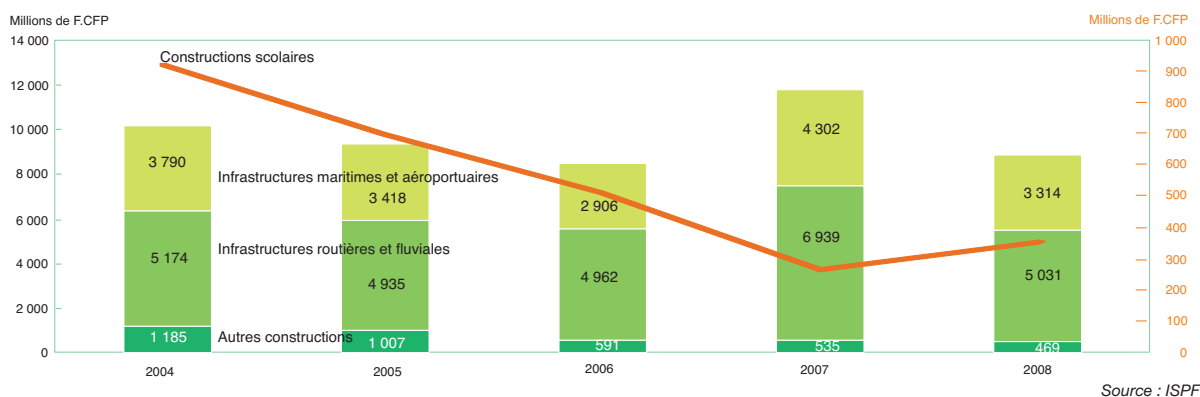
Source : ISPF

2. Baisse de la demande publique¹

Principal moteur de l'activité du BTP, la commande publique est pénalisée depuis plusieurs années par l'absence de nouveaux projets du fait des alternances politiques.

En 2008, les dépenses publiques baissent de 25 %. Les dépenses pour infrastructures routières et fluviales ont diminué de 27 %, et celles pour les infrastructures maritimes et aéroportuaires de 23 %.

Dépenses d'équipement liquidées



Dépenses publiques d'équipement liquidées

	2004	2005	2006	2007	2008	Variation	
						08/04	08/07
Unité :	m i l l i o n s d e F . C . F . P					%	
Bâtiment							
Constructions scolaires	921	697	510	265	354	-62	34
Autres constructions	1 185	1 007	591	535	469	-60	-12
Travaux publics							
Infrastructures routières et fluviales	5 174	4 935	4 962	6 939	5 031	-3	-27
Infrastructures maritimes et aéroportuaires	3 790	3 418	2 906	4 302	3 314	-13	-23
Total	11 070	10 057	8 969	12 041	9 168	-17	-24

Sources : DES, DEQ, ISPF

Le nombre de marchés de la Direction de l'Équipement (DEQ) baisse de 23 % en volume et de 31 % en valeur, soit 88 marchés passés en 2008 pour un montant de 5,3 milliards.

Pour la deuxième année consécutive, les constructions de **logements sociaux** sont en baisse, en diminution de 43 % sur un an.

¹ : L'activité de la demande publique est mesurée avec les données fournies par la direction de l'équipement, la direction de l'enseignement secondaire et la direction de l'enseignement primaire.

Construction de logements sociaux

Organismes	Logements		Variation 2008/2007	C o û t T T C		Variation 2008/2007
	2007	2008		2007	2008	
Unité :	nombre	nombre	%	millions de F.CFP		%
Fonds de développement des archipels	304	164	-46	1 462	830	-43
Office polynésien de l'habitat	372	224	-40	2 821	1 763	-38
Total	676	388	-43	4 283	2 593	-39

Sources : FDA, OPH, ISPF

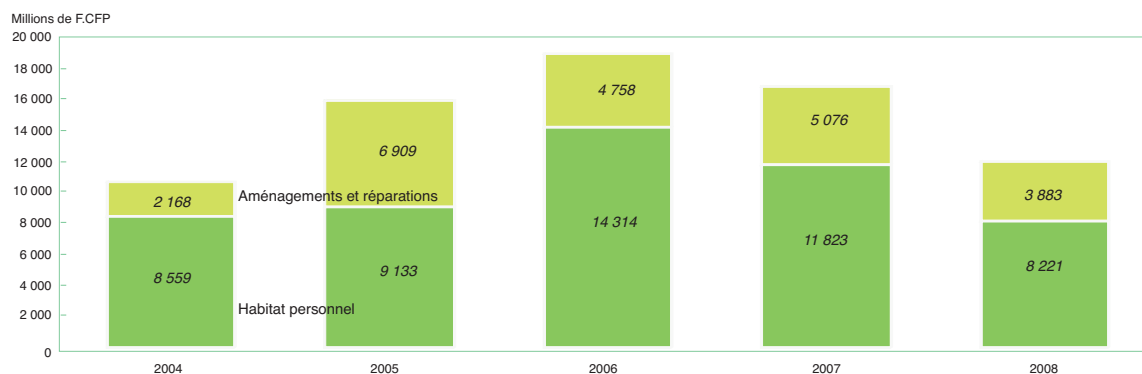
3. Ralentissement de la demande des ménages

En 2005, le **Prêt à l'Amélioration de l'habitat Bonifié (PAB)** donne une impulsion aux demandes de prêts pour aménagement et réparation. En 2006, le succès du **Prêt à l'Habitat personnel Bonifié (PHB)**, mis en place de septembre 2005 à décembre 2006, a engendré une nette hausse des prêts à l'habitat. En 2007, le succès de ces prêts immobiliers continue, mais dans une moindre mesure puisque le PHB a été remis en place à partir de mars.

En 2008, le manque de confiance en l'avenir des acteurs économiques conjugué à une relative frilosité des banques à accorder des prêts, expliquent la baisse du montant global et du nombre de prêts accordés. Le montant des prêts à l'habitat diminue de 30 % sur un an, et les prêts à l'aménagement de 24 %.

Si les banques ont accordé moins de prêts en 2008, elles ont été plus généreuses sur les montants moyens accordés ; celui du prêt à l'habitat personnel augmente à 15,7 millions de F.CFP (+20 %), et celui du prêt pour aménagements à 4,2 millions de F.CFP (+6 %).

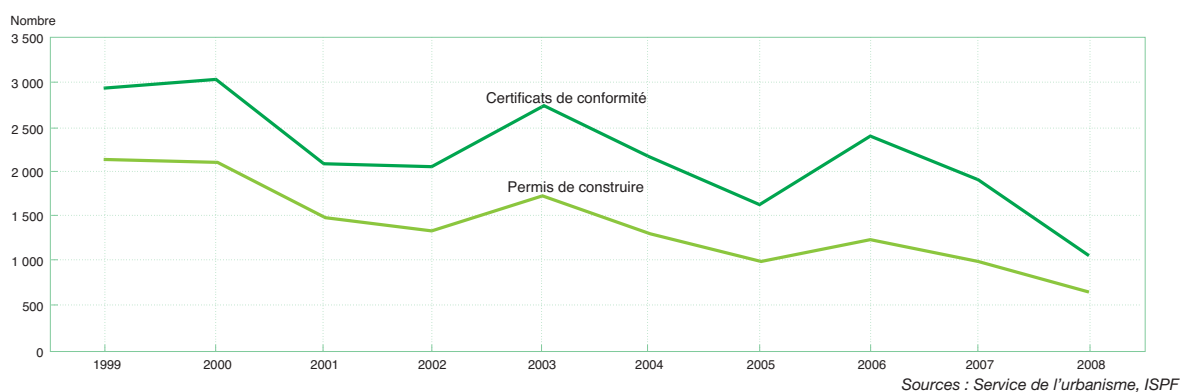
Prêts immobiliers accordés par les établissements de crédits locaux



Sources : IEOM, ISPF

Au cours de l'année 2008, 669 **permis de construire** ont été délivrés (-35 %), ainsi que 404 **certificats de conformité** (-54 %).

Dix ans d'investissement privé - permis de construire et certificats de conformité



Le ralentissement de la croissance de l'emploi salarié observé depuis 2006 en Polynésie française se confirme en 2008 avec un recul des effectifs salariés de 2,9 % sur un an. Les chiffres du marché du travail (SEFI) confirment cette baisse, avec des demandeurs d'emploi qui n'ont jamais été aussi nombreux, face à des offres d'emploi en baisse.

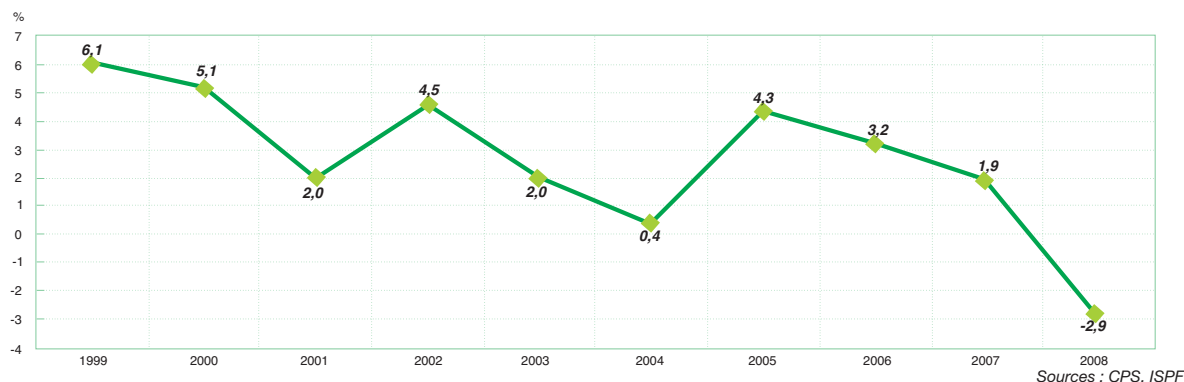
Fin 2008, la CPS (Caisse de Prévoyance Sociale) recense 67 580 emplois salariés, soit 2 011 emplois de moins sur un an. Le secteur tertiaire contribue à hauteur de 42 % à cette baisse, la construction à hauteur de 31 %, et l'agriculture pour 30 %. Le secteur de l'industrie augmente ses effectifs de 1 % en 2008. En équivalent temps plein, le salaire moyen global progresse de 2,8 %, hors impact du déflationnement des salaires déclarés à la CPS.

Sur le marché du travail, le SEFI a proposé 10 085 offres d'emploi de toutes natures (hors formation salarié) à plus de 22 000 demandeurs différents ayant fait 29 440 demandes d'emploi au cours de l'année (+7 %). Le ratio demandes/offres s'établit à 3 demandes par offre de toute nature, et à 8 pour les offres d'emploi normal (+1 sur un an).

●●●●●● 1. Effectifs salariés : 2 000 postes en moins

Au 31 décembre 2008, 67 580 emplois salariés sont déclarés à la CPS, soit une baisse de 2,9 % sur un an (-2 011 postes). Après plusieurs années de ralentissement du rythme de progression des effectifs salariés, due en grande partie à l'essoufflement de sa croissance économique, la Polynésie française enregistre la première baisse des effectifs salariés depuis vingt ans.

Taux annuel de croissance de l'emploi salarié déclaré à la CPS



1.1 • Evolution par secteur d'activité

Le secteur tertiaire, qui constitue 80 % des emplois, est responsable de 42 % de ces pertes. L'administration perd 560 postes soit 28 % de la perte globale, les hôtels 250 et le commerce, 240. Les activités dont les effectifs ont progressé sont la santé et les « services fournis aux entreprises », dont l'intérim, la sécurité et le nettoyage, les « activités informatiques », l'« ingénierie » et la comptabilité.

Le secteur de la construction, 8,5 % des emplois, a contribué à hauteur de 31 % à la baisse globale, entraîné par les activités du second œuvre qui sont les premières à avoir subi le ralentissement de l'activité.

L'agriculture a perdu 600 postes en 2008 (30 % du total), en quasi totalité dans l'activité de « pisciculture, aquaculture ».

Seule l'industrie a augmenté ses effectifs en 2008 (55 postes), grâce aux activités de « production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau » et dans une moindre mesure aux « industries manufacturières ».

Contribution par grand secteur à la création / suppression d'emploi



Evolution de l'emploi salarié par grand secteur



Contribution des activités à la création d'emplois

Secteur d'activité (NAF 17)	2007	2008	Variation 2008 / 2007	
			Absolue	Relative
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
Construction	6 355	5 741	-614	-9,7
Pêche, aquaculture, services annexes	2 012	1 429	-583	-29,0
Administration publique	15 297	14 741	-556	-3,6
Hôtels et restaurants	7 314	7 064	-250	-3,4
Commerce, réparations automobile et d'articles dom.	10 450	10 208	-242	-2,3
Services collectifs, sociaux et personnels	3 271	3 173	-98	-3,0
Transports et communications	6 632	6 583	-49	-0,7
Agriculture, chasse, sylviculture	805	784	-21	-2,6
Education	633	618	-15	-2,4
Industries extractives	164	152	-12	-7,3
Activités financières	1 655	1 669	14	0,8
Industrie manufacturière	4 721	4 740	19	0,4
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	603	651	48	8,0
Activités des ménages	1 330	1 395	65	4,9
Santé et action sociale	3 431	3 545	114	3,3
Immobilier, locations et services aux entreprises	4 918	5 087	169	3,4
Effectif global	69 591	67 580	-2 011	-2,9

Sources : CPS, ISPF

1.2 Evolution secteur marchand / non marchand

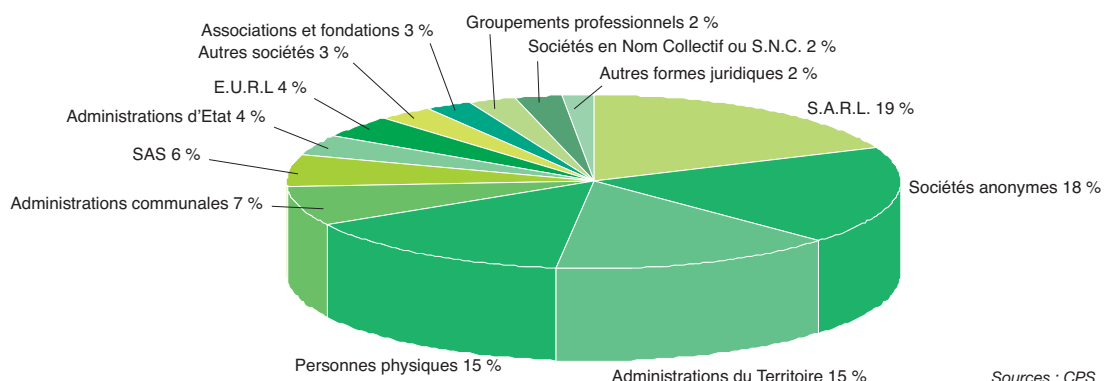
Le secteur privé (74 % de l'emploi salarié) est responsable de 72 % des pertes d'emploi en 2008 (-1 455 postes). Plus précisément la construction (8,5 % de l'emploi) et le secteur agricole (3,3 % de l'emploi) regroupent chacun 30 % des pertes (environ 600 postes chacun). Les activités marchandes du tertiaire (54 % de l'emploi salarié) perdent 290 postes soit 14 % de la baisse globale.

Le secteur public (26 % de l'emploi salarié) perd 556 postes sur un an (28 % du total), dont la moitié dans les mairies.

2. La structure des effectif salariés

Pour la seconde année consécutive, les Sociétés Anonymes ont nettement réduit leurs effectifs, 1 000 postes de moins en 2008 et 600 en 2007. Les personnes physiques ont supprimé 700 postes et les groupements professionnels, près de 500, soit près du quart de leurs effectifs. En revanche les Sociétés Anonymes Simplifiées ont contribué à la création d'emplois, 525 et 580 en 2007. Les E.U.R.L. ont créé 164 postes et les autres formes juridiques, 103. Toutes les administrations, (Etat, Territoire et communes) ont perdu des effectifs.

Répartition des effectifs par forme juridique de l'employeur



Dans l'ensemble, la structure des emplois salariés reste inchangée avec 57 % d'hommes, un tiers des salariés âgés de 26 à 35 ans, et 88 % sont déclarés aux îles Du Vent.

Structure des effectifs salariés par classe d'âge



3. Le salaire moyen progresse grâce à la hausse du SMIG ●●●●●●●●

La masse salariale du RGS (Régime Général des Salariés) s'élève à 209 milliards de F.CFP fin 2008, soit une hausse de 7,6 % par rapport à 2007. Cette progression résulte essentiellement du déplafonnement des déclarations de salaires à la CPS (3 millions de F.CFP contre 750 000 F.CFP auparavant), mais aussi de la hausse du SMIG (+6 %) et d'une baisse des effectifs, probablement les moins rémunérés.

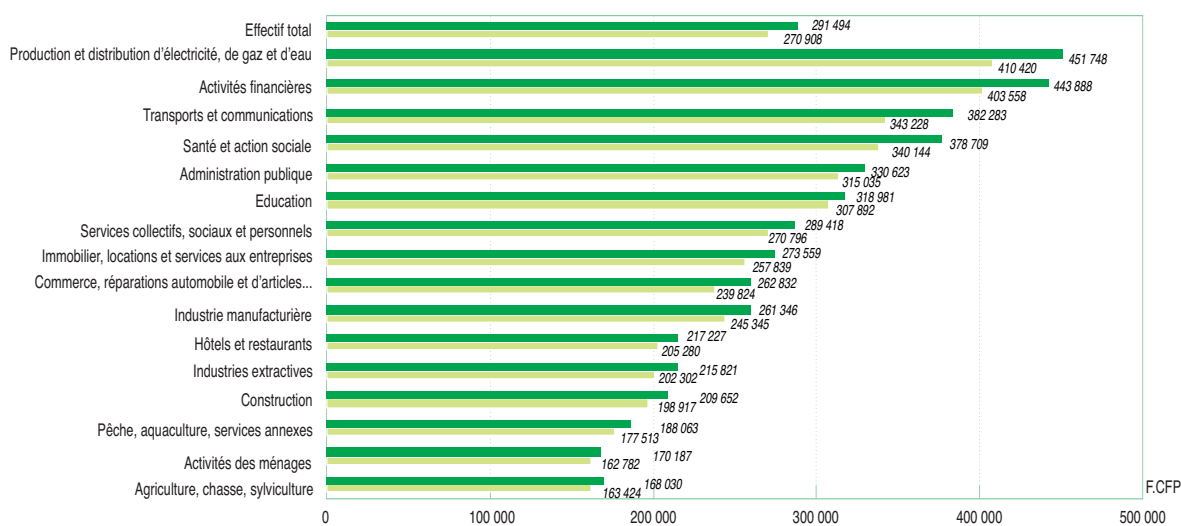
L'augmentation de 8 306 F.CFP du SMIG (3 000 F.CFP au 1^{er} janvier, et 5 306 au 1^{er} septembre) porte son taux horaire à 860 F.CFP contre 810 F.CFP en 2007, soit 145 306 F.CFP pour 169 heures de travail.

En équivalent temps plein, le taux de croissance du salaire moyen en 2008 est de 7,6 % sur un an. Il s'élève ainsi à 291 500 F.CFP. L'impact estimé du déplaçonnement s'élève à 4,8 points, soit une hausse réelle du salaire moyen de 2,8 % sur un an. Cet impact est plus ou moins important selon le secteur d'activité. Par exemple dans la « santé et action sociale » l'impact du déplaçonnement est de 10 points révélant un nombre important de hauts salaires. En revanche, dans les « activités des ménages », l'impact du déplaçonnement est nul, traduisant l'inexistence de salaires au-delà de 750 000 F.CFP. Ce sont les secteurs dont le salaire moyen est le plus faible qui ont enregistré les plus fortes hausses relatives en 2008, soit les secteurs comprenant le plus de salariés rémunérés au SMIG.

Ainsi la progression réelle (hors impact du déplaçonnement) du salaire moyen dans le secteur agricole est de 4 %, et de 3 % dans la construction. En revanche dans l'industrie et le tertiaire, les hausses réelles sont moins fortes (respectivement +2,6 % et +2,5 %).

Les plus fortes hausses réelles se retrouvent dans la « pêche, aquaculture, services annexes » (+4,8 %, à 188 000 F.CFP), les « industries extractives » (+4,5 % à 215 800 F.CFP), les activités des ménages (+4,5 % à 170 200 F.CFP), et les « hôtels & restaurants » (+4,1 % à 217 200 F.CFP).

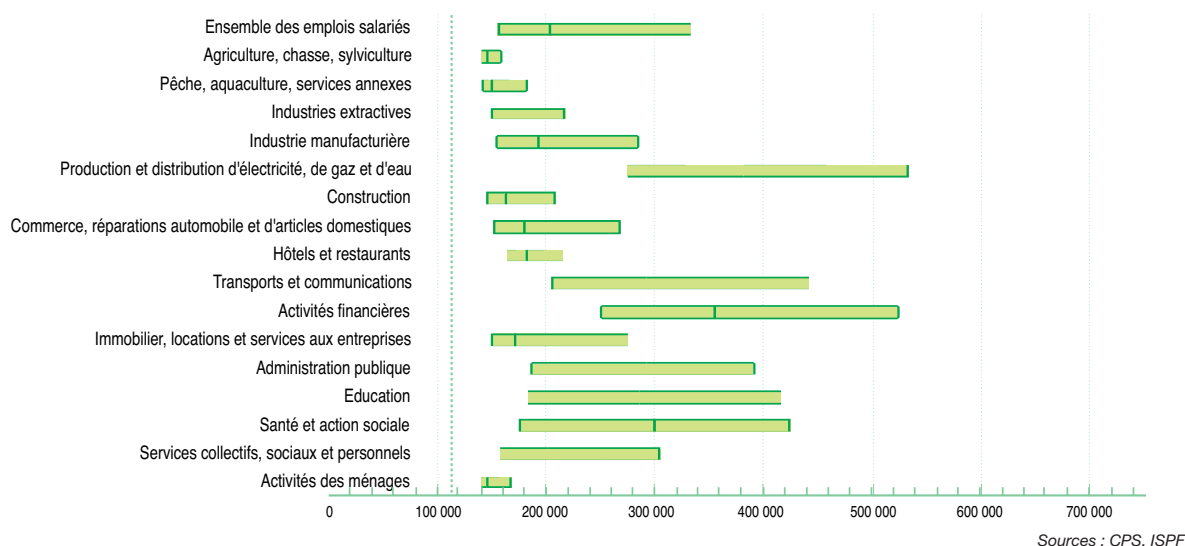
Salaire moyen (équivalent temps plein) par secteur d'activité



Sources : CPS, ISPF

La répartition par quartile des rémunérations salariées se distribue de la façon suivante : le premier quartile des emplois salariés perçoit un salaire mensuel moyen en équivalent temps plein inférieur à 156 000 F.CFP. Ensuite, 25 % reçoivent entre 156 000 F.CFP et 204 000 F.CFP, cette dernière valeur étant la médiane. Le troisième quartile concerne les emplois salariés dont la rémunération se situe entre 204 000 F.CFP et 332 700 F.CFP. Enfin, 25 % gagnent plus de 332 700 F.CFP par mois.

Distribution des salaires par quartile (équivalent temps plein) par secteur d'activité

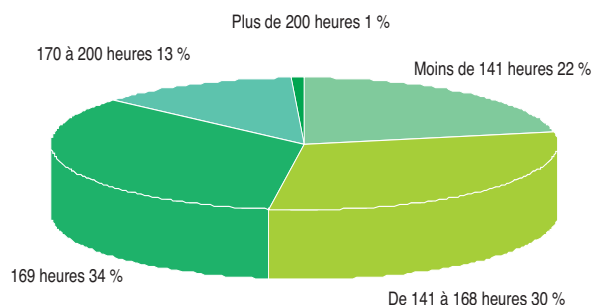


4. La durée moyenne du travail salarié ●●●●●●●●

En 2008, l'ensemble des salariés a effectué 121,3 millions d'heures de travail, soit une légère baisse de 0,1 %. Ce total d'heures est comparable à 59 800 emplois en équivalent temps plein (-0,1 %).

La durée moyenne mensuelle du travail augmente légèrement en 2008, à 148,6 heures (+0,3 %). La baisse des effectifs conjuguée à cette hausse de la durée moyenne mensuelle du travail par personne, traduit une utilisation plus intense des heures supplémentaires en 2008, conjuguée à une diminution des contrats à petits volumes horaires (CDD, extras, etc.).

Durée mensuelle de travail des salariés déclarés à la CPS



Durée moyenne du travail					
Secteurs d'activités	2004	2005	2006	2007	2008
<i>Unité :</i>					<i>Heures</i>
Agriculture	143,2	144,5	144,6	144,7	140,6
Agriculture, chasse, sylviculture	133,5	136,2	134,0	135,8	134,9
Pêche, aquaculture	147,4	147,9	148,9	148,2	143,1
Industrie	158,2	159,4	158,3	159,2	159,6
Industries extractives	155,1	150,2	149,6	152,0	152,4
Industrie manufacturière	157,1	158,6	157,4	158,2	158,4
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	169,6	169,6	168,4	169,2	170,3
Construction	147,0	146,7	146,8	146,7	148,0
Tertiaire	147,1	148,0	147,6	147,4	147,9
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	154,0	155,8	155,2	155,3	155,6
Hôtels et restaurants	139,6	139,7	140,3	141,4	141,8
Transports et communications	150,9	149,5	145,2	144,9	145,8
Activités financières	163,5	161,7	160,7	160,6	161,1
Immobilier, locations et services aux entreprises	132,6	134,2	134,3	133,6	134,3
Administration publique	156,7	158,4	159,2	158,3	159,7
Education	141,2	143,9	139,2	131,3	133,3
Santé et action sociale	151,8	151,4	151,0	152,0	151,6
Services collectifs, sociaux et personnels	135,1	136,4	137,7	136,6	136,8
Services domestiques	62,6	65,1	64,4	62,9	63,8
Total	147,8	148,7	148,3	148,1	148,6

Sources : CPS, ISPF

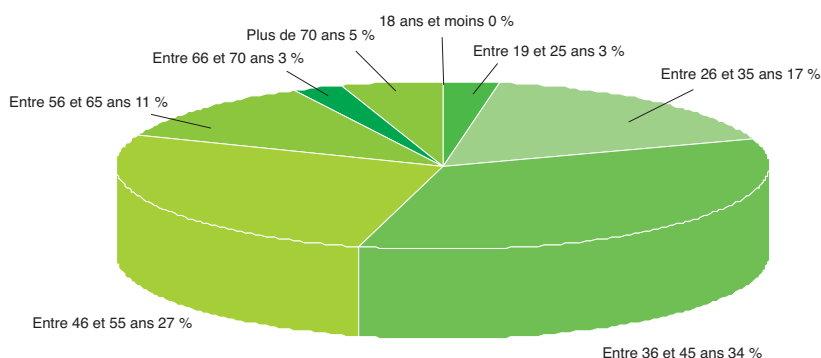
5. L'emploi non salarié

Au 31 décembre 2007, 10 600 personnes sont déclarées au Régime des Non Salariés à la CPS, chiffre en légère baisse par rapport à 2007 (-1,2 %). C'est la première baisse de ces effectifs depuis qu'ils sont suivis par la CPS (1995).

Le travail non salarié déclaré demeure majoritairement masculin (64 % d'hommes), le tiers a entre 36 et 45 ans, et 56 % ont une activité dans le tertiaire.

Les patentés du secteur de l'industrie ont nettement diminué en 2008 (-5 %), suivis par ceux de l'agriculture (-3,6 %). En revanche dans la construction et le tertiaire les effectifs augmentent de 0,4 % chacun.

Non salariés déclarés à la CPS au 31 décembre 2008



Sources : CPS, ISPF

6. Le personnel d'Etat en Polynésie française ●●●●●●●●

Le personnel d'Etat en Polynésie française (incluant le personnel enseignant du primaire et secondaire)

	2004	2005	2006	2007	2008 (3)
<i>Unité :</i>					<i>nombre</i>
Forces armées (1)	2 345	2 432	2 483	2 217	2 217
Personnel civil (2)	9 409	9 334	9 323	9 503	8 873
Total	11 754	11 766	11 806	11 720	11 090

(1) Militaires uniquement

(2) Y compris personnels civils des Forces armées

(3) Chiffres provisoires - y compris les auxiliaires de l'enseignement

Source : Haut Commissariat de la République en Polynésie Française

En 2008, le personnel d'Etat présent en Polynésie française diminue de 5,4 % sur un an, soit 11 090 personnes, dont 80 % sont du personnel civil.

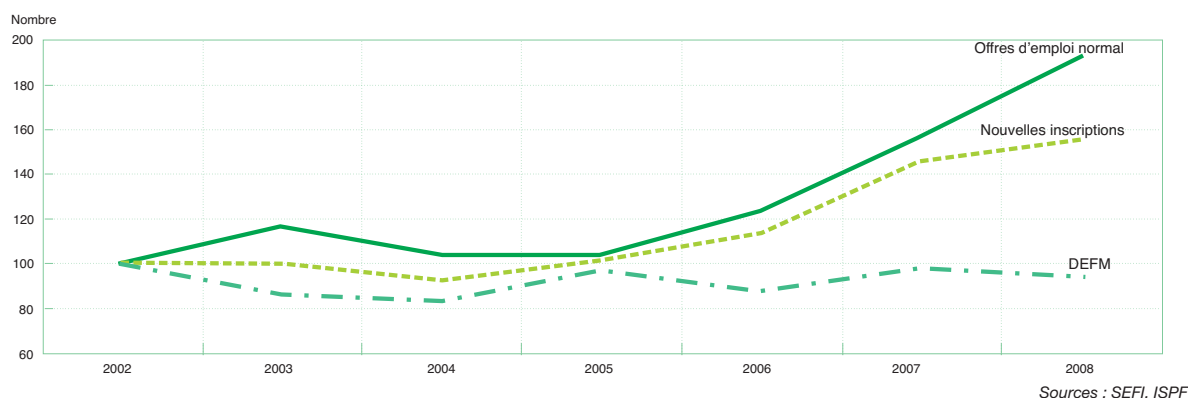
7. Marché du travail : moins d'offres, plus de demandes ●●●●●●●●

La baisse de l'emploi s'accorde avec des indicateurs du marché du travail, mal orientés. Les demandeurs d'emploi sont de plus en plus nombreux, face à des offres d'emploi en baisse.

7.1 • Les demandes

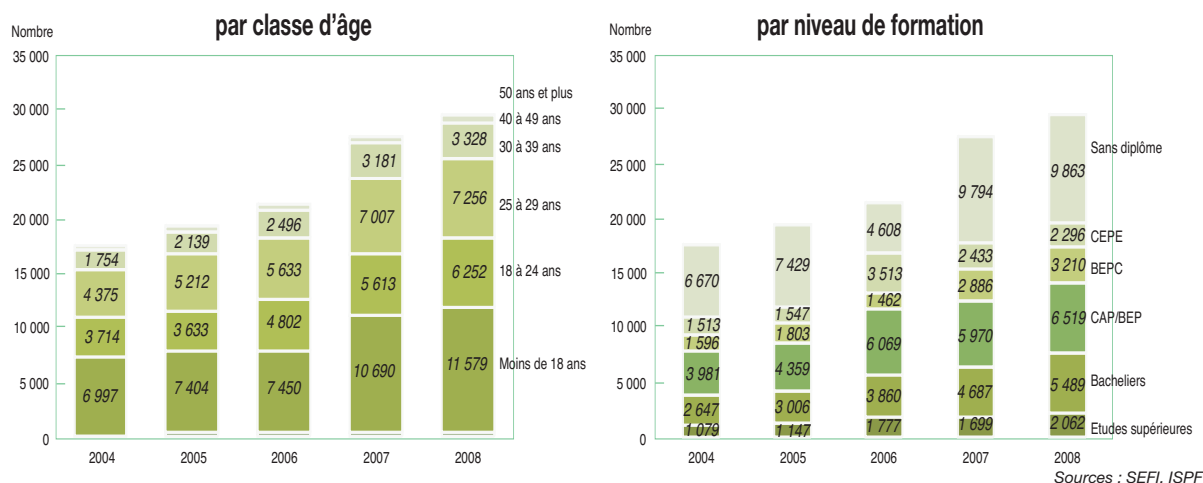
En moyenne mensuelle en 2008, 7 750 personnes étaient en recherche d'emploi à chaque fin de mois, soit une progression de 23 % sur un an. Parallèlement, le flux d'inscriptions mensuelles qui alimente ce stock de demandeurs actifs ne progresse que de 7 % (+4,3 % pour les primo-demandeurs), traduisant les difficultés rencontrées par les demandeurs pour sortir du non-emploi (les entrées augmentent plus vite que les sorties). Le nombre des demandeurs inscrits depuis plus de 6 mois a augmenté de 36 %.

Indice sur l'évolution des offres et demandes d'emploi enregistrées au SEFI



Les caractéristiques des demandeurs évoluent peu : ce sont majoritairement des femmes, avec moins de deux ans d'expérience, ayant un niveau scolaire inférieur ou égal au brevet des collèges. Les diplômés d'études supérieures représentent 7 % des demandes.

Demandes d'emploi



Les motifs d'inscription se concentrent sur les contrats de travail salarié. Les inscriptions pour une première demande d'emploi sont en hausse (+23 %), tandis que les stages de formation professionnelle ont beaucoup moins de succès que les années précédentes (-8 % de demande). En outre, de nombreux demandeurs déclarent vouloir mettre fin à leur activité indépendante (+77 %), ou tout simplement reprendre une activité (+11 %). Compte tenu de la situation économique, les demandeurs s'inscrivant suite à un licenciement économique augmentent de 5 %. En revanche les autres formes de licenciement diminuent de 3 % et les personnes ayant démissionné de 14 %.

7.2 • Les offres

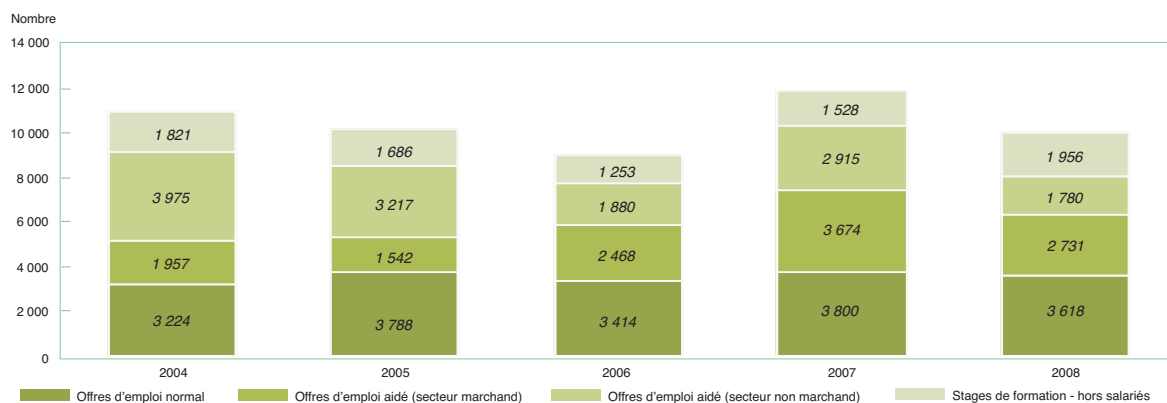
Si les demandes sont en constante progression, les offres d'emploi normal diminuent de 5 % sur un an, soit 3 620 postes offerts en 2008. Le ratio demande/offre s'établit à 8 demandeurs pour une offre (7 en 2007).

Les offres d'emploi aidé – secteur marchand et non marchand – sont aussi en retrait ; les offres de type stage en entreprise, qui représentent 80 % de l'offre d'emploi aidé, sont en nette diminution en 2008. En revanche, les offres de type contrat de travail en entreprise sont en hausse.

Les offres de formation professionnelle (hors formation pour salariés dont la gestion a été transférée à la CCISM en milieu d'année) augmentent de 28 %, soit 1 956 places offertes. Les formations pour demandeurs augmentent de 18 % (1 376 places), et 300 places pour des formations d'accompagnement des bénéficiaires des ICRA ont été mises en place. En revanche les accompagnements pour les autres types de mesures (CPIA, CDL) diminuent de 23 % (281 places).

Au total, le nombre d'offres d'emploi de toutes natures proposées par le SEFI en 2008 (hors formation salariés) s'établit à 10 085 offres, soit une baisse de 21 % sur un an. Le ratio demandes/offre de toutes natures passe de 2 demandeurs pour 1 offre en 2007, à 3 en 2008.

Les offres d'emploi de toutes natures



Sources : SEFI, ISPF

Les secteurs les plus offrants sont toujours les hôtels & restaurants, 24 % des offres, le commerce et la construction, 14 % de l'offre chacun. Toutefois, l'hôtellerie-restauration a augmenté sa participation de 9 points grâce à une progression des postes offerts de 46 %. La pêche, aquaculture et l'immobilier, locations, services aux entreprises participent chacun pour 10 % du total.

Le commerce et la construction ont diminué leurs parts respectives de 14 % et 12 % (580 et 560 postes offerts).

La part des offres d'emploi en contrat à durée déterminée progresse de 4 points à 54 % de l'ensemble des offres, et augmentent de 3 % sur un an. Les contrats à durée indéterminée diminuent de 14,5 %, ne représentant plus que 43 % du total. Les offres pour patenté (2 % de l'offre) doublent sur un an, et les contrats saisonniers (CDI-CI, 1 % de l'offre) ont triplé.

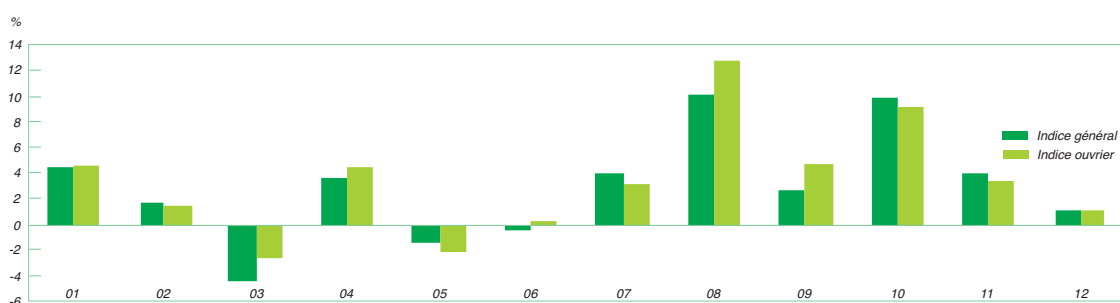
Prix à la consommation

En 2008, l'inflation a été de 3,4 % avec une poussée des prix des produits alimentaires (+4,5 %). Comparée à l'inflation de 2007 (+1,9 %), la progression des prix à la consommation est importante. Pourtant, replacée dans le contexte international, l'inflation locale aura été beaucoup moins élevée que celle observée dans les pays de la zone Pacifique. L'indice des ménages ouvriers, plus sensible aux variations de prix des produits alimentaires a progressé de 3,8 %, soit 0,4 point de plus que l'indice général.

1. L'alimentation, source principale d'inflation

En 2008, l'indice général a progressé de 3,4 % et l'indice ouvrier de 3,8 %. Quel que soit l'indice choisi, l'alimentation représente près du tiers de l'inflation et constitue la plus forte contribution. La progression des tarifs des carburants et par ricochet ceux du gaz et de l'électricité a aussi été un facteur d'inflation, de même que l'augmentation des tarifs de téléphonie.

Inflation annuelle des 12 divisions de la COICOP en 2008



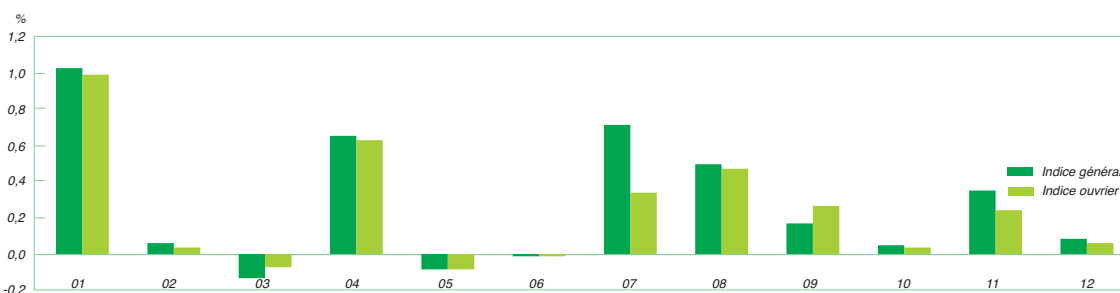
Source : ISPF (indice des prix à la consommation)

Les douze classes de la nomenclature

01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées
 02 - Boissons alcoolisées, tabac
 03 - Articles d'habillement et articles chaussants
 04 - Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles
 05 - Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison
 06 - Santé

07 - Transports
 08 - Communications
 09 - Loisirs et culture
 10 - Enseignement, Education
 11 - Hôtellerie, cafés, restauration
 12 - Autres biens et services

Contributions à l'inflation globale des 12 divisions de la COICOP en 2008



Source : ISPF (indice des prix à la consommation)

1.1 • Produits alimentaires

Les prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » ont globalement progressé de 4,5 %. Cette forte progression intègre avec un décalage de huit mois l'emballlement observé au niveau mondial en 2007 sur certains produits alimentaires. Les prix des viandes, produits laitiers et ceux à base de céréales, ont été affectés en partie par l'évolution des prix au niveau mondial, notamment en raison de la forte demande émanant des pays émergents où la pression démographique liée à l'élévation du niveau de vie a un impact important sur ces catégories de produits.

Avec +1,8 % sur la « viande », +4,9 % sur les « pains et céréales », +3,5 % sur les « laits, fromages et œufs », l'augmentation des prix se situe dans un ordre de grandeur supérieur à celui enregistré les années passées, toutefois cette progression est inférieure à celle observée au niveau international. L'évolution des prix sur l'alimentaire n'est pas seulement liée au contexte international. Pour exemple, l'augmentation de 18,8 % des « huiles et graisses » est très supérieure à la moyenne internationale et ne s'explique pas par une inflation importée. Ce groupe de produits ayant une faible pondération, son impact sur l'indice général est minime.

En revanche, l'augmentation de 15,3 % des prix du « poisson » représente à elle seule 40 % de l'inflation alimentaire. Or il s'agit là d'un produit essentiellement local. L'évolution du prix des carburants a certainement pesé sur le secteur de la pêche et cela explique pour partie l'évolution constatée.

1.2 • Service

L'augmentation de 4,0 % des tarifs dans « l'hôtellerie, cafés, restauration » est essentiellement le fruit des « services de restauration » dont les prix progressent de 4,2 %. Ces derniers répercutent, en général avec un décalage temporel, la progression des prix des produits alimentaires, leur principale consommation intermédiaire. Cette augmentation est également pour partie liée à celle du SMIG.

En avril 2008 les tarifs de téléphonie ont progressé de 11,2 %. Cette variation représente environ 0,5 point de l'inflation globale.

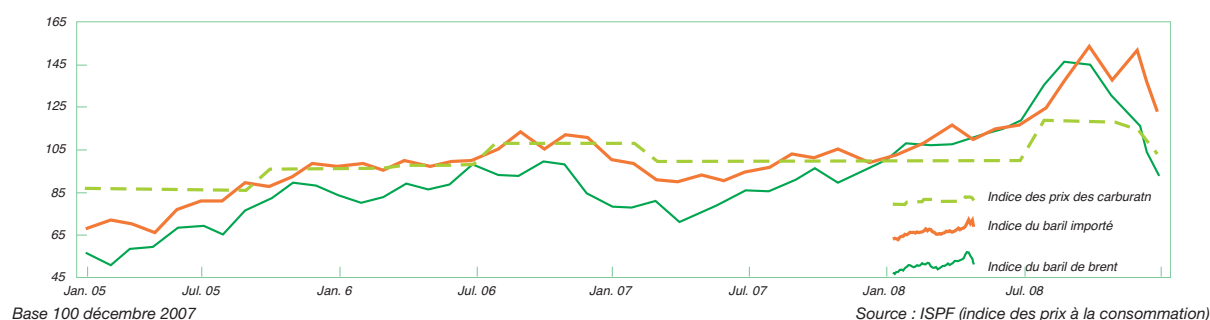
1.3 • Transports

L'évolution des prix dans la division « transports » (+4,0 %) est presque exclusivement le fait des tarifs des transports aériens (+12,7 %) et des prix des carburants (+2,8 %). La progression des tarifs des transports aériens est du même ordre de grandeur que celles enregistrées en 2007 et 2006. Les taxes liées à l'achat d'un billet d'avion ont considérablement augmenté ces dernières années. Elles peuvent représenter jusqu'au tiers du prix global d'un billet.

1.4 • Produits pétroliers

Les fluctuations des cours du Brent ou du baril importé sont plus importantes que celles des prix des carburants à la pompe. Cela traduit le rôle modérateur du Fonds de Stabilisation des Hydrocarbures. Ainsi, entre mai et octobre 2008, la hausse des cours pétroliers n'a pas été totalement répercutée à la pompe. Inversement, entre octobre 2006 et août 2007, la baisse des cours du pétrole a été plus importante que

Évolution des cours du baril brent, du baril importé et des prix des carburants



celle mesurée dans les stations services. Le prix des carburants étant réglementé, ses variations ne sont pas systématiquement corrélées à celles des marchés internationaux.

Le cours du baril de Brent et le prix de l'importé évoluent de manière plutôt parallèle. Seule véritable exception, novembre 2008 où le Brent a continué de baisser et où l'importé est revenu à son niveau record de septembre 2008. Le prix des carburants a suivi les tendances du cours du Brent jusqu'en février 2007. À cette date, les prix des carburants sont restés stables alors que ceux du pétrole augmentaient. En juillet 2008, le territoire a réajusté les prix des carburants à la hausse afin de rattraper le décalage. Lorsque la baisse des cours du Brent s'est confirmée durablement, le prix des carburants a diminué. En 2008, les prix des produits liés aux hydrocarbures comme le « gaz » ou « l'électricité » ont logiquement progressé, respectivement de +11,4 % et +9,7 %.

1. 5 • Produits soumis à une concurrence dynamique

Les prix des produits des secteurs de l'économie locale soumis à une concurrence dynamique, que celle-ci soit locale ou étrangère, ont évolué à la baisse. C'est le cas notamment des « articles d'habillement et articles chaussants » ou de « l'ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison » dont les prix baissent respectivement de 4,4 % et 1,5 %. Les produits à forte technologie suivent la même tendance. Ainsi, les prix des « équipements informatiques » sont en recul de 20,8 %, ceux des « équipements de téléphone et de télécopie » de 15,5 % et ceux des équipements audio-visuels de 7,4 %.

●●●●●● 2. Inflation polynésienne / inflation internationale

En 2007, l'inflation était relativement modeste en comparaison de celles enregistrées par les autres pays du Pacifique. En 2008, même si elle est deux fois plus importante que celle de 2007, la situation demeure identique. Le Japon et les États-Unis font figure d'exception pour des raisons différentes. Les Japonais ont divisé leur déficit budgétaire par deux en 5 ans, le ramenant à 4 % du PIB. Ils sont de grands consommateurs de produits à haute technologie dont les prix ne cessent de baisser.

Evolution comparées de l'inflation

Pays ou zone géographique	Inflation		DOM - TOM	Inflation	
	2007	2008		2007	2008
	Unité : %	%		Unité : %	%
Australie	3,0	3,70	France métropolitaine	2,6	1,00
Chine	6,5	5,90	Guadeloupe	1,2	1,60
Chili	7,8	7,10	Martinique	2,9	0,80
États-Unis	4,1	-0,10	Guyane	3,0	3,30
Fidji	4,8	7,70	Réunion	1,2	2,80
Japon	0,7	0,40	Nouvelle-Calédonie	1,8	3,70
Nouvelle-Zélande	3,2	3,40			
Singapour	4,1	6,50			
Zone Euro	3,6	1,60			
France métropolitaine	2,6	1,00			
Polynésie française	1,9	3,40	Polynésie française	1,9	3,40

Source : Instituts statistiques nationaux

Sources : INSEE, ISEE, ISPF

De plus, le coût de la main d'œuvre, soumis aux règles de la concurrence, a baissé. Aux États-Unis, avec la crise financière, l'offre s'est retrouvée très supérieure à la demande, provoquant mécaniquement des baisses sensibles de prix.

Singapour, grand centre pétrolier, a subi les effets de l'envolée des cours du pétrole. Ce n'est que sur le dernier trimestre que la zone européenne a pu maîtriser son inflation, profitant de l'importante baisse des prix des carburants.

L'inflation chinoise ne s'est pas trop propagée, contrairement aux prévisions faites en 2007. Deux éléments peuvent expliquer ce phénomène. Les marges réalisées sur les produits fabriqués en Chine sont suffisamment importantes pour absorber une bonne partie de cette inflation. Par ailleurs, même si le marché chinois reste attractif pour les grands fabricants, on assiste progressivement à un glissement vers d'autres économies, comme l'Inde, le Brésil, le Vietnam ou encore le Laos.

La Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie présentent des inflations plus fortes que celles des autres DOM-TOM. De même qu'en 2007, l'inflation mondiale s'est propagée de manière décalée dans ces territoires. Par ailleurs, leur autonomie économique et fiscale les rend plus sensibles au contexte extérieur que les autres DOM-TOM. Ainsi, leur inflation est plus proche de celle des autres pays de la zone Pacifique comme l'Australie ou la Nouvelle-Zélande.

Au premier janvier 2009, la population de Polynésie française est estimée à 264 000 habitants. En 2008, la population a augmenté de 3 200 personnes, soit une progression de 1,2 % sur un an.

Au cours de cette année, 4 628 personnes sont nées et 1 178 sont décédées. L'accroissement naturel, ou solde des naissances et des décès, est donc de 3 450 personnes. Le solde migratoire, de -222, prolonge la tendance observée entre les deux recensements de 2002 et 2007.

●●●●●● 1. Hausse de l'espérance de vie

En 2008, 1 178 personnes sont décédées. Ce nombre est stable. Il varie sur les dix dernières années entre un plus bas de 1 023 en 1999 et un plus haut de 1 239 en 2005.

L'espérance de vie à la naissance atteint 73 ans pour les hommes et 78,2 ans pour les femmes. Globalement la durée de vie moyenne augmente régulièrement, de 3,4 mois par an sur les 10 dernières années.

Avec 23 décès d'enfants de moins d'un an, la mortalité infantile reste globalement stable (5 décès pour 1 000 naissances).

●●●●●● 2. Stabilité de la fécondité

En 2008, 4 628 bébés sont nés en Polynésie française, soit une progression de 2,8 % par rapport à 2007. Le nombre de naissances est stable depuis 2003, au dessus de 4 500 naissances par an.

Le nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans augmente de 1,3 %, soit un rythme deux fois plus faible que celui des sept dernières années.

La fécondité atteint 2,2 enfants par femme en 2008. Ce taux est stable depuis 2004, ce qui rompt avec la baisse régulière observée depuis des années. Entre 1984 et 2004, le taux de fécondité est passé de 3,8 enfants par femme à 2,2.

La fécondité continue de baisser chez les femmes âgées de 20 à 24 ans. Elle reste stable chez les très jeunes femmes âgées de moins de 20 ans. Elle augmente en revanche chez celles qui sont plus âgées. Pour exemple, le nombre d'enfants pour 1 000 femmes âgées de 25 à 29 ans est passé de 137 en l'an 2000 à 108 en 2005, puis à 115 en 2008.

L'âge moyen à la maternité continue d'augmenter régulièrement. Il est de 27,5 ans en 2008.

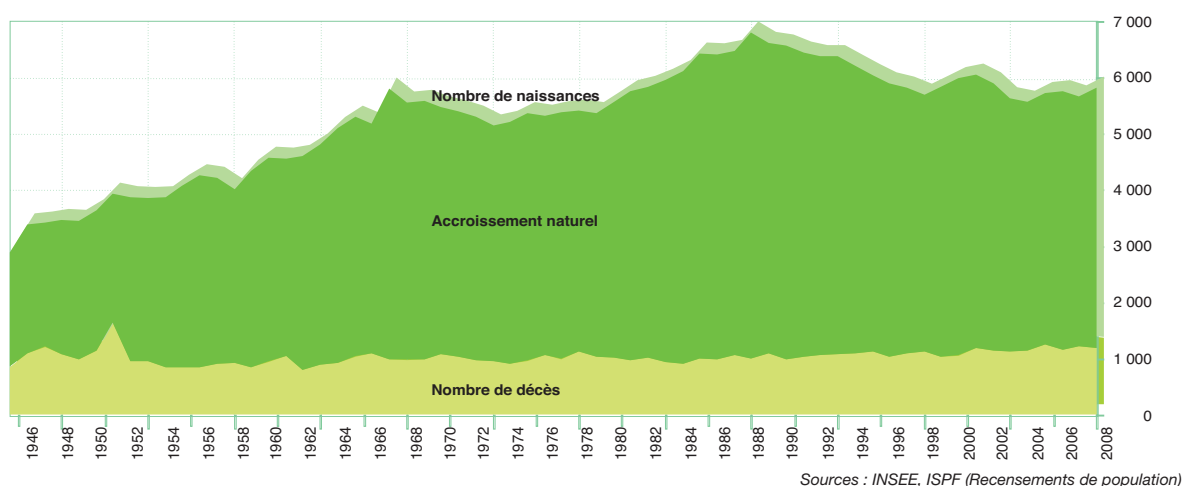
●●●●●● 3. Stabilité des mariages

1 178 mariages sont célébrés en 2008. Le taux de nuptialité est de 4,5 ‰. En baisse constante jusqu'à 2001, le nombre de mariages est stable depuis cette date.

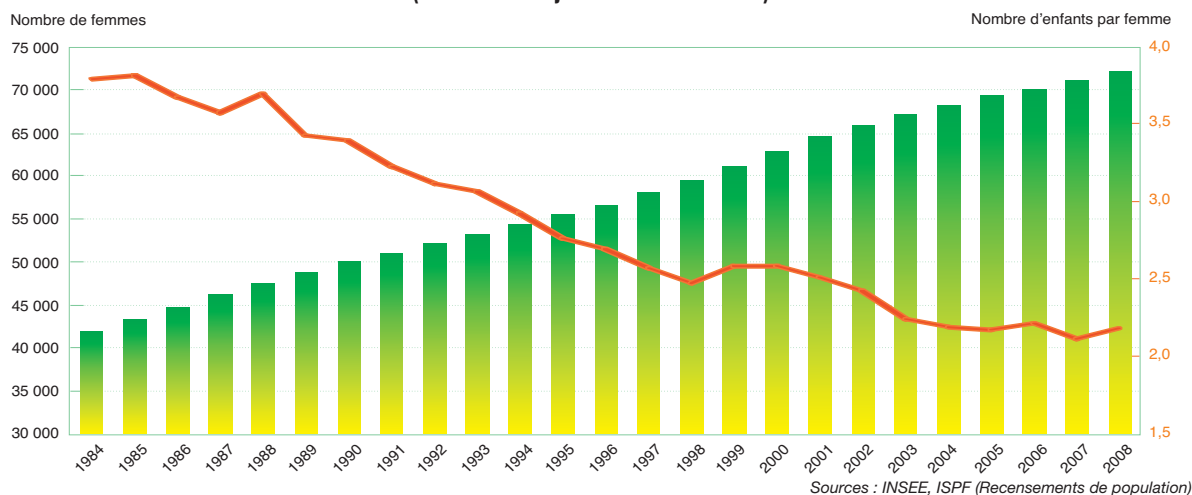
Le mariage intervient de plus en plus tard dans la vie des couples. En 2008, les

femmes se marient à 33,1 ans en moyenne et les hommes à 37 ans, contre respectivement 31 et 35 ans en 1999.

Nombre de naissances et de décès en Polynésie Française



Nombre d'enfants par femme âgée de 15 à 49 ans (Indicateur conjoncturel de fécondité)



Définitions

Indicateur conjoncturel de fécondité : l'indicateur conjoncturel de fécondité, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Espérance de vie : l'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge.

Solde migratoire : le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Lorsque le solde est positif, on parle d'excédent migratoire.

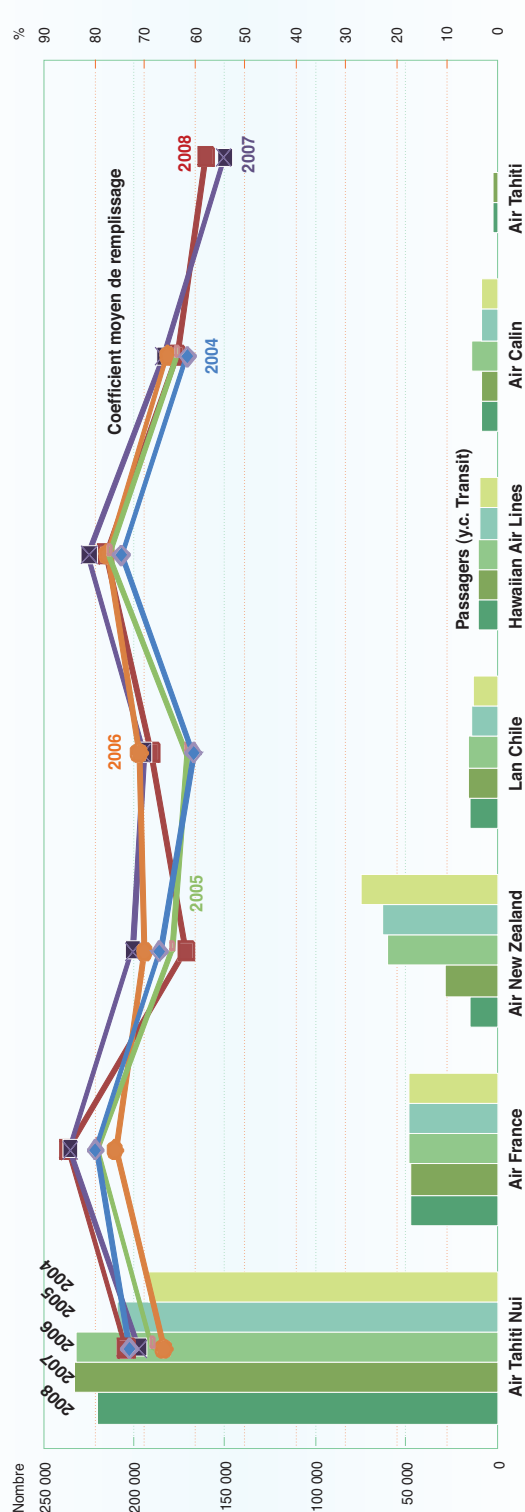
2- TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Trafic international de passagers (vols réguliers)

	Vols au départ de Tahiti-Faa'a			Sièges offerts			Passagers (y compris transit)			Coefficient moyen de remplissage			Part de marché		
	2008	2007	Variation 2008 / 2007	2008	2007	Variation 2008 / 2007	2008	2007	Variation 2008 / 2007	2008	2007	Variation 2008 / 2007	2008	2007	Variation 2008 / 2007
Unité :	nombre	nombre	%	nombre	nombre	%	nombre	nombre	%	%	%	%	%	%	%
Air Tahiti Nui	1 019	1 118	-8,9	299 707	328 747	-8,8	220 342	233 227	-5,5	73,5	70,9	3,7	68,6	66,7	2,8
Air France	207	210	-1,4	56 327	57 214	-1,6	47 871	48 338	-1,0	85,0	84,5	0,6	14,9	13,8	7,8
Air New Zealand	104	172	-39,5	24 587	40 423	-39,2	15 142	29 178	-48,1	61,6	72,2	-14,7	4,7	8,3	-43,5
Lan Chile	104	105	-1,0	22 766	23 156	-1,7	15 613	16 239	-3,9	68,6	70,1	-2,1	4,9	4,6	4,7
Hawaiian Airlines	52	52	0,0	13 545	13 573	-0,2	10 498	10 961	-4,2	77,5	80,8	-4,1	3,3	3,1	4,3
Air Calin	53	53	0,0	14 239	14 332	-0,6	9 040	9 469	-4,5	63,5	66,1	-3,9	2,8	2,7	3,9
Air Tahiti	81	73	11,0	4 792	4 320	10,9	2 769	2 336	18,5	57,8	54,1	6,8	0,9	0,7	29,0
Total	1 620	1 783	-9,1	435 963	481 765	-9,5	321 275	349 748	-8,1	73,7	72,6	1,5	100	100	-

Source : Service d'État de l'Aviation Civile

Trafic international de passagers par compagnie au départ de Tahiti-Faa'a (vols réguliers)

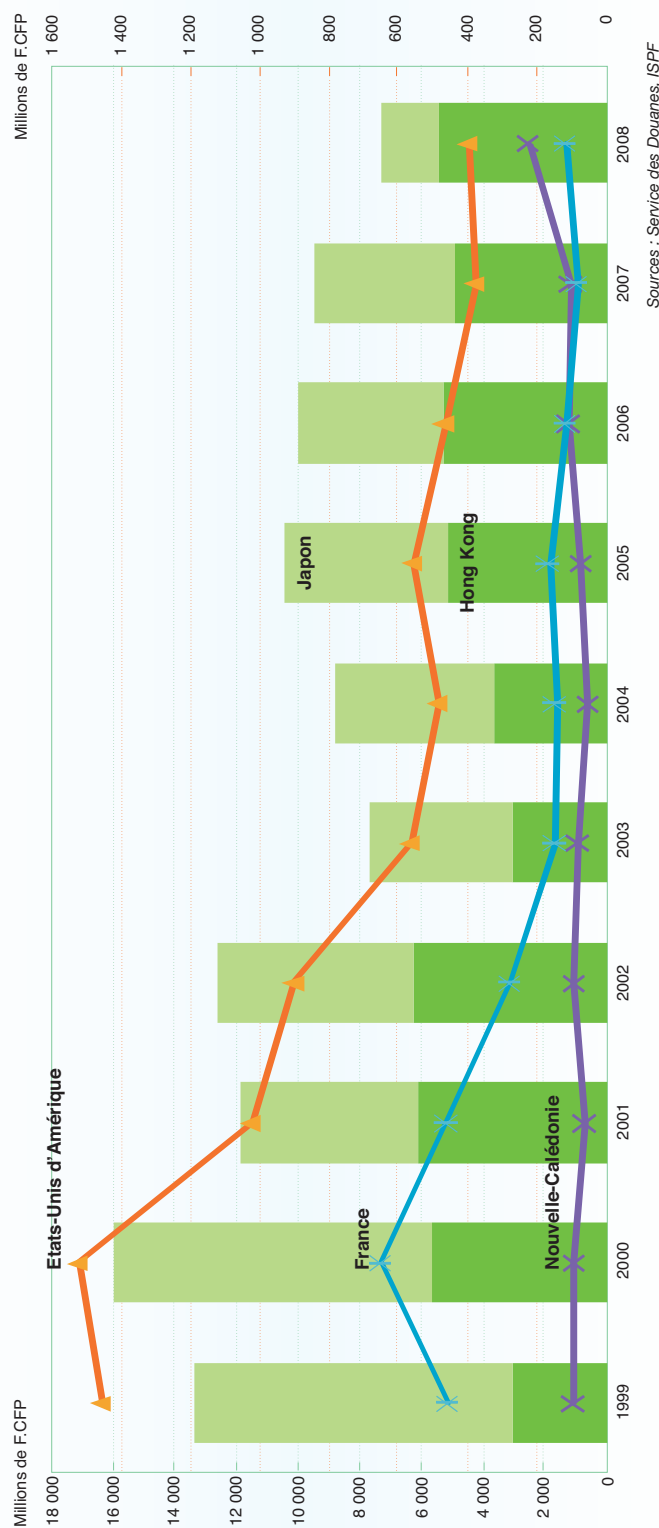


Exportations de perles brutes par pays destinataire																
	2001		2002		2003		2004		2005		2006		2007		2008	
Unité : Millions de FCFP		%		%		%		%		%		%		%		%
Hong Kong	6 089	42,7	6 299	43,1	3 083	30,5	3 637	33,2	5 151	42,4	5 276	48,2	4 930	46,6	5 438	65,4
Japon	5 820	40,9	6 297	43,1	4 586	45,4	5 166	47,1	5 282	43,4	4 697	42,9	4 547	43,0	1 861	22,4
États-Unis d'Amérique	975	6,8	852	5,8	515	5,1	435	4,0	511	4,2	419	3,8	332	3,1	351	4,2
France	61	0,4	92	0,6	82	0,8	53	0,5	72	0,6	108	1,0	101	1,0	222	2,7
Suisse	460	3,2	274	1,9	148	1,5	146	1,3	167	1,4	115	1,1	85	0,8	117	1,4
Thaïlande	2	0,0	0	0,0	35	0,3	5	0,0	90	0,7	20	0,2	28	0,3	61	0,7
Nouvelle-Zélande	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	3	0,0	1	0,0	18	0,2	44	0,5
Canada	26	0,2	88	0,6	54	0,5	66	0,6	50	0,4	27	0,2	20	0,2	41	0,5
Chine	22	0,2	71	0,5	86	0,9	65	0,6	35	0,3	24	0,2	9	0,1	34	0,4
Total	14 244	100,0	14 601	100,0	10 107	100,0	10 960	100,0	12 156	100,0	10 943	100,0	10 577	100,0	8 316	100,0

Sources : Service des Douanes, ISPF

Sources : Service des Douanes, ISPF

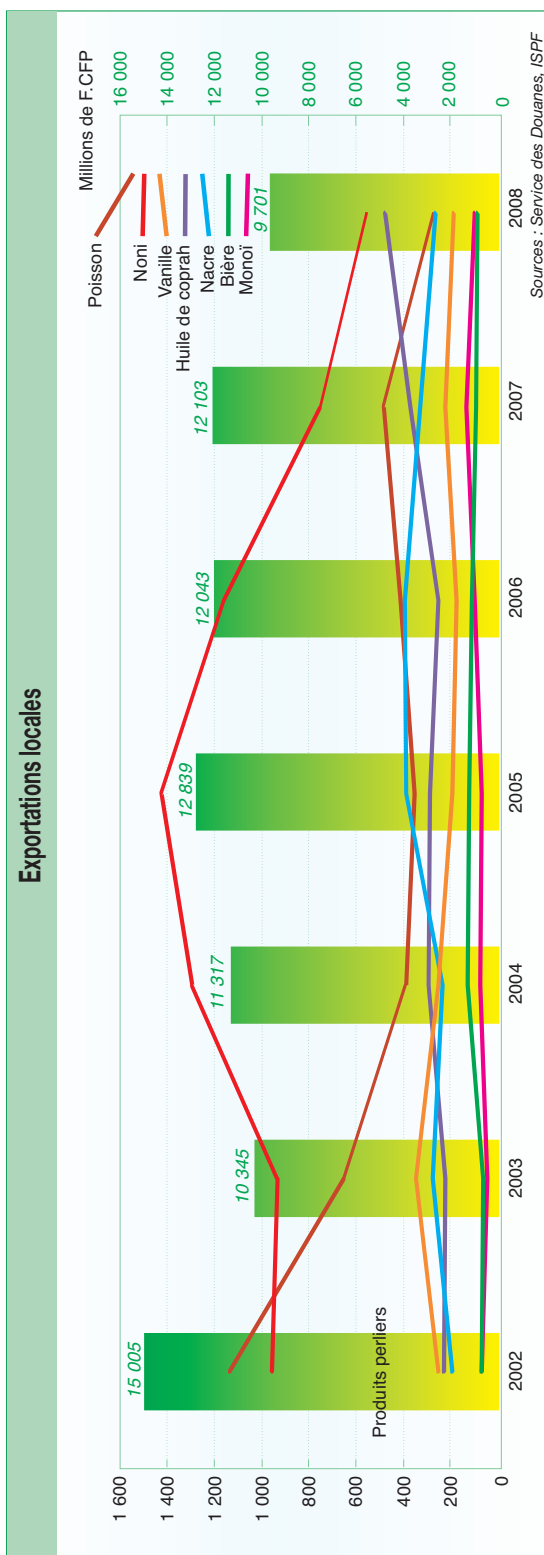
Évolution des exportations de perles brutes par principaux pays destinataires



Sources : Service des Douanes, ISPF

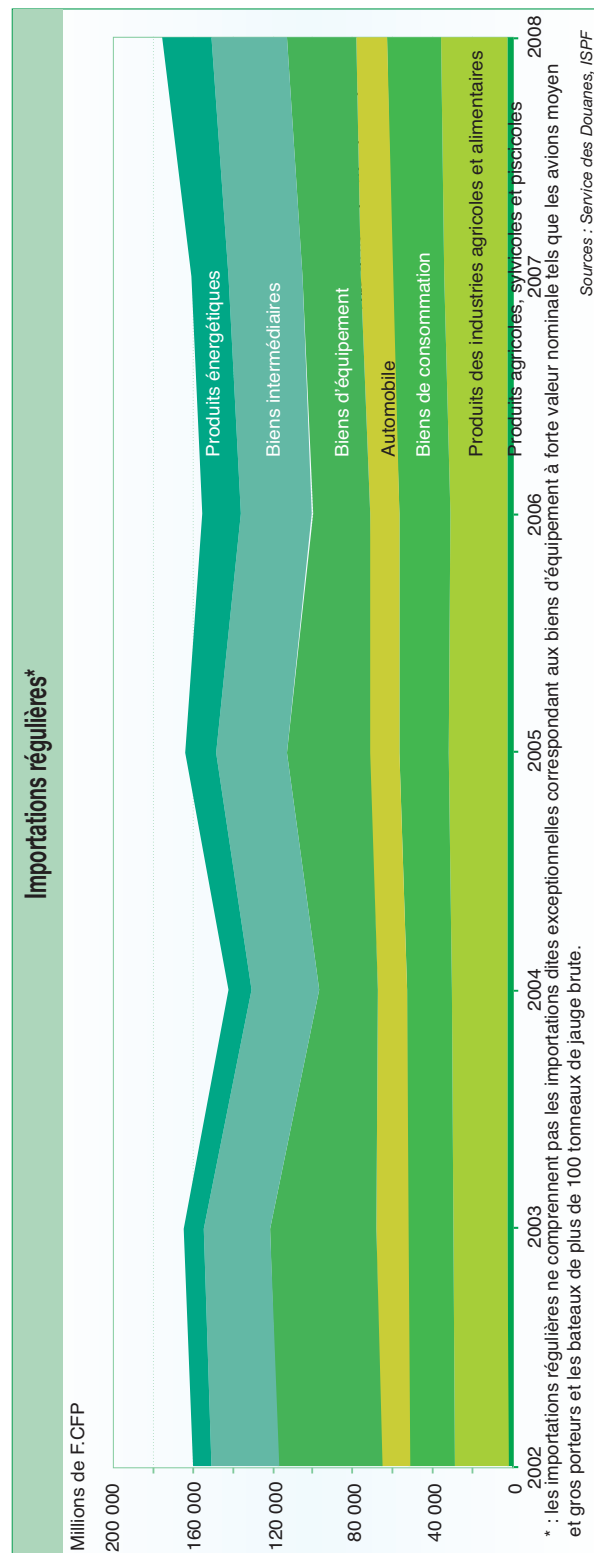
Exportations locales									
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Variation 2008 / 2007 %	Part relative en 2008 %
Unité : Millions de F.CFP									
Total exportations locales	18 725	13 439	15 177	17 204	15 789	15 612	13 187	-16	100
Produits perliers	15 005	10 345	11 317	12 839	12 043	12 103	9 701	-20	74
dont perles de culture brutes	14 601	10 107	10 960	12 156	10 943	10 577	8 316	-21	63
dont ouvrages en perles	170	119	157	444	945	1 422	1 228	-14	9
Poissons	1 137	656	395	358	416	488	276	-43	2
Nono	960	935	1 298	1 424	1 161	751	559	-26	4
Huile de coprah	232	225	298	292	257	371	481	30	4
Nacre	196	278	239	395	398	335	269	-20	2
Vanille	259	351	255	202	182	229	196	-15	1
Monoi	77	52	82	73	102	136	103	-24	1
Bière	72	67	130	123	113	94	92	-2	1
Autres produits	788	529	1 163	1 498	1 118	1 104	1 510	37	11
Unité : Tonnes									
Total exportations locales	17 479	16 561	19 603	21 488	21 239	18 959	14 951	-21	100
Produits perliers	11	10	9	9	9	9	11	15	0
dont perles de culture brutes	11	10	9	8	7	8	9	20	0
dont ouvrages en perles	0,1	0,1	0,2	0,7	1,5	1,7	1,6	-5	0
Poissons	1 924	1 210	778	588	635	857	440	-49	3
Nono	3 579	4 150	6 042	6 955	4 208	2 578	1 924	-25	13
Huile de coprah	5 201	5 022	5 366	5 703	5 262	5 640	5 094	-10	34
Nacre	1 268	1 943	1 827	2 878	2 410	2 200	1 891	-14	13
Vanille	11	12	8	10	9	11	9	-14	0
Monoi	115	75	127	108	134	188	145	-23	1
Bière	433	442	793	711	636	552	539	-2	4
Autres produits	4 936	3 696	4 654	4 526	7 934	6 923	4 898	-29	33

Sources : Service des Douanes, ISPF



Importations régulières									
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Variation 2008 / 2007 %	Part relative en 2008 %
Total importations régulières	160 158	164 959	141 788	163 592	155 462	160 640	175 871	9	100
Unité : Millions de F.CFP									
Biens intermédiaires	33 792	33 440	34 098	35 736	35 769	36 970	37 635	2	21
Biens d'équipement	51 132	53 006	29 157	40 651	28 306	29 000	34 299	18	20
Produits des industries agricoles et alimentaires	28 563	26 563	27 381	28 640	28 203	30 985	32 888	6	19
Biens de consommation non alimentaires	22 772	23 304	23 026	25 045	25 605	26 385	27 478	4	16
Produits énergétiques	9 561	10 222	11 024	15 504	19 843	18 907	25 391	34	14
Produits de l'industrie automobile	14 064	15 902	14 723	15 402	15 056	15 650	15 415	-1	9
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	2 273	2 521	2 378	2 614	2 680	2 742	2 766	1	2
Unité : Tonnes									
Total importations régulières	813 085	859 325	876 933	874 624	849 277	892 864	867 002	-3	100
Biens intermédiaires	311 364	319 226	335 959	306 599	297 287	318 999	294 963	-8	34
Biens d'équipement	17 075	25 771	19 677	21 752	16 158	19 410	19 037	-2	2
Produits des industries agricoles et alimentaires	141 754	144 140	149 449	151 538	145 234	151 642	155 509	3	18
Biens de consommation non alimentaires	22 630	24 322	25 528	26 905	25 762	28 050	28 027	0	3
Produits énergétiques	290 009	312 085	313 107	334 059	330 301	338 302	333 489	-1	38
Produits de l'industrie automobile	13 004	15 385	14 863	15 429	14 943	15 857	15 846	0	2
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	17 248	18 396	18 351	18 343	19 593	20 605	20 130	-2	2

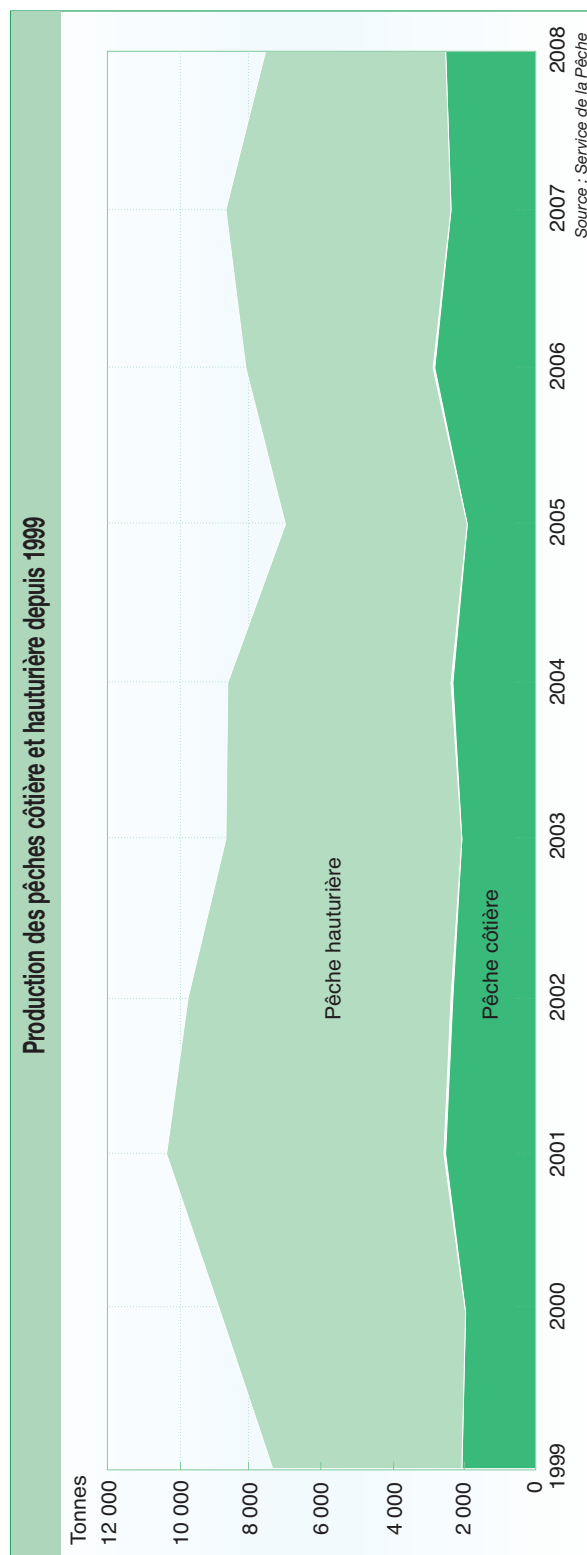
Sources : Service des Douanes, ISPF



Pêche des professionnels polynésiens												
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	
Flottille professionnelle active												
Pêche hauturière	333	373	400	367	346	353	368	358	398	394	406	
Bonitiers palangriers	54	57	57	57	54	64	75	75	71	64	68	
Thoniers de pêche fraîche	14	14	11	10	6	5	3	0	0	0	0	
Thoniers mixtes	28	24	30	31	30	37	42	40	39	35	34	
Thoniers congélateurs*	-	-	-	0	2	4	4	6	6	6	5	
Pêche côtière	12	19	16	16	16	18	26	32	32	23	29	
Bonitiers	279	316	343	310	292	289	293	283	327	330	338	
Poti marara	72	74	63	60	55	54	52	49	52	50	47	
	207	242	280	250	237	235	241	234	275	280	291	
Production (poids vifs)												
Pêche hauturière	7 474	7 336	8 761	10 317	9 703	8 646	8 573	6 968	8 068	8 641	7 537	
Bonitiers palangriers	5 282	5 303	6 837	7 811	7 401	6 611	6 279	5 085	5 258	6 309	5 057	
Thoniers de pêche fraîche	270	253	216	228	102	81						
Thoniers mixtes	2 438	2 234	2 713	3 228	3 409	3 248	3 449	2 238	2 728	2 966	2 421	
Thoniers congélateurs*	-	-	-	-	533	853	1 074					
Pêche côtière	2 574	2 816	3 908	4 355	3 357	2 429	1 756	2 847	2 530	3 343	2 636	
Bonitiers	2 192	2 033	1 924	2 506	2 301	2 035	2 294	1 883	2 810	2 332	2 480	
Poti marara	992	827	631	891	711	682	737	580	901	667	772	
	1 200	1 206	1 397	1 615	1 590	1 353	1 557	1 303	1 909	1 665	1 708	

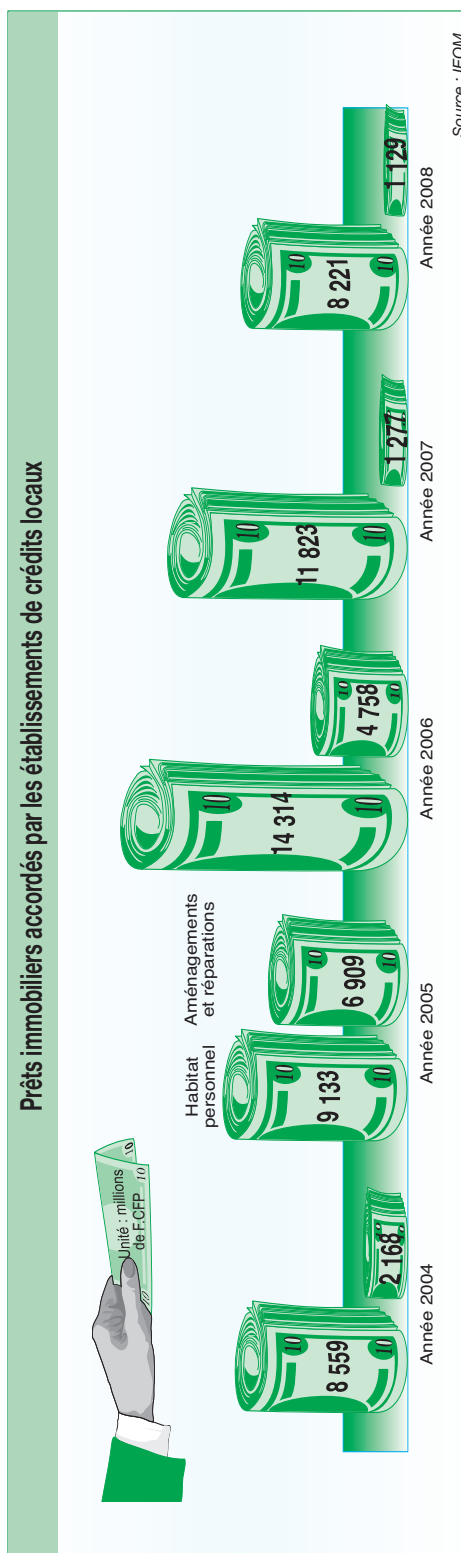
* : à partir de 2005, thoniers mixtes et congélateurs sont regroupés

Source : Service de la Pêche



Dépenses publiques d'équipement liquidées						
	2004	2005	2006	2007	2008	Variation 2008/2004
	<i>millions de F.C.F.P</i>					%
Bâtiment						
Constructions scolaires	921	697	510	265	354	-62
Autres constructions	1 185	1 007	591	535	469	-60
						-12
Travaux publics						
Infrastructures routières et fluviales	5 174	4 935	4 962	6 939	5 031	-3
Infrastructures maritimes et aéroportuaires	3 790	3 418	2 906	4 302	3 314	-13
						-23
Total	11 070	10 057	8 969	12 041	9 168	-17
						-24

Sources : DES, DEQ, ISPF



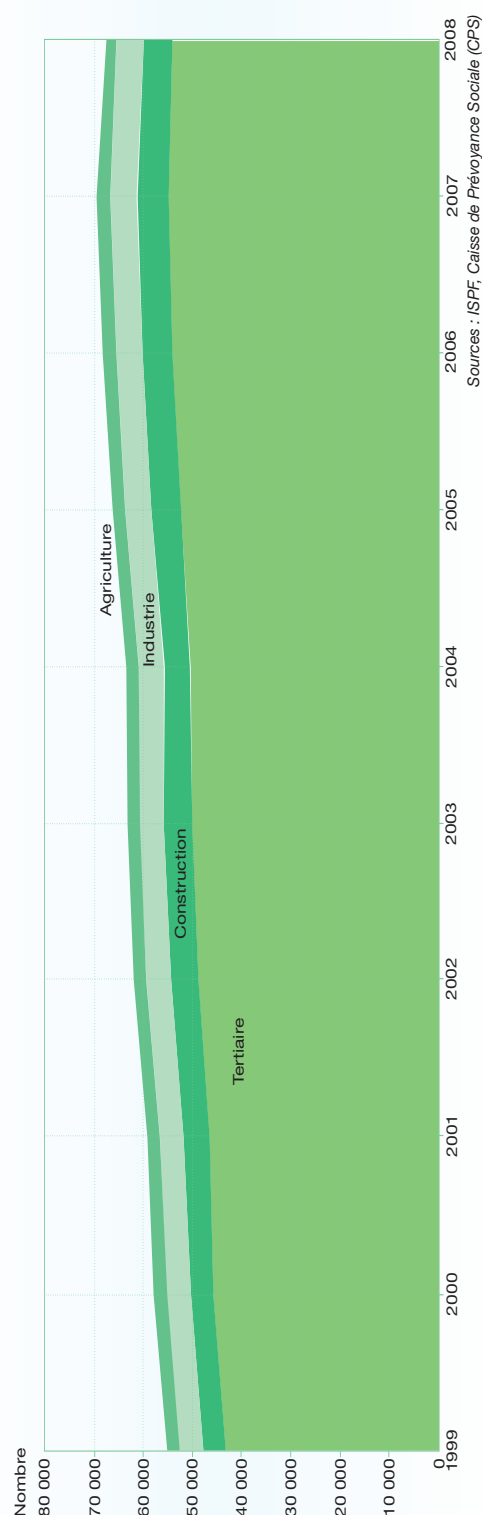
Effectifs salariés déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale

Unité : Nombre

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Agriculture	2 545	2 525	2 335	2 445	2 499	2 822	2 817	2 213
Agriculture, chasse, sylviculture	681	673	710	728	739	786	805	784
Pêche, aquaculture, services annexes	1 864	1 852	1 625	1 717	1 760	2 036	2 012	1 429
Industrie	4 981	5 127	5 101	5 262	5 328	5 376	5 488	5 543
Industries extractives	148	149	150	158	180	156	164	152
Industrie manufacturière	4 365	4 496	4 463	4 608	4 627	4 683	4 721	4 740
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	468	482	488	496	521	537	603	651
Construction	5 172	5 508	5 736	5 269	6 048	5 983	6 355	5 741
Tertiaire	46 505	48 729	49 984	50 409	52 264	54 090	54 931	54 083
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	9 291	9 394	9 671	9 859	10 121	10 290	10 450	10 208
Hôtels et restaurants	5 823	6 211	6 507	6 895	6 762	7 340	7 314	7 064
Transports et communications	4 814	5 135	5 679	5 853	6 349	6 516	6 632	6 583
Activités financières	1 481	1 497	1 488	1 533	1 575	1 600	1 655	1 669
Immobilier, locations et services aux entreprises	3 619	4 116	4 452	4 393	4 509	4 708	4 918	5 087
Administration publique	13 965	14 683	14 288	14 080	14 496	15 139	15 297	14 741
Éducation	546	667	654	723	840	615	633	618
Santé et action sociale	2 770	2 890	3 068	3 115	3 227	3 356	3 431	3 545
Services collectifs, sociaux et personnels	2 898	2 814	2 839	2 818	2 983	3 145	3 271	3 173
Activités des ménages	1 298	1 322	1 338	1 340	1 402	1 381	1 330	1 395
Total des effectifs salariés déclarés à la CPS	59 203	61 889	63 156	63 385	66 139	68 271	69 591	67 580

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Effectifs salariés déclarés par secteur d'activité



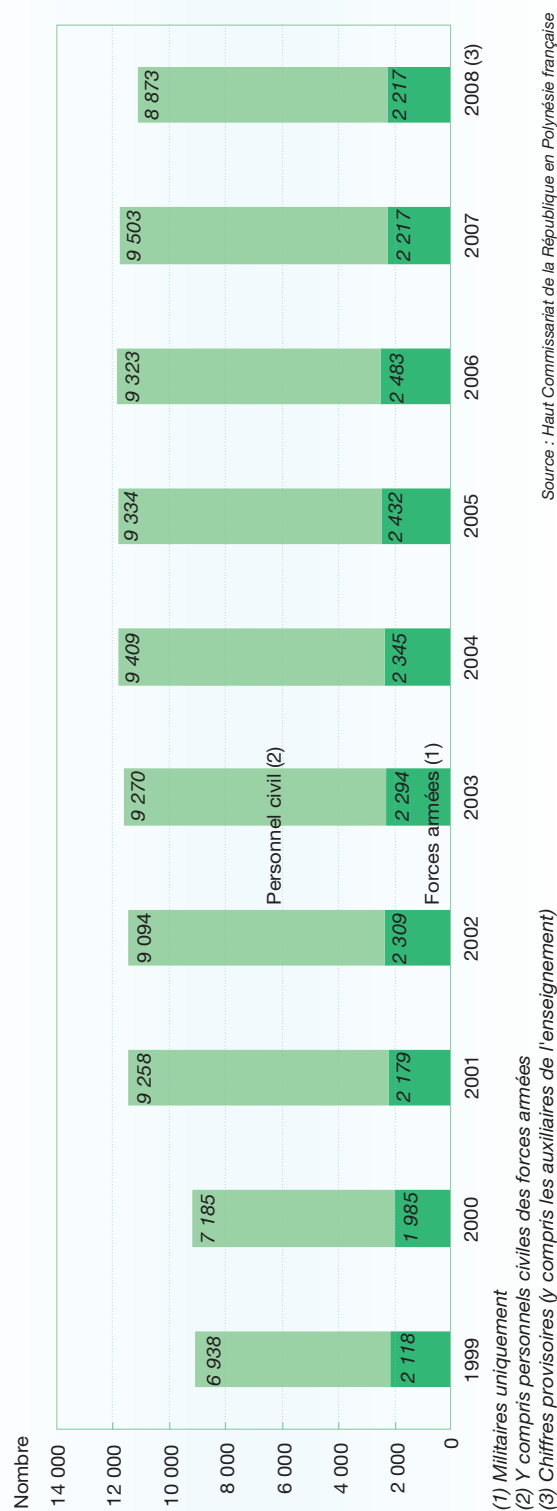
Salaires moyens* déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Unité :								
Primaire	145 040	148 318	150 488	152 262	161 888	169 071	173 785	182 130
Agriculture, chasse, sylviculture	124 335	130 618	133 953	137 240	147 618	156 635	163 424	168 030
Pêche, aquaculture, services annexes	151 092	154 218	156 542	158 149	167 288	173 622	177 513	188 063
Industrie	223 914	227 733	240 066	244 842	247 951	258 753	262 878	282 764
Industries extractives	181 304	188 438	187 866	189 455	192 282	197 929	202 302	215 821
Industrie manufacturière	210 686	213 375	224 191	229 278	232 303	242 183	245 345	261 346
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	352 828	364 147	391 795	395 890	397 583	409 840	410 420	451 748
Construction	172 897	177 224	179 774	182 147	189 118	195 162	198 917	209 652
Tertiaire	243 697	250 690	258 676	263 459	268 301	278 820	285 165	306 913
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	205 365	209 210	217 500	221 668	226 863	235 397	239 824	262 832
Hôtels et restaurants	172 429	174 009	179 502	184 243	189 301	199 474	205 280	217 227
Transports et communications	281 425	290 100	301 106	308 236	317 465	332 846	343 228	382 283
Activités financières	355 302	356 583	371 630	377 454	391 238	403 834	403 558	443 888
Immobilier, locations et services aux entreprises	216 347	219 830	228 060	234 997	243 525	250 958	257 839	273 559
Administration publique	274 636	284 084	291 732	296 995	296 433	309 093	315 035	330 623
Éducation	251 471	269 577	277 891	282 380	283 611	286 398	307 892	318 981
Santé et action sociale	286 641	298 868	309 318	315 047	321 147	333 067	340 144	378 709
Services collectifs, sociaux et personnels	237 482	243 659	250 696	251 383	259 003	265 399	270 796	289 418
Activités des ménages	117 353	122 074	124 480	128 031	143 459	154 234	162 782	170 187
Salaires moyens globaux	231 544	237 700	246 049	250 290	255 393	265 223	270 908	291 494

* : salaire moyen calculé sur la base d'un équivalent temps plein

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Personnel d'État en Polynésie française (incluant le personnel enseignant du primaire et secondaire)

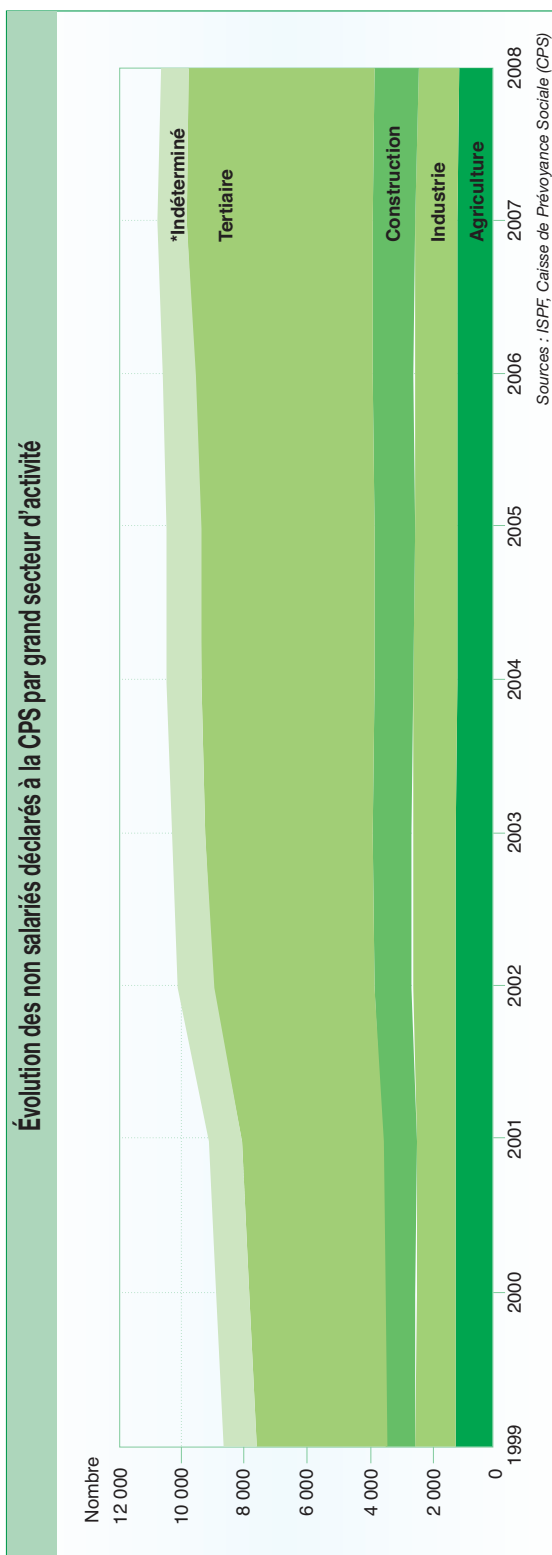


Source : Haut Commissariat de la République en Polynésie française

Évolution des non salariés déclarés à la CPS par grand secteur d'activité											
Au 31 décembre	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
						<i>N o m b r e</i>					
Agriculture	1 088	1 152	1 163	1 149	1 170	1 144	1 105	1 081	1 078	1 073	1 051
Industrie	1 179	1 272	1 251	1 250	1 362	1 380	1 395	1 374	1 374	1 347	1 292
Construction	820	933	1 000	1 071	1 227	1 289	1 260	1 301	1 332	1 366	1 378
Tertiaire	3 833	4 155	4 315	4 479	5 118	5 318	5 516	5 543	5 636	5 877	5 957
Indéterminé	849	1 021	1 075	1 082	1 157	1 124	1 120	1 103	1 065	1 016	930
Total	7 769	8 533	8 804	9 031	10 034	10 255	10 396	10 402	10 485	10 679	10 608

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

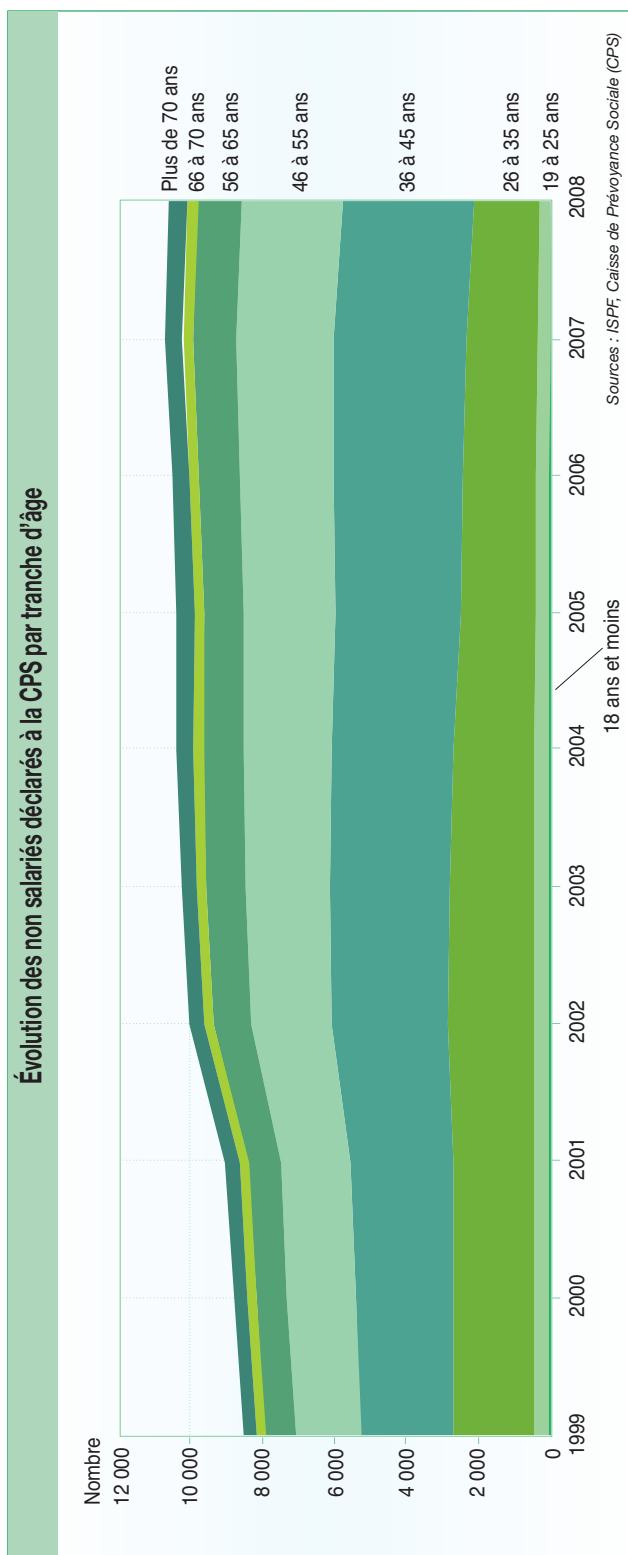


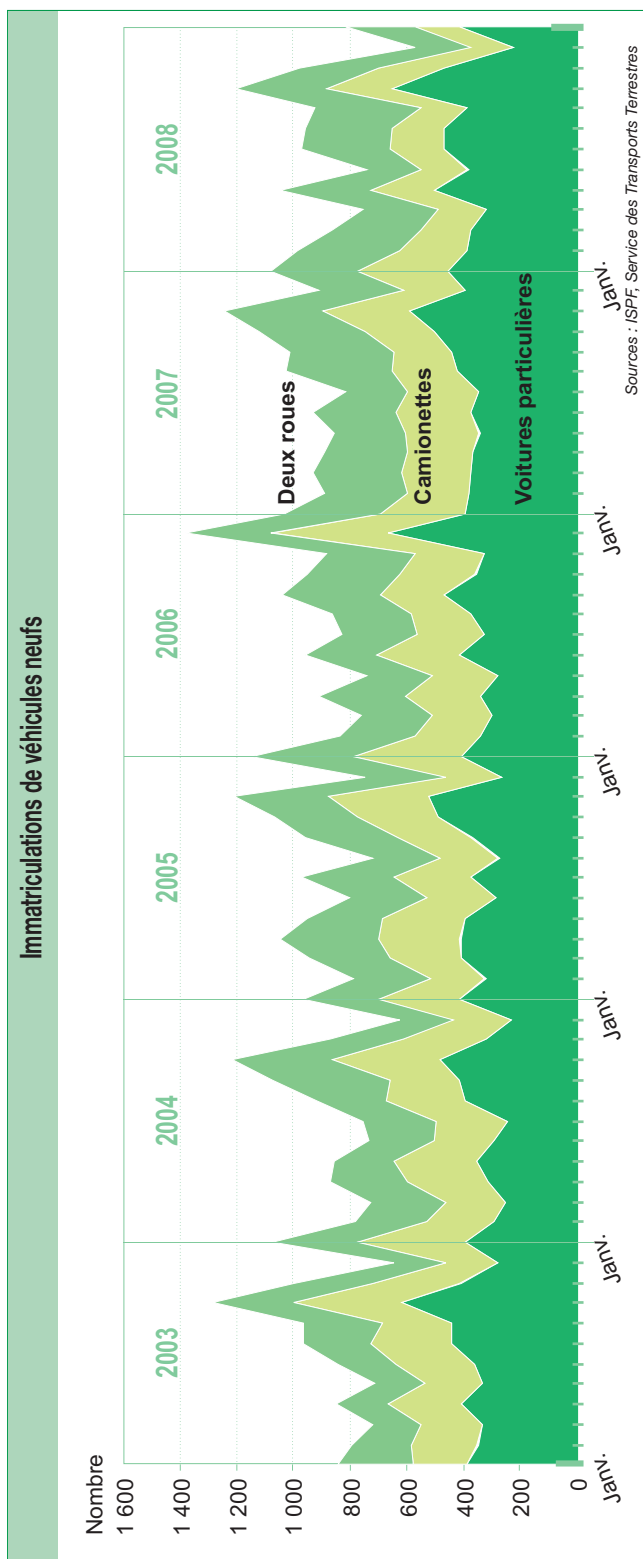
Évolution des non salariés déclarés à la CPS par sexe											
Au 31 décembre	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
						N o m b r e					
Masculin	4 822	5 370	5 560	5 686	6 396	6 524	6 609	6 634	6 642	6 817	6 787
Féminin	2 947	3 163	3 244	3 345	3 638	3 731	3 787	3 768	3 843	3 862	3 821
Total	7 769	8 533	8 804	9 031	10 034	10 255	10 396	10 402	10 485	10 679	10 608
Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)											

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Évolution des non salariés déclarés à la CPS par tranche d'âge											
Au 31 décembre	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Unité : Nombre											
18 ans et moins	22	17	17	15	18	9	5	9	4	1	1
Entre 19 et 25 ans	383	418	418	421	417	417	396	349	340	313	279
Entre 26 et 35 ans	2 085	2 236	2 214	2 233	2 410	2 349	2 250	2 128	2 044	1 930	1 832
Entre 36 et 45 ans	2 298	2 599	2 738	2 864	3 221	3 386	3 441	3 514	3 601	3 721	3 635
Entre 46 et 55 ans	1 647	1 816	1 914	1 967	2 256	2 310	2 467	2 523	2 583	2 718	2 838
Entre 56 et 65 ans	814	855	882	903	1 032	1 085	1 102	1 138	1 169	1 215	1 218
Entre 66 et 70 ans	234	255	274	259	281	275	278	258	252	264	276
Plus de 70 ans	286	337	347	369	399	424	457	483	492	517	529
Total	7 769	8 533	8 804	9 031	10 034	10 255	10 396	10 402	10 485	10 679	10 608

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

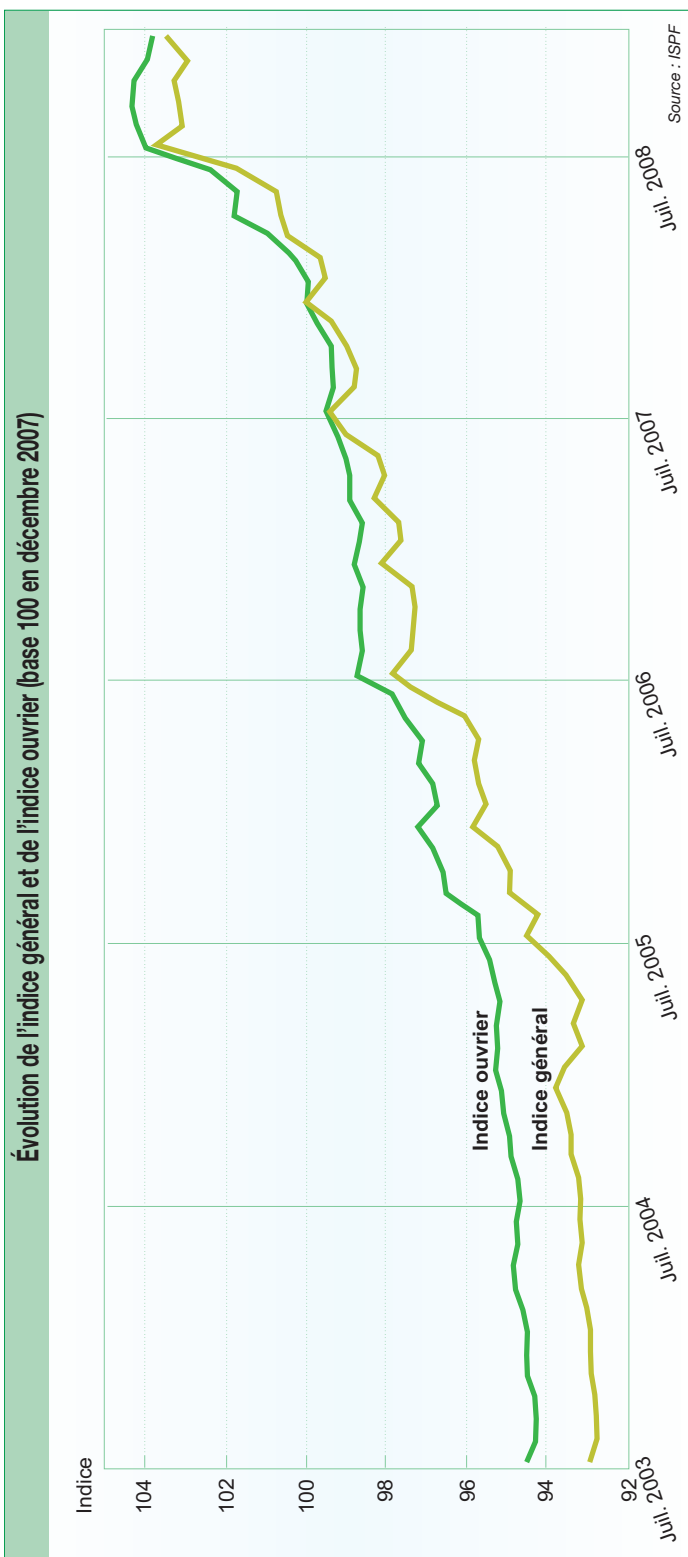




Immatriculations de véhicules neufs

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	Total
<i>Unité :</i>													
Voitures Particulières	340	299	340	282	418	330	374	469	358	330	668	394	4 602
	380	377	367	344	376	350	419	445	506	591	392	455	5 002
	388	375	319	502	385	472	467	386	652	466	228	418	5 058
Camionnettes	229	214	266	227	291	234	211	225	266	240	408	297	3 108
	219	243	233	261	263	248	234	204	242	303	220	322	2 992
	237	174	170	225	169	185	185	164	232	237	150	156	2 284
Deux roues	264	249	305	229	248	262	276	346	326	316	304	338	3 463
	288	312	290	253	291	216	373	362	371	345	299	302	3 702
	358	311	267	316	186	312	306	372	317	272	194	241	3 452
TOTAL	833	762	911	738	957	826	861	1 040	950	886	1 380	1 029	11 173
	894	945	896	866	944	827	1 039	1 017	1 127	1 247	917	1 101	11 820
	1 001	873	768	1 061	753	980	975	934	1 218	995	582	831	10 971

Sources : ISPF, Service des Transports Terrestres



Évolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation général et ouvrier en 2008

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Indice base 100 décembre 2007	99,51	99,60	100,44	100,59	100,69	101,67	103,79	103,07	103,14	103,24	102,94	103,43
Indice général	99,96	100,29	100,90	101,81	101,67	102,35	103,99	104,17	104,30	104,25	103,95	103,83
Indice ouvrier												

Source : ISPF





BP 386 - 98713 Papeete - Tahiti - Polynésie française
Tél. : 16881 47 34 34 - Fax : 42 72 52
Courriel : ispf@ispf.pf - site internet : www.ispf.pf